

“LE POIDS DE LA MENACE CRIMINELLE SUR LE FONCTIONNEMENT DES ETATS DE DROIT”

## Préambule

L'objet de la présente étude vise à définir en quelle mesure les menaces criminelles peuvent constituer un danger eu égard au fonctionnement des Etats.

Nous n'avons pas l'ambition de donner une ultime définition aux menaces criminelles proprement dites ni d'en dresser le catalogue exhaustif, moins encore de nous ériger en spécialiste de tel ou tel type d'organisation.

Pour autant, et afin de cerner au mieux la nature même des risques identifiés ou pressentis, il nous est apparu indispensable de dresser un état des lieux générique aussi concis que possible en tentant de délimiter les secteurs pour lesquels la menace, si menace il y a, est la plus prégnante.

Les axes majeurs de ce travail ont donc pour finalité :

De dresser l'état des formes émergentes de la criminalité transnationale ; ce qu'il y a de nouveau, sinon dans le fond, du moins dans les modalités, depuis la fin de l'ordre bipolaire.

De tenter d'identifier en quoi la criminalité internationale représente une menace pour le fonctionnement des Etats.

Répertorier succinctement les menaces majeures telles qu'elles apparaissent aujourd'hui ou sous l'angle qu'elles pourraient avoir demain.

La dernière partie quant à elle, vise à mettre en avant de manière pratique et concrète les impacts possibles de ces menaces criminelles sur le fonctionnement des états démocratiques, voire de proposer des éléments de réponse pour tenter d'y parer.

**NB** : Les propos tenus, les arguments développés dans le présent mémoire n'engagent que la responsabilité de l'auteur et ne sauraient en rien être opposés à l'établissement universitaire dispensateur de la formation.

Quarante quatre ans, un quasi demi siècle de guerre froide déclenchée par le partage des zones d'influence issu de la conférence de Yalta<sup>1</sup> avait en quelque sorte figé, vitrifié la planète, les énergies se trouvant contenues du fait de l'affrontement bipolaire opposant les deux États prééminents par pays sous influence interposés.

Ce statut quo, matérialisé par l'étroit contrôle auquel étaient de part et d'autre soumis les États vassaux se trouvait renforcé par la stricte limitation de la circulation planétaire des hommes, des biens, de l'argent et de l'information.

De ce fait, les dérives criminelles, belliqueuses, terroristes, indépendantistes se trouvaient à quelques exceptions près, sinon jugulées du moins confinées à l'intérieur de territoires contrôlés et presque étanches ; les informations ne filtraient qu'au compte goutte, au gré de la volonté des stratèges géopolitiques.

La réalité de la répression Chinoise au Tibet n'a par exemple été connue du grand public que plusieurs dizaines d'années après l'occupation militaire de la "province" et la prise de Lhassa.

L'effondrement du mur de Berlin en novembre 1989, pour symbolique qu'il ait été, n'en a pas moins eu des effets comparables à la rupture brutale d'un barrage hydraulique, les flots préalablement contenus entraînant tous les obstacles sur leur passage.

Quelques mois plus tard, c'était le bloc soviétique qui implosait, laissant les hommes politiques occidentaux hésitants, incrédules, stupéfaits d'une victoire sur forfait de l'adversaire sans que soit versée une seule goutte de sang ou tiré le moindre coup de feu, et alors que les polémologues n'avaient imaginé de victoire qu'au prix d'un holocauste thermonucléaire.

Victoire de la liberté sur l'oppression ?

Les commentateurs de Radio Free Europe, ceux de la Voix de l'Amérique, ne trouvaient plus leurs mots.

Cette brutale disparition de "l'ennemi" a généré dans le microcosme politique une euphorie surréaliste à laquelle seuls les militaires et les spécialistes des questions de sécurité restaient imperméables, perplexes qu'ils étaient devant une telle modification fondamentale de la donne et des structures géostratégiques planétaires.

Deux conséquences immédiates découlaient de cette soudaine anomie :

La perte provisoire de repères des divers mouvements révolutionnaires et terroristes que stipendiaient jusqu'alors par les grandes puissances, souvent par alliés inféodés interposés.

La prise de conscience par les milieux les plus actifs de la criminalité, que s'ouvrait devant eux un marché aux proportions inouïes dans lequel ils allaient pouvoir s'épanouir, donner libre cours à leur esprit d'entreprise, faire prospérer au delà de toute espérance leurs activités illicites. Schématiquement et par analogie, on passait du stade de l'épicerie de village à la chaîne internationale de supermarchés.

Simultanément, les technologies de l'information et de leur transmission à distance explosaient littéralement, ouvrant des champs d'action et d'investigation insoupçonnés.

Si les Etats n'ont pris que lentement conscience de la modification fondamentale des données ; les terroristes de tous poils, les têtes pensantes des organisations criminelles ont vite su saisir les opportunités, s'adapter et exploiter méthodiquement ces nouveaux espaces pour y développer leurs activités de nuisances.

## **1 Les formes émergentes de la criminalité transnationale**

## ***La sphère terroriste***

Terrain d'exercice et de développement de luttes titanesques "par délégation", les pays qui recelaient des mouvements de lutte armée à partir de bases arrières généralement frontalières, menaient des combats de guérilla contre des cibles opposées à leurs propres options, voire offraient leurs services aux intérêts du camp qui les soutenait.

Existe-t-il une différence de fond entre le bloc soviéto /cubain soutenant un mouvement révolutionnaire au Mozambique, et l'armement des "contras" par le président Ronald Reagan au Nicaragua ?

Il est pour le moins hasardeux, voire spécieux de prononcer une appréciation qualitative eu égard à ces types de manipulations. Au détail près qu'aux yeux du monde, les USA semblent avoir eu raison, du seul fait que l'adversaire soviétique se soit en quelque sorte dilué, auto détruit. Ces divers mouvements "de libération" ont pris naissance dans ces zones grises, utilisés de facto par d'autres qui s'en servaient comme d'un bras armé, d'un fer de lance.

On peut considérer leurs trajectoires de manière dynamique en observant les trois phases de leur évolution qualitative et temporelle.

Dans une première période de guerre froide dure, ce sont des structures quasi militaires conduisant des actions concourant à une forme de guerre de libération dont ils ne percevaient pas nécessairement qu'elles étaient des guerres de conquêtes de zones d'influence, menées au profit de ceux qui les armaient et en définitive les utilisaient à leurs propres fins, ce parfois, dans une architecture à détente multiple et différée qui permettait de protéger les véritables instigateurs, à défaut de préserver leur anonymat. L'URSS armait Cuba qui envoyait ses conseillers en Guinée, au Mozambique, au Congo. De la même façon la CIA armait des émigrés Cubains de Miami pour perpétrer des attentats sur l'Ile de Cuba.

Dans une seconde phase, l'action militaire traditionnelle se voit supplantée par l'action terroriste apparemment moins aisément contrôlable par les commanditaires initiaux. Ce sont les

enlèvements, les détournements d'avions, les attentats, qui font naître un sentiment généralisé d'insécurité, en ce que de telles actions viennent porter le fer au cœur même du sanctuaire de celui que l'on veut influencer, faire fléchir ou céder. La dimension aléatoire et imprévisible de l'acte de terrorisme est censée déstabiliser la cible visée, tant au niveau de la vie quotidienne de la population, que pour démontrer médiatiquement la fragilité de ses centres d'intérêts ; mais aussi pour tenter d'influer sur les prises de décision, voire pour semer le trouble dans la vie politique intime, si l'on peut dire, de l'Etat visé.

Que l'on se souvienne du profond malaise qui a entouré les tractations préalables à la libération des otages français retenus au Liban et à la polémique engagée entre le chef de l'Etat et son premier ministre de l'époque; que l'on songe encore à la libération de l'instigateur présumé de l'attentat de la rue de Rennes<sup>2</sup>.

A ce stade, une forme de contrôle indirect s'exerce encore sur les mouvements qui s'adonnent à ce type d'actions, dans la mesure où ce sont des Etats qui pourvoient financièrement à leur fonctionnement et qui tirent encore les ficelles. Le jeu politique international consiste alors à tenter de négocier avec celui qui stipendie et dont on sait qu'il demeure le véritable et seul décideur, même s'il sauve la face en minimisant son pouvoir réel d'intervention, en octroyant souvent chèrement son intercession qu'il présente toujours "a priori" comme humanitaire mais aléatoire, quitte à l'affirmer glorieuse "a posteriori"<sup>3</sup>.

Dans une troisième et actuelle phase, la redistribution des cartes à l'échelle mondiale, l'éclipse des deux commanditaires majeurs que sont les USA et la Russie (ex URSS), la nouvelle donne internationale, ont tari les sources de soutien et de financement. Livrés à eux-mêmes, les divers mouvements révolutionnaires ou terroristes privés des subsides habituels ont dû chercher tout à la fois d'autres pourvoyeurs de fonds et redéfinir leur champ d'activités. Conjointement, les Etats aussi faibles, fragiles et désorganisés qu'ils aient été, ont dû céder aux pressions des organismes internationaux, sous peine de se voir privés de tout soutien, en engageant la lutte ou en feignant de le faire contre les structures criminelles qui agissaient impunément au sein de leurs territoires. Cette phase répressive

a conduit les organisations criminelles à se doter de moyens de lutte contre la répression afin de protéger leurs activités lucratives. Ainsi s'est accomplie une liaison, un mariage de raison, entre des mouvements de lutte armée dégénérés, dépossédés de leur raison de tuer et de mourir, à la recherche de sources de revenus et des organisations criminelles contraintes à se doter d'une protection armée. Convergence d'intérêts, mise en commun de "savoir-faire", c'est une manière de "joint venture" locale qu'ont opérée sur place les structures criminelles et les organisations terroristes. Les exemples sont pléthore de cette désormais classique confusion des genres qui représente une des formes les plus accomplies de l'alliance de l'idéologique pervers et du criminel :

FARC en Colombie [coca / lutte armée]<sup>4</sup>

Sentier Lumineux au Pérou [coca / lutte armée]

Khmers rouges au Cambodge [trafic de gemmes, opium / lutte armée]

### ***La sphère mafieuse***

Il semble que le terme de "Mafia" soit apparu pour la première fois en 1862. Ce mot est alors prononcé dans le cadre d'une représentation théâtrale dont l'action est censée se dérouler dans le milieu des "Camoristi" détenus alors à la prison de Palerme.

En avril 1865, Filippo Galtiero mentionne dans un document réservé, "la Mafia", en tant qu'association de malfaiteurs.

Avant donc que ne soit fait l'amalgame entre Mafia et criminalité, le sens originel du mot, synonyme de beau et de courageux était en quelque sorte un éloge !

Si la mafia désigna ensuite un groupe criminogène précis, géographiquement localisé, l'expression a depuis fait fortune,

puisque l'on parle de mafia(s) au pluriel et que le terme est également associé à des localisations géographiques diverses, parfois nationales [mafia Russe, mafia Albanaise, mafia Juive de Brooklyn. . . ] Il ne s'agit certainement pas d'un seul effet de mode et d'imitation qui aurait conduit à assurer la diffusion de ce label sinistre, mais plus probablement de la manifestation d'une démarche d'implantation.

Salvatore Lupo<sup>5</sup> définit le comportement mafieux contemporain comme : "un rapport pathologique entre politique, société et criminalité".

Notre objectif n'est pas de réécrire une fois de plus l'histoire de l'honorable société, d'autres l'ont fait bien mieux que nous n'en serions capables.

Par contre, l'emprise croissante du système criminel qui lui est propre ; son extension sinon sa généralisation ; son alliance circonstancielle ou structurelle avec d'autres formes de criminalités nous interpelle et mérite selon nous que l'on s'y attarde, pour peu que l'on souhaite tenter de comprendre à quelles menaces elle nous expose.

Dans toutes les configurations d'actions, la mafia s'est toujours attachée à prendre localement le contrôle exclusif d'un ou de plusieurs secteurs d'activité perçus comme particulièrement lucratifs, l'argent, l'accumulation de la richesse représentant le moteur fondamental de son action.

Trafic d'alcool aux USA pendant la période de la prohibition;

Contrôle de la production et de la vente des agrumes en Sicile ;

Mainmise sur le marché immobilier et des travaux publics à Naples et dans sa périphérie ;

Marché de l'eau à Los Angeles ;

Traitement des ordures ménagères dans les mégapoles ;

Mainmise sur le marché des stupéfiants ;

Trafic de l'essence , des armes et des munitions dans les pays sous embargo.

Il n'y a "a priori" aucune prédilection autre que celle de contrôler un marché susceptible de générer des plus-values conséquentes et rapides.

Si la contrebande des cigarettes est juteuse, ce sera le contrôle de ce trafic ; ailleurs celui des machines à sous ; du marché de la drogue, de la prostitution ; mais aussi et pourquoi pas le contrôle de la production forestière s'il advenait que les fonds nationaux ou européens soient à même de grassement subventionner une activité de ce type.

Dans son essence, l'organisation mafieuse originelle comporte un nombre relativement limité de membres initiés qui agissent sur autant de mini réseaux avec pour objectif fondamental pour ne pas dire obsessionnel : l'enrichissement. Son assise locale est assurée, voire protégée, par la situation de dépendance matérielle dans laquelle elle parvient à maintenir une part importante de la population locale, mais aussi par la crainte qu'elle inspire dans les modalités selon lesquelles elle gère traditionnellement les infidélités, les indiscretions, les trahisons.

Au cours des vingt dernières années, notamment en Italie, apparaît une implication politique dans l'activité de la mafia, conjointement à la mise en place d'un plan de lutte contre ces formes de criminalités. Parmi les incidents les plus marquants, notons :

L'assassinat du Général Carlo Alberto Dalla Chiesa ;

L'assassinat du Juge Giovanni Falcone ;

L'attentat de la Galerie de Offices à Florence ;

L'inculpation de Giulio Andreotti.

Cela signifie-t-il que le champ d'activité de la mafia s'est déplacé du criminel vers le politique ? ou bien plus pragmatiquement, la mafia n'a-t-elle fait que lancer des signaux forts pour signifier qu'il convenait de ne pas empiéter trop loin sur ses territoires : une gesticulation certes dramatique, mais somme toute limitée et valant avertissement, démonstration de force et de détermination.



Peut-on, comme le fait Salvatore Lupo, considérer qu'il ne s'agit pas là d'une réorientation radicale de stratégie, mais de la simple émission de messages clairs et audibles ?

Est-on certain, comme lui, que la liaison "mafia / politique" est plus conjoncturelle que structurelle, la mafia se situant au delà du pouvoir temporel dont elle ne ferait que se servir de façon ponctuelle en fonction de ses intérêts du moment ?

En admettant que le message de la mafia ne soit qu'un simple rappel à l'ordre, une façon d'exiger avec force qu'on la laisse tranquille dans sa sphère d'activités :

Cette exigence met à mal les principes fondamentaux de l'Etat de droit qui ne peut ainsi s'incliner face au crime.

Elle démontre également, s'il le fallait, la fragilité et la cupidité des hommes politiques qui se laissent ainsi manipuler ou corrompre.

Enfin l'adoption de modes opératoires hautement criminels et spectaculaires, même s'ils ne signifient pas nécessairement une révolution dans les pratiques homicides (traditionnellement plus discrètes bien que tout aussi efficaces) , ne peuvent pas nous laisser insensibles en ce qu'ils s'apparentent plus aux mœurs terroristes qu'aux habitudes traditionnelles de l'honorable société.

Il semble bien que des liens étroits se soient tissés entre ces deux sphères d'activités au gré d'intérêts bien compris et vraisemblablement facilités sinon générés par le "nouvel ordre mondial".

Le concept mafieux, s'il a son berceau dans l'Italie méridionale s'est délocalisé en bien d'autres lieux, à commencer par les USA, où la mafia n'est en quelque sorte, et pour emprunter au registre de l'horticulture, qu'un marcottage, un bouturage qui a pris racine au fil des mouvements migratoires du vingtième siècle.

La mafia Italienne a fait école dans la totalité du monde occidental, mais plus spécifiquement en Europe et sur le continent Nord Américain. Cette mobilité ne se dément pas, puisque dès la chute du mur de Berlin et les prémices de la

réunification allemande, des émissaires mafieux investirent des millions de dollars dans les procédures de privatisation dans les territoires de l'Est. Le moins que l'on puisse dire, est que le "Treuhandaanstalt" en charge de ces privatisations n'a pas été très regardant sur l'origine des fonds des postulants.

Les triades chinoises, forme d'organisation criminelle plus exotique, mais tout aussi efficace et reposant sur des principes de base analogues, dont l'origine remonte à la chute de la dynastie "Ming" en 1644 et qui, au fil des siècles, ont ancré leurs assises dans les villes de la côte méridionale et plus spécifiquement dans la zone de Canton, à Taïwan, Shanghai, Hong Kong et Macao, lieux d'ouverture sur le monde, zones d'échanges et de commerce.

La variante "soleil levant" dite des "Yakuzas".

Les cartels Colombiens et par extension Sud Américains, plus récents et en quelque sorte monovalents, puisque principalement impliqués dans la filière des stupéfiants.

Au delà de leurs particularismes, ces organisations ont toujours eu vocation à s'étendre, à bénéficier de relais basés sur des critères identiques : l'immigration.

Mafias, Triades ou Yakuzas ont veillé à constituer des bases avancées éloignées de leurs régions d'origine, auprès des communautés établies au quatre coins du monde. Cette couverture géographique efficace revêt de multiples avantages, elle offre des débouchés avec des relais à partir des groupes communautaires implantés, elle procure également une protection efficace dans le pays d'accueil, les émigrés ayant tendance à se regrouper, à vivre en autarcie, recréant presque naturellement l'ambiance, le microcosme du pays d'origine. Lors d'opérations de police, on a eu la surprise de constater que les membres de groupes criminels interpellés étaient souvent issus de la même région, voire du même village, quand ils n'appartenaient pas à la même famille, élargie ou non. Ce recoupement de proximités de souche renforce le sentiment de cohésion et de solidarité, il contribue également à rendre la pénétration de ces milieux beaucoup plus délicate.

La prolifération des multiples "China Towns", "Little Italy", dans les grandes métropoles occidentales constitue ainsi le plus visible des terrains privilégiés pour l'extension des activités criminelles dans un sous ensemble urbain hermétique et donc difficilement accessible par les autorités du pays hôte. Que l'on se souvienne par exemple de la rumeur jamais éclaircie des disparitions de cadavres au sein de la communauté chinoise du 13<sup>ème</sup> arrondissement de Paris.

Le bureau de l'état civil s'était ému de constater en regard des déclarations de naissance statistiquement "normales", un très faible nombre de déclarations de décès émanant du périmètre situé entre la Porte d'Italie, les quais de Seine et les boulevards des maréchaux, zone essentiellement peuplée d'habitants en provenance de Chine et du Sud Est Asiatique. Les rares morts déclarées correspondaient à des décès sur la voie publique, consécutifs ou non à des accidents, pour lesquels pompiers ou services de police avaient été sollicités. L'enquête de police diligentée n'a abouti à aucune conclusion certaine, mais a tout de même permis d'établir l'hypothèse suivante :

On mourait bien "normalement" dans la communauté asiatique, mais dans la plupart des cas, les décès n'étaient pas déclarés. Les cadavres, placés dans des cercueils plombés regagnaient par voie maritime ou aérienne, mais illégale, leurs pays d'origine, selon les vœux des défunts et conformément à certaines traditions.

A défaut d'immortalité, la communauté asiatique se caractérisait par une autre forme de vie après la vie. En effet, outre que les familles des chers disparus continuaient de percevoir pensions et prestations aussi longtemps que le secret demeurait gardé, les papiers d'identité pouvaient offrir, au prix de modiques modifications, une sorte de légitimité à de nouveaux immigrants clandestins. Or l'on sait que les filières d'immigration sauvage en provenance de l'Asie, particulièrement actives, sont de notoriété publique, contrôlées par les organisations criminelles de type mafieux.

On sait aujourd'hui par exemple<sup>7</sup> que les triades chinoises exigent un droit de passage de l'ordre de 20 à 25000 \$ pour assurer l'immigration illégale d'un clandestin désireux de se rendre en Europe. Le tout récent drame de Douvres et la mort

de 58 jeunes Chinois fait brutalement prendre conscience de l'existence de ces filières de trafic d'êtres humains à grande échelle.

Autre exemple : en sept ans, 2000 Africains du Nord ou de l'Ouest du continent ont perdu la vie au cours de la traversée du détroit de Gibraltar.

Outre l'épanouissement des activités criminelles bénéficiant ainsi de "têtes de pont" dans les pays d'accueil (narcotrafic, prostitution, contrefaçon), les quartiers opaques constituent également le sas idéal pour l'immigration clandestine, voire pour le trafic d'êtres humains. Contraints de rembourser leur passage, les clandestins deviennent un matériel taillable et corvéable à merci, jusqu'à l'extinction de la dette qui peut nécessiter plusieurs années de travail.

Ce mode de fonctionnement fait songer à s'y méprendre aux réseaux d'amitié, de sensibilité politique, d'obédience philosophique courants dans nos sociétés occidentales et l'on ne peut oublier ce que recouvrait en Italie l'activité occulte de la loge "P2".

Pour nous attarder quelques instants sur les "liaisons dangereuses" de plus en plus patentes entre criminalité et pouvoir, penchons nous quelques instants avec Thierry Cretin<sup>8</sup> sur les plus explicites d'entre elles.

Sun Yat Sen, quand il proclame en 1911 la première république Chinoise, n'est rien moins alors que "Bâton Rouge"<sup>9</sup> d'une importante triade.

La collusion patente entre le pouvoir Russe qui succéda à Michail Sergueevitch Gorbatchev et la nomenklatura dégénérée qui s'est adonnée aux activités mafieuses après qu'elle eût mis la main sur les richesses les plus aisément monnayables de l'ancienne URSS.

Le soupçon fort qui pèse aujourd'hui encore sur Ernesto Samper, ancien président de Colombie qui devrait son élection à la générosité des cartels.

Le cas déjà évoqué d'Andreotti qui naviguait de la loge "P2" au milieu mafieux et dont on murmure qu'il aurait commandité l'exécution de son rival Aldo Moro.

L'exemple de Noriega, Chef d'Etat et parrain de la drogue, arrêté et extradé lors de l'intervention innovante et hors normes des commandos de Georges Bush.

La presque totale liberté dans laquelle peuvent sévir et se mouvoir les acteurs des entreprises criminelles transnationales, si elle ne constitue pas un danger identifiable en termes de prise de pouvoir, représente cependant un facteur lourd de déstabilisation économique, l'élément moteur fondamental restant, nous ne nous lasserons pas de le répéter, le seul profit; mais surtout, nous devons être interpellés par le risque de pourrissement majeur des mœurs politiques en ce que les puissances du crime visent non à gouverner, mais à exercer un contrôle de fait sur les décisions qu'il revient normalement aux politiques de prendre. Cette corruption active ou passive de plus en plus large qui tend à se généraliser, ajoutée à la déréglementation économique prônée par les chantres du libéralisme, aboutit à confiner les politiques dans des discours de prescription aussi vains qu'illusoire et à les déposséder de tout pouvoir réel sur l'économique.

Les véritables décideurs sont les opérateurs économiques d'une part ; les grands groupes criminels d'autre part qui, dans une perspective exclusive d'enrichissement rapide s'appliquent à agir, parfois de concert (quand ce ne sont pas les mêmes), sur les décisions, soit en usant d'influence pour faire avorter les lois qui leur sont défavorables, soit en manœuvrant pour en contourner habilement les dispositions.

### ***De leurs interférences***

De manière prémonitoire si l'on peut dire et paradoxalement, [car en effet on sait dans quelles franges criminelles de la population allemande furent recrutés dès l'origine les SA (massacrés lors de la nuit des longs couteaux<sup>10</sup>) puis les chemises brunes et les SS qui constituèrent l'infrastructure et le fer de lance de l'appareil National Socialiste], les troupes d'occupation nazies pendant la période 1940-1944 avaient bien compris le mécanisme qui pouvait établir le lien entre lutte politique et crime, en assimilant les résistants [aux motivations strictement politiques] à des criminels et à des terroristes, dans le but évident de tenter de ranger la population aux côtés de l'occupant.

On a par ailleurs pu déplorer, la libération passée, que certains acteurs de la résistance, experts dans la pratique du hold-up ou du maniement des explosifs, aient pu "a posteriori", leur donner raison en poursuivant ces activités pour leur propre compte. Il est également de notoriété publique que dans la phase de résistance à l'occupant, les organisateurs des mouvements ne pouvaient s'offrir le luxe d'être trop regardants quant au passé de ceux qui les rejoignaient.

Quand les militants clandestins du front de libération national "FLN" Algérien recueillaient en France auprès des populations immigrées un impôt révolutionnaire forcé, au regard de la loi, ils pratiquaient le racket ou l'extorsion de fonds.

Aujourd'hui, les émissaires du front islamique du salut "FIS" font de même. Le schéma est identique pour le PKK (parti des travailleurs du Kurdistan) pour les Tigres Sri Lankais, les séparatistes Basques ou les indépendantistes Corses.

Les interconnexions entre activisme et criminalité ont donc largement préexisté à l'actuelle période, mais ce n'étaient somme toute des épiphénomènes, au même titre que la "Bande à Bonnot" qui, derrière une proclamation d'appartenance à la

mouvance anarchiste, s'efforçait de justifier une activité criminelle pure.

Cette confusion des genres va cependant se développer de manière quasi systématique avec l'avènement de l'anomie planétaire résultant de l'effondrement du bloc communiste, comme nous le verrons plus loin.

### ***Intégration des technologies nouvelles à des fins criminelles***

Le développement exponentiel des technologies nouvelles a radicalement modifié le concept même de la communication au cours des trente dernières années. L'accélération des processus de transmission de l'information ajoutée à une dérégulation quasi totale voulue par les Etats techniquement avancés, au nom d'une idéologie libérale sans limites censée tout à la fois symboliser le dynamisme, la renaissance de l'esprit d'entreprise, une soif d'aventure [qui peut être conserve des liens obscurs avec les temps historiques des grandes découvertes dont nous nous sentons quelque peu orphelins] ; mais aussi la volonté de marquer la différence, la rupture, avec les archaïsmes des Etats de l'ancienne sphère soviétique demeurée encore aujourd'hui dans les mentalités profondes "l'ennemi de référence".

Tout système, quelles que soient les intentions louables qui président à sa mise en place, recèle nécessairement en lui même ses propres effets pervers et néfastes. De même, le concept de liberté cher à tous, appliqué de manière idéale ou idéaliste, autorise "de facto" qu'au nom de ses principes puissent également se développer des forces qui fondamentalement lui sont opposées, voire œuvrent dans le sens de l'abolition de cette même liberté.

S'il est à mettre au crédit du développement technologique que, par exemple, des groupes de chercheurs ou de médecins situés aux antipodes, puissent mettre en temps réel leurs connaissances et leurs intelligences en commun au profit d'une noble cause ; il est tout aussi vrai, mais autrement plus inquiétant que n'importe qui puisse, selon des procédures et des voies identiques, accéder pour des motifs moins louables à des banques de données scientifiques ou confidentielles recelant des informations sensibles.

S'il est exemplaire que des enfants d'école primaire de France et d'Afrique du Sud puissent correspondre et échanger via internet ; il n'est pas acceptable que des groupuscules néonazis<sup>11</sup> puissent en toute impunité et selon les mêmes modalités diffuser leur idéologie négationiste, crier leur apologie du crime, proférer des appels au meurtre.

De tels exemples posent à notre sens la question fondamentale des limites de la liberté dans une société qui se fixe justement pour objectif prioritaire de la défendre.

Devant la prolifération des déviances, le politique, comme de coutume, c'est à dire "a posteriori", se pose la question des parades qu'il conviendrait d'appliquer à un système foisonnant et incontrôlable qu'il a laissé se mettre en place. Si gouverner signifiait véritablement l'aptitude à prévoir que lui prêche le bon sens populaire, peu d'hommes politiques mériteraient aujourd'hui d'exercer les fonctions qui leurs sont confiées, tant ils se sont montrés inaptes à anticiper, fût-ce modestement, sur les développements prévisibles de leurs inconséquentes décisions. On en est aujourd'hui réduit à tenter d'imaginer des parades qui sont aussi difficiles à concevoir que probablement inopérantes. Même si l'on admet que des systèmes de contrôle et de filtrage des flux d'informations puissent être rapidement mis en place, se posera inévitablement la question des critères d'intervention qui, compte tenu du nombre incalculable des messages de tous ordres en transit, seront nécessairement aléatoires, par définition contournables et "in fine" inexploitable. Ces faiblesses intrinsèques, en admettant qu'elles inquiètent réellement aujourd'hui les décideurs, ont été très rapidement identifiées et intégrées par tous ceux qui, pour une raison ou pour une autre, ne souhaitent pas aliéner serait-ce pour une part, leur liberté de manœuvre.



Les interconnexions des systèmes sont telles que la traçabilité, l'identification des intervenants, se révèlent extrêmement difficiles, chacun pouvant apparaître sous des labels différents et non repérables, au même titre que la nature délictueuse de leurs messages ou de leurs actions peuvent s'avérer très complexes voire impossibles à établir.

Tous les excès deviennent alors vraisemblables, aucune hypothèse ne peut plus être écartée. Cette révolution des technologies appliquées a très largement contribué à dynamiser la criminalité internationale, les acteurs pouvant s'abriter derrière un anonymat protecteur. On peut d'ailleurs supposer que ces opportunités ont favorisé l'éclosion de vocations criminelles, drainant vers ces sphères ceux que retenaient des dangers induits jugés trop importants ou qui manquaient de courage pour basculer vers une criminalité plus traditionnelle, avec les risques propres aux braqueurs et autres adeptes de la cambriole.

Le paysage constitutif de la criminalité a donc changé, les acteurs bénéficiant d'une opacité inespérée, et de nouveaux profils impossibles à définir de manière fiable ont profité de l'opportunité pour se livrer à leurs penchants naturels. Ainsi se sont également transformés les modes de développement de la prostitution, les réseaux de pédophilie, les sectes de tous poils, les filières de distribution des produits illicites.

Mais même là, l'inconscience des politiques demeure consternante. Qu'un ex-ministre de l'Education Nationale<sup>12</sup>, réglant ses ultimes comptes avec les corps de fonctionnaires dont il était en charge, puisse prédire que l'Internet consacrerait la disparition du métier d'enseignant est selon nous significatif de deux constats :

Ledit ministre n'a visiblement pas compris que l'acte d'enseigner ne saurait en aucun cas se résumer à la transmission de connaissances ou de contenus, car c'est bien au niveau de l'acquisition de la méthode et de la stimulation de l'éveil intellectuel que se situe l'essentiel de la pédagogie. Sur ce plan, aucune machine, aussi performante soit elle, ne pourra se substituer à l'humain et c'est fort heureux. Le croire, le dire, est en soi une ânerie, une preuve d'incompétence ; vouloir le faire croire est une tromperie, une forfaiture.

Le même homme n'a qu'une vision angélique du réseau Internet sur lequel il ne s'est visiblement jamais attardé ; ou bien il n'y voit que l'usage strictement ciblé du chercheur. . . de toute évidence, il ignore que 90% ou plus de ce qui passe sur la toile n'a que peu à voir avec la culture telle qu'elle est nécessaire aux jeunes générations.

On peut certes pardonner l'ignorance au commun des mortels, comment par contre admettre qu'un homme politique, avide de responsabilités, en charge pendant presque trois ans du système éducatif, puisse proférer avec une arrogance malvenue de telles énormités ?

La proximité induite par les réseaux a favorisé la perméabilité mutuelle de sphères de criminalité qui étaient antérieurement cloisonnées sinon étanches, rendant plus difficiles encore les identifications et les filiations.

Aux marges de la criminalité et de la délinquance économique, les procédés utilisés par certains groupes industriels se sont également inspirés des facilités que pouvaient procurer le libre accès à l'information. Là où les acteurs économiques pouvaient il y a peu, hésiter à recourir à des pratiques frauduleuses pour s'approprier l'information sensible de leurs concurrents, il est devenu séduisant et peut-être même courant, de céder à la tentation de s'emparer en toute impunité des fichiers de clients, de percer des secrets de fabrication, d'anticiper sur des intentions commerciales relatives à tel ou tel marché aux fins d'être à terme le mieux disant et d'emporter la mise.

On évoque couramment les procédés selon lesquels la firme Raytheon serait parvenue à évincer Thomson sur un marché sud américain. Il est plus que probable que les technologies détournées permettant l'interception des communications, la pénétration des sanctuaires de l'adversaire ont été dans ce cas utilisées sans scrupules par des services américains soucieux de favoriser leurs nationaux.

Le très récent débat autour de l'utilisation du système "ECHELON"<sup>13</sup> par l'administration américaine, vient à point nommé alimenter notre réflexion et soutenir l'hypothèse que désormais les méthodes criminelles ne sont plus l'apanage des seuls truands, puisqu'elles sont indistinctement adoptées aussi

bien par des entités criminelles, mafieuses ou terroristes, que par des Etats et pas des moindres.

Il s'agit en l'occurrence du détournement d'un outil d'écoute à caractère militaire conçu dans le contexte de la guerre froide au lendemain du second conflit mondial et qui portait essentiellement sur l'interception de messages à caractère stratégique et militaire. Les américains, jouant habilement sur ce que recouvre le concept même d'information à caractère stratégique, l'ont très probablement utilisé à des fins d'espionnage industriel au profit des entreprises américaines. Au delà d'une première réaction qui consista à nier l'évidence avec aplomb, dans un second temps, l'ancien dirigeant de la CIA, James Woolsey en personne, confirmant l'honnêteté des révélations du journaliste anglais Duncan Campbell, adopta une stratégie diamétralement opposée aux premiers dénis américains, poussant alors la mauvaise foi à son comble en justifiant le comportement délictueux de la NSA dans l'utilisation du système ECHELON par la nécessité de contrer les comportements hostiles à la libre concurrence dont auraient fait preuve des entreprises et des Etats européens. En langage moins diplomatique, son propos revient à dire :

"certes nous nous sommes comportés comme des voyous, mais en cela nous n'avons fait que suivre votre exemple".

Sous couvert de s'assurer que des transferts technologiques prohibés ou illicites n'étaient pas en train de se faire au bénéfice d'ennemis déclarés des Etats Unis, c'étaient les données financières et techniques touchant aux grands marchés en cours de négociation qui étaient pénétrées "in fine" au bénéfice des prestataires potentiels américains.

On connaissait les pratiques de l'espionnage industriel commandité par les grands groupes et celles de l'espionnage militaire au profit des Etats ; les moyens militaires perdant une part majeure de leur raison d'être du fait de la nouvelle configuration géopolitique mondiale, ces mêmes outils sont donc reconvertis par les puissances étatiques, mais à l'avantage cette fois de la guerre économique.

Nous ne sommes plus dans le seul domaine du glissement d'un registre sémantique à l'autre, mais dans le passage à l'acte qui consiste à utiliser les moyens militaires à des fins économiques.

Le danger ne vient donc pas exclusivement des seules organisations criminelles, mais également de la déviance comportementale d'Etats en situation de monopole sur une technologie de pointe totalement détournée de sa destination initiale. Détournement qui fait au demeurant l'objet d'une tentative pour le moins discutable de justification "a posteriori". Cette surprenante confusion des genres laisse difficilement présager une hypothèse crédible et favorable de synergie des actions contre les risques criminels.

En l'absence de toute forme équitable de contrôles des puissances étatiques sur ces réseaux ; [ce qui somme toute nous aurait replacés dans un contexte polémologique tendu, mais aurait au moins eu le mérite de la clarté] ; toutes les hypothèses de menaces deviennent potentiellement crédibles et stratégiquement d'autant plus dangereuses que l'identité de l'agresseur est par définition incertaine.

Les puissances étatiques ont-elles encore les moyens de reprendre la main en assurant "a minima" une veille sécuritaire sur les réseaux de communication ? Rien n'est moins sûr.

En admettant que ce soit encore scientifiquement et techniquement possible :

Cette volonté existe-t-elle ?

N'est-elle pas obérée par l'influence que la criminalité internationale exerce indirectement sur les décideurs ?

Fait-elle seulement partie des préoccupations des hommes politiques plus soucieux de caler leurs décisions et leurs comportements sur les tendances d'opinions qu'ils scrutent quotidiennement avec anxiété dans les résultats des sondages d'opinion ?

Nous sommes désormais dans le règne de l'aléatoire, et à défaut de nous rassurer, le discours politique convenu tente avec une laborieuse aptitude à convaincre, de minimiser la réalité des risques en expliquant que le gigantisme des flux d'informations constitue la meilleure protection possible à la nécessaire confidentialité des communications de tous ordres, dans la mesure où les écoutes et interceptions ne sont en mesure

d'analyser qu'une part infime des messages. Rien ne permet cependant de garantir que des clefs de lecture particulièrement élaborées ne puissent être à même d'effectuer des tris sélectifs redoutablement efficaces.

## **2 Quand la criminalité internationale menace le fonctionnement des Etats.**

### ***Territoires de nuisances***

#### **Les zones grises à l'échelle mondiale**

Pour galvaudé que soit aujourd'hui le terme, il n'en correspond pas moins à une réalité géopolitique, avec une fâcheuse tendance à concerner des régions de plus en plus nombreuses depuis une dizaine d'années. On a parfois dit que ces zones étaient hors de toute forme de contrôle, ce qui se révèle rigoureusement inexact.

Si une caractéristique leur est commune, c'est qu'effectivement elles échappent au contrôle des Etats ou des superstructures internationales, mais elles sont de fait sous la coupe de groupes criminels ou paramilitaires, qu'ils soient ou non dégénérés. Les régions hors du droit les plus fréquemment citées se trouvent en Amérique latine et centrale [Colombie, Bolivie, Pérou] ; dans la partie septentrionale de l'Asie du sud est [triangle d'or] ; aux confins de l'Iran, de l'Afghanistan, du Pakistan [croissant d'or] ; aux marches occidentales de la Chine ; mais aussi aux portes de l'Europe [Turquie, ex Yougoslavie, nouvelles républiques du sud ouest de l'ex URSS, Etats des Balkans].

L'autorité de l'Etat ne s'exerce plus dans ces territoires "anomiques", au bénéfice de celle de bandes armées plus ou moins bien organisées et dont la vocation est pour le moins imprécise. Cette lèpre s'étend rapidement et gagne progressivement des espaces nouveaux, partout là où se dilue l'autorité étatique. Une opacité s'installe lentement mais sûrement sur les anciennes républiques soviétiques dans lesquelles l'effondrement économique est propice à l'éclosion de tous les trafics. Il s'agit là comme dans la plupart des Etats de l'Europe de l'Est, de zones chaotiques incertaines plus que de zones grises à proprement parler, dans la mesure où il est

encore possible de s'y rendre, mais dans des conditions de sécurité de moins en moins certaines.

En Afrique, les zones grises gagnent du terrain au gré du désengagement coopératif des anciennes puissances tutélaires, et ce à l'Est comme à l'Ouest. On attendait une explosion en Afrique du sud après les élections de 1994. Elle n'est fort heureusement pas advenue, mais malgré la disparition de l'apartheid, la déception des oubliés qui espéraient qu'avec l'arrivée au pouvoir de l'ANC et de Nelson Mandela, le slogan :

**"One man one vote"**

se prolongerait par une accession immédiate au niveau de vie et de consommation des Afrikaners blancs, a conduit les populations des "townships" à devenir le vivier d'une formidable criminalité organisée qui ne demande qu'à prospérer. L'Afrique du sud est aujourd'hui le sas de la plupart des trafics qui transitent par l'Afrique, y ont leur destination ou en sont issus. Ces régions hors contrôle constituent des sanctuaires au sein desquels se développent et prospèrent les organisations criminelles transnationales avec la complicité active ou passive de ceux qui y exercent plus ou moins efficacement le pouvoir, quand il n'y a pas confusion des genres. Les règles du droit international n'autorisent pas des interventions directes qui constitueraient une ingérence dans les affaires intérieures d'États dits souverains ; et quand cela survient les justifications juridiques sont difficilement plaidables.

Si l'intervention des "marines" du président Bush au Panama pour procéder à l'arrestation du Général Noriega, chef de l'État, peut trouver une justification non discutable au plan moral, elle constitue néanmoins un acte d'agression caractérisé qui place l'administration américaine au même plan que l'Irak lorsque Saddam Hussein fit entrer ses troupes au Koweït.

Comment admettre dès lors que ce qui est réputé criminel perpétré par Saddam Hussein, devienne acceptable lorsque le président des USA en est le commanditaire ?

Dans la plupart de ces territoires, avant les années 80, préexistait un espace de criminalité embryonnaire, à l'intérieur duquel se développaient des productions illicites qui, souvent, constituaient l'unique source de revenus d'une part de la

population (pavot dans le croissant d'or et le triangle d'or, feuille de coca dans les pays d'Amérique latine).

Les tentatives économiques de substituer des productions licites aux productions prohibées ont été vouées à l'échec. Le contrôle du cours des matières premières par les pays développés, qui vise à faire produire au moindre coût, ruina toute hypothèse de substitution.

Comment en effet convaincre le paysan de cultiver du café, du thé, du coton dont les prix ne lui permettront pas de nourrir sa famille, quand il peut gagner deux ou dix fois plus en fournissant un produit par ailleurs traditionnel et ce d'autant que sa prohibition est perçue comme imposée de l'extérieur par ceux là même qui refusent d'acquérir les marchandises légales au juste prix et qui dans le même temps constituent le débouché commercial le plus rentable ?

L'épanouissement, voire l'explosion, de ces activités criminelles est directement lié au changement de nature du nouvel ordre mondial. Nombre de ces régions, soutenues par l'un ou l'autre des blocs politiques étaient, au travers de régimes fantômes, le terrain d'affrontements par substitution ou délégation du monde bipolaire antérieur à 1990.

### **Les zones grises à l'échelle locale**

A l'intérieur des Etats s'est développé un phénomène d'urbanisation anarchique, l'essor de la société dite de "consommation" ayant eu pour effet un double drainage de population.

Ces regroupements migratoires ont bénéficié successivement du flux de l'apport interne déplaçant les populations des zones rurales vers les zones urbaines ; mais aussi de la concentration de travailleurs étrangers, puis de leurs familles, vers ces nouveaux centres péri urbains.

En cette toute fin de 20<sup>ème</sup> siècle plus de 400 agglomérations comptent une population supérieure au million d'âmes ; environ 270 se trouvent dans les pays du tiers monde, là où la population croît de 3% l'an. Pour le seul continent Africain, on comptait en 1950 six villes de 1 million d'habitants, en 1980 dix neuf atteignaient ce chiffre, le seuil de cinquante est vraisemblablement sur le point d'être franchi dès le début du 21<sup>ème</sup> siècle.

Ce n'est pas le seul fruit du hasard si, dans l'histoire récente, les plus graves émeutes que l'Afrique du sud ait connues, ont pris naissance à Soweto<sup>14</sup>. Il n'est pas plus difficile d'imaginer, alors même que les pays développés ne peuvent qu'à grand peine continuer de dire la loi et de la faire respecter dans les banlieues dites sensibles ou chaudes placées sous leur juridiction, quelle doit être l'atmosphère qui règne dans les quartiers périphériques des mégapoles du tiers monde. La population rurale, sans doute initialement bien intentionnée, s'y trouve rapidement mise en coupe réglée par une faune de criminels qui prospèrent comme poissons dans l'eau dans un milieu où ils se fondent, deviennent indétectables et règnent rapidement en maîtres absolus. Il est dès lors aisé, dans une population laissée pour compte par la crise économique, dépourvue des moyens de subsistance les plus élémentaires, de recruter, de salarier, d'enrôler des seconds couteaux avides de survivre et de nourrir leurs familles.

Le pouvoir politique se révélant incapable de pourvoir aux besoins de base, les donneurs d'ordres : criminels, mafieux ou ex-combattants issus de guérillas dégénérées, passent aux yeux du peuple pour des bienfaiteurs incarnant une version moderne de "Robin des Bois" auxquels il devient pour le moins délicat sinon fatal de se dérober. C'est ainsi que ces pourvoyeurs d'emplois, non seulement parviennent à se fondre dans la masse, mais y trouvent un refuge inviolable, parce qu'ils sont perçus comme des protecteurs dans l'acception la plus large du terme, dans la mesure où ils apportent ce que l'Etat est incapable d'offrir. Ainsi le crime prend-il pied dans l'absence de corps social en s'intégrant au plus près des masses populaires, redécouvrant sans doute sans en avoir conscience, les vertus des préceptes de l'action révolutionnaire chers aux théoriciens du marxisme et de la révolution prolétarienne qui préconisaient,



certes à des fins sans doute plus nobles, de se fondre dans le peuple.

La collusion décrite plus haut entre les mouvements révolutionnaires dégénérés et la grande criminalité ne laisse alors pas d'inquiéter, si l'on prend conscience du potentiel de nuisance insurrectionnelle que peuvent représenter de telles accumulations de populations aisément manipulables à proximité immédiate d'installations sensibles : sites industriels, aéroports internationaux, sanctuaires politiques ou militaires. . .

Dans une moindre mesure, les conurbations concentrées dans les pays développés de l'hémisphère nord ont posé, posent encore et continueront probablement de poser des problèmes pour le moins délicats. Un bref rappel historique est de nature à éclairer le processus tel qu'il apparaît aujourd'hui dans les banlieues françaises.

Dès après la guerre et jusque dans les années 60, fleurissent aux portes des villes d'importance ce que l'on dénomme alors des "bidonvilles", [parce qu'ils sont construits de brique et de bois, de vieilles tôles et de bidons], qui jouxtent les quartiers périphériques plus ou moins insalubres. A un déficit majeur de construction succède une volonté politique affirmée d'offrir aux populations ouvrières des logements dotés du confort. On bétonne donc sans barguigner, sans compter et les pourtours de Paris, Lyon, Marseille, en fait de toutes les métropoles régionales, voient surgir du sol des barres de béton, des tours de quinze étages, les prémices de ce que seront dix à quinze ans plus tard les "villes nouvelles". Pour qui a eu l'occasion de parcourir les périphéries de Moscou, Bucarest et du Berlin de l'ex RDA, l'analogie architecturale est pour le moins troublante. C'est le règne des cités dortoirs coupées d'avenues rectilignes et tristes qui n'en finissent pas de mener nulle part. Ce ne sont que des lieux de sommeil et non des lieux de vie que l'on construit ainsi à tour de bras, avec frénésie.

Au fil des années, la population ouvrière initiale a vu son niveau de vie s'améliorer libérant les appartements pour s'endetter à vie dans des acquisitions d'HLM horizontaux, de pavillons d'une qualité tout aussi discutable, mais qui donnent l'illusion d'être chez soi, d'accéder au statut privilégié et envié de possédant. On songe alors à détruire les "bidonvilles", les "favellas" de l'Europe pour installer leurs occupants, ces travailleurs migrants

que l'on a justement fait venir pour construire "La Courneuve", "les Minguettes" et autres quartiers et cités. Insensiblement on laisse se développer ce qui a constitué l'horreur de mégalopoles américaines dans les années soixante : de véritables ghettos dans lesquels tout naturellement les gens ont tendance à se regrouper en fonction de critères culturels ou d'origine nationale, où se recréent et se perpétuent des modes de vie tout à fait respectables, mais totalement contraires à la volonté politique affirmée de favoriser l'intégration. Les difficultés sérieuses surviennent consécutivement à une décision politique et à un facteur économique exogène quasi simultanés.

La décision politique, légitime au demeurant, est celle qui, sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing, consent à favoriser le regroupement familial. Il n'était plus humainement possible de maintenir ces travailleurs migrants coupés de leurs familles qu'ils ne voyaient au mieux qu'une fois l'an. Par ailleurs, la durée de leur séjour justifiait pleinement s'ils le souhaitaient, qu'ils puissent demeurer sur le territoire national où ils avaient amplement mérité et conquis des droits.

Le facteur économique exogène tient à la crise déclenchée dès 1973 qui va voir au fil des mois et des années grimper de façon vertigineuse le chiffre du chômage, phénomène qui frappera directement les populations les plus fragiles et les moins bien intégrées : les vagues les plus récentes de l'immigration.

C'est la simultanéité de ces deux facteurs qui est aujourd'hui clairement à l'origine de ce que les hommes politiques dénomment pudiquement dans leur langue de bois favorite : "le malaise des banlieues".

Contradictoirement, ce ne sont pas les immigrés de la première génération qui vont être les victimes de ces évolutions, mais majoritairement ceux de la seconde et de la troisième génération : ceux qui, bien qu'ayant bénéficié de la scolarité obligatoire, vont éprouver le plus de difficultés à jouer la carte de l'intégration à défaut de celle de l'assimilation beaucoup plus lointaine, sinon illusoire.

Ballottés entre la tradition familiale et la culture dominante occidentale ; déchirés entre des parents qui souvent ne parlent

que mal, comprennent peu le français et leur méconnaissance personnelle de la langue et des coutumes originelles de leurs familles ; traumatisés par de brefs retours au pays quand ils constatent qu'ils y sont perçus comme des étrangers et blessés de n'être en France considérés que comme des citoyens de seconde zone, ils vont très rapidement connaître une crise identitaire forte, véritable traumatisme psychique excessivement fragilisant qui peut les faire, dès la première occasion, basculer vers la révolte, voire au delà, pour peu que des âmes bien intentionnées sachent les prendre en charge. Dans le même temps, en vertu du principe d'efficacité, l'Etat au sens large se désengage de ses obligations. C'est la grande époque des restructurations, du redéploiement des services publics, suivie en 1983 par les lois de décentralisation qui transfèrent l'essentiel des responsabilités sur les épaules des élus locaux. Les services publics sont regroupés, leurs représentations locales disparaissent progressivement du paysage suburbain. C'est bientôt le désert administratif, l'Etat n'est plus représenté dans ces quartiers que par l'école et par les rares véhicules de police qui osent encore s'y aventurer.

Un ami commissaire, en poste dans une ville dortoir de la Seine Saint Denis au début des années 80 m'avouait que les voitures des patrouilles nocturnes parcouraient quelques centaines de mètres, s'immobilisaient dans une rue tranquille limitrophe des quartiers difficiles, pour la durée de la mission. . . tant faute d'un contingent de carburant suffisant que pour disposer d'essence en cas d'urgence !.

Les facteurs n'assurent même plus le lien social, ils donnent le sac de courrier au gardien d'immeuble. . .

Les derniers à désertter furent les commerçants, parce qu'ils ne pouvaient survivre à la concurrence des grandes surfaces et des centres commerciaux régionaux, mais aussi lassés des larcins à répétition et des braquages divers. Difficile de maintenir un commerce dans une cité où le taux de chômage atteint ou dépasse le seuil de 50%.

Si pour l'instant, les faits de délinquance constatés dans ces cités relèvent encore de l'initiative individuelle ou de celle de

petits groupes de jeunes sans repères stables ; on voit apparaître de façon de plus en plus lisible une structuration des actes délinquants annonciatrice de la criminalité organisée.

La nature ayant horreur du vide, en l'absence d'autorité de l'Etat, c'est celle de la force qui prévaut avec l'apparition de bandes mieux structurées, de caïds, voire d'éléments exogènes jouissant d'un certain prestige et accédant ainsi au pouvoir de fait. Lors des saccages qui ont fait suite aux manifestations de lycéens en octobre 1998, le pillage des boutiques de téléphonie et de vêtements de sport avaient été planifiés de façon systématique et ciblée. Quand le butin a été retrouvé, il était stocké dans des lieux spécifiques et devait alimenter des réseaux de revente.

Dans certains quartiers difficiles du Val de Marne, les policiers ont été surpris de constater qu'un nombre significatif d'associations dites "de la loi de 1901" affichant des activités sociales, culturelles ou de soutien scolaire, étaient animées par de jeunes adultes bien connus des services de police, comme l'exprime la formule consacrée. Ces jeunes gens apparemment rangés, s'étaient fait oublier, mais on a pu établir que certains d'entre eux, en nombre limité certes, avaient participé à des camps de vacances en Bosnie, en Afghanistan ou au Liban. Nul ne doute qu'ils y aient étudié avec le plus grand sérieux l'architecture antique sur le site de Baalbek, ou l'histoire de la route de la soie dont une variante traversait le Pamir.

Nous pouvons par exemple constater aujourd'hui en France une montée en puissance des revendications identitaires qui vont au rebours des principes fondateurs de l'Etat laïc et républicain. En 1989 déjà, l'affaire dite "des foulards" que des jeunes filles de confession musulmane, disaient vouloir conserver à l'école ou au lycée, sans que l'on puisse déterminer si c'était par pure conviction personnelle ou du fait de la pression familiale, avait défrayé la chronique.

Alors même que la loi permettait d'afficher une position ferme et intransigeante, le gouvernement de l'époque, dans un acte de courage politique édifiant, loin de se prononcer clairement, avait saisi le Conseil d'Etat qui dans une langue de bois exemplaire, avait simplement jugé utile de préciser que seul "le port ostentatoire de signes d'appartenance" était prohibé.

Cela revenait à laisser aux acteurs de terrain, enseignants, élus locaux, chefs d'établissement, le soin d'apprécier ce qui relevait ou non de l'ostentatoire.

Etymologiquement<sup>15</sup> "ostendere" signifie montrer. . .

L'exemple serait au demeurant véniel, s'il ne mettait en exergue deux faits majeurs, susceptibles de remettre en cause le principe de laïcité.

D'une part, cette tendance à la revendication identitaire (dont l'origine est à rechercher simultanément dans l'échec de la démarche d'intégration, elle même issue d'une politique de la ville trop longtemps inexistante, ainsi que dans la prolifération de groupes d'influence actifs), vise à s'attribuer une légitimité confessionnelle. Ces exigences menacent directement les fondements laïcs de l'institution. La multi-confessionnalité d'un Etat démocratique ne peut se satisfaire que d'une pluralité discrète et respectueuse des autres convictions. Afficher ses appartenances quelles qu'elles soient, revient de fait à contrecarrer la volonté d'intégration (et non d'assimilation) qui a fait la diversité et par conséquent la richesse d'un pays comme la France, en prenant le risque de cautionner, de consacrer un fractionnement religieux ou culturel dont on a vu quelles étaient les vertus et quels résultats étonnants il pouvait avoir, notamment dans les républiques de l'ex Yougoslavie. C'est aussi ouvrir la porte à l'exacerbation de toutes les formes d'intégrismes.

D'autre part, le refus de statuer des hommes en charge de l'Etat, au nom sans doute une fois encore du "politiquement correct" et alors même qu'il était intellectuellement et électoralement de bon ton, en vertu du respect des libertés individuelles, de laisser s'afficher les différences, fussent elles ostentatoires et contraires aux fondements de l'Etat laïc.

### **Le narcotrafic et l'économie souterraine**

La situation de crise économique s'est sans doute révélée plus prégnante dans les quartiers situés en marge des grandes

conurbations et des solutions alternatives simples sont apparues de façon spontanée ou calculée afin de s'approprier une part des fruits de la croissance à défaut de pouvoir bénéficier des retombées d'un développement économique légal. Le cumul des handicaps :

Sentiment d'exclusion

Absence d'emploi

Oisiveté

Désertification administrative

Absence d'échanges intercommunautaires

a favorisé, encouragé la recherche de sources de profits diversifiés avec une fois encore un seul dénominateur commun : la volonté et le besoin de se procurer de l'argent par n'importe quel moyen.

Dans ce contexte périurbain, le sentiment identitaire se réduit souvent à des concepts primaires de "cité", voire de "barre" ou de "cage d'escalier" à l'intérieur de la cité ainsi qu'à celui de groupe.

Ces zones de détresse sont rapidement apparues pour les plus habiles comme de véritables marchés captifs potentiels, d'autant mieux protégés et aisés à défendre contre l'hypothétique volonté des pouvoirs politiques d'y faire respecter la loi, que la relégation sociale exacerbe le réflexe de repli du groupe, de protection nécessaire, et rend très difficiles les interventions exogènes.

Il a suffi dès lors de recruter en leur sein les vecteurs actifs d'une activité lucrative.

On a donc vu se développer dans les quartiers à la périphérie des grandes agglomérations françaises, mais le processus fut identique dans presque tous les Etats d'Europe occidentale, un système économique parallèle axé sur trois activités majeures :

Le travail clandestin

Le recel

## Le narco trafic de demi gros et de détail

**A** Ces zones grises, compte tenu de leurs caractéristiques, sont un lieu idéal pour accueillir les clandestins qui peuvent y être cachés et pris en charge de façon totalement anonyme. Ils ont besoin d'argent pour vivre, mais aussi pour rembourser aux passeurs le prix de leur voyage et deviennent une proie facile pour des donneurs d'ordres peu scrupuleux, souvent originaires des mêmes régions, qui peuvent ainsi les exploiter des années durant, jusqu'à ce que la dette soit éteinte<sup>16</sup>.

A Paris on ne dénombre plus les ateliers clandestins de confection tenus par des Asiatiques ou par des Turcs, qui produisent aux tarifs du tiers monde un ratio conséquent des pièces vestimentaires écoulés par les entreprises de confection du Sentier. Le système même de la chaîne de production est tellement fractionné en tâches parcellaires, qu'il est excessivement difficile de remonter les filières jusqu'aux ateliers de fabrication initiaux, sauf à mettre en place des dispositifs de surveillance particulièrement lourds et coûteux. Bien entendu il n'est pas exclu de penser que certains commerçants ayant pignon sur rue, n'ignorent rien, au moment où ils cousent leur griffe sur les vêtements, du parcours accompli par le produit qu'ils mettent en vente. Cependant, le mode de fonctionnement de cette branche industrielle aux multiples étapes rend aléatoire la traçabilité des objets et l'on peut imaginer aussi que certains se laissent en toute innocence abuser.

**B** Le recel, gravitant essentiellement autour des véhicules à moteur, qu'ils aient deux ou quatre roues, souvent sous forme de pièces détachées, alimente un marché beaucoup plus vaste de véhicules volés ou reconstitués dont on sait qu'ils franchissent par dizaines les frontières pour satisfaire les commandes passées outre Méditerranée et vers les pays de l'ancien bloc soviétique, mais aussi sur le marché criminel local. Cette activité économique très élaborée fonctionne actuellement surtout entre la Pologne et l'Europe occidentale.

En France, en Belgique, en Allemagne, dès le lundi matin, on peut voir arriver chez les revendeurs de véhicules d'occasion roulants ou accidentés, des camions immatriculés en Pologne ou dans

d'autres pays de l'ex sphère soviétique, attelés à des remorques plateaux, qui repartent quelques heures ou quelques jours plus tard, chargés de carcasses automobiles en plus ou moins bon état, mais surtout munis des papiers officiels correspondants. Ils règlent leurs achats "cash" pour quelques dizaines de milliers de francs. Il n'est pas interdit de penser que ces liquidités puissent provenir directement d'autres transactions, moins licites, effectués en amont.

Toujours prompte à médire, la rumeur affirme par exemple que l'on peut aisément se procurer auprès de ces transporteurs des armes venues d'ailleurs [Kalachnikovs, Skorpions, Uzzis] ; mais aussi toute la gamme des stupéfiants de synthèse.

La plupart du temps, ces véhicules exportés ne rouleront jamais plus, du moins en apparence. Ils seront, selon leur état, cannibalisés, mais surtout leurs papiers acquis réglementairement permettront à d'autres véhicules, volés cette fois et ayant emprunté d'autres circuits, d'être remis sur le marché en toute légitimité administrative.

En Russie, par exemple, cette apparence de légalité n'est même pas nécessaire où l'on peut voir rouler de grosses limousines portant encore leurs plaques françaises ou allemandes. Il ne semble pas que les autorités locales aient quelque intention que ce soit de lutter contre ces trafics dont elles ont au demeurant parfaitement connaissance, voire dont elles tirent elles mêmes bénéfice par complicité ou en échange de leur silence.

**C** Les trafics de stupéfiants. Si de temps à autre la presse fait ses régals d'initiatives de jeunes des banlieues nettoyant un quartier de ses dealers, elle omet soigneusement de pousser plus avant ses réflexions en se demandant par exemple si ces actions ne visent pas en fait à protéger un territoire et son marché, d'initiatives extérieures mal perçues.

La drogue, sous toutes ses formes, circule dans les cités et si ces lieux ne sont pas nécessairement les sites de consommation les plus chauds, ils sont les points d'approvisionnement pour les semi-grossistes et les particuliers. On se trouve là en fin de circuit et les profits, s'ils ne reposent pas sur les marges les plus importantes, n'en sont pas moins conséquents compte tenu des masses en jeu. On fait mine de ne rien voir et pourtant, il suffit d'observer dans ces quartiers où le chômage et la misère sont censés atteindre des sommets :



La présence de véhicules haut de gamme pilotés par des jeunes gens sans emploi régulier connu.

La percée de la mode des vêtements de marque souvent très coûteux que portent, comme un signe de réussite sociale, ceux là même qui traînent sur les trottoirs et aux abords des immeubles jusque tard dans la nuit.

Un petit veilleur, qui ne transportera jamais sur lui une seule barrette de shit ou un gramme de poudre, mais qui aura pour toute mission de demeurer des heures sur la voie publique pour veiller à la sûreté des lieux et signaler toute présence suspecte, peut ainsi chaque semaine empocher de six à sept mille francs nets d'impôts et de charges sociales.

Le système étant hyper hiérarchisé, on imagine sans peine quels gains peuvent être réalisés aux autres échelons du seul trafic local.

Voici quelques années, lorsqu'un dealer était "logé" et qu'une perquisition avait lieu, les familles semblaient consternées en découvrant la réalité.

Aujourd'hui, on tente systématiquement de déplacer l'incident sur le registre des exactions policières, voire quand c'est opportun, du racisme, sans doute pour occulter une réalité moins médiatique. Ces jeunes délinquants font souvent vivre leurs familles qui sont silencieusement consentantes quand elles ne sont pas complices ou même organisatrices du marché.

### **Le terreau des violences urbaines**

Au début des années 80, la société française a brusquement découvert que des quartiers entiers pouvaient s'embraser en quelques instants, livrant la rue à des hordes d'émeutiers particulièrement violents et désireux d'en découdre avec les forces de l'ordre.

Bien sûr on garde en mémoire les chaudes journées de mai 1968, les barricades du quartier latin et les quelques voitures qui avaient fini en cendres ; mais dans l'inconscient collectif, mai 68 a intégré les registres de l'histoire, cette période est politiquement identifiable, elle correspond à un contexte social agité, mais culturellement assimilé.

Les émeutes, les vraies, on les regardait à la télévision quand elles se déroulaient à Belfast, à Soweto ou à San Francisco.

Les Minguettes, Vaulx en Velin, Mantes la Jolie : peu à peu, tous les quartiers sensibles ont connu leurs nuits chaudes qui parfois, au hasard de manifestations politiques mal contrôlées se sont prolongées par le pillage organisé du centre des villes voisines. Passée l'émotion qui s'en est suivie, puis l'exaspération devant la répétition de ces exactions, la lecture des comptes rendus qui en ont été faits "a posteriori" par la presse et par les autorités, permet de retrouver des schémas types dans le déclenchement des incidents.

Parfois c'est l'affrontement de deux bandes rivales désireuses de s'assurer le contrôle d'un territoire ; une bagarre qui a mal tourné et dans laquelle un jeune a été blessé ou a perdu la vie.

Ici, c'est un contrôle d'identité perçu comme vexatoire et discriminatoire ou suivi d'une bavure policière.

Là c'est l'arrestation mouvementée d'un individu en délicatesse avec la justice.

Très récemment c'est le suicide d'une mère de famille consécutif à la découverte de stupéfiants dans la chambre de son fils.

Au delà de l'incident déclencheur immédiat, tout tourne autour de la protection et de la défense d'un territoire dont on veut simultanément s'assurer l'exclusive et interdire l'accès à toute forme d'autorité ou de présence perçue comme menaçant les intérêts de quelques membres de la communauté. Nous retrouvons bien là une logique mafieuse !

On ne peut faire abstraction du fait qu'il y ait aussi dans ces formes d'affrontements une dimension ludique et provocatrice censée distraire d'une certaine monotonie dans ces quartiers où il ne se passe rien : incendie d'un véhicule à l'issue d'un rodéo, intervention puis agression des pompiers, enfin affrontement avec les forces de l'ordre. . . de quoi animer une soirée ! Cependant l'organisation même des incidents, la stratégie évoluée du déplacement des groupes, le choix des lieux, les périodes au cours desquelles les événements se produisent, procèdent d'une méthode qui ne doit rien au hasard. Une étude

approfondie et un croisement attentif des divers paramètres réunis pourrait sans doute permettre de dégager des constantes et des logiques dont on pourrait tirer un enseignement profitable et instructif à des fins de titre prévention dans le domaine sécuritaire.

On pourrait à cet égard s'inspirer des méthodes mises au point par Victor Goldsmith<sup>17</sup> au bénéfice de la municipalité de New York et du "N.Y.C.P.D" (New York City Police Department).

Nul ne peut douter que la réalisation d'études cartographiques locales de la criminalité dans certaines grandes villes et dans leur périphérie ne puisse faire apparaître des constantes temporelles, saisonnières, microgéographiques précieuses tant en termes de prévention qu'en termes de répression éventuelle des délits. L'étude qualitative et quantitative des flux de voyageurs entre différents points sensibles du réseau de transport en commun peut par exemple mettre en exergue des axes de déplacements, des liaisons "arrivées - départs" à certaines heures de la journée ou dans les périodes précédant des événements drainant une masse importante de public. Une telle radiographie des déplacements de populations potentiellement délinquantes serait susceptible de mettre les services de sécurité en situation d'intervenir le cas échéant avec un temps d'avance. Les moyens techniques existent : qu'il s'agisse de la surveillance en vidéo sécurité du réseau ferré souterrain, des capacités de liaison radio des véhicules en surface; mais c'est la volonté politique de les mettre en synergie et de les exploiter qui manque cruellement ; contrairement au nom de la protection des libertés individuelles.

Si ces incidents sont possibles, c'est d'abord parce qu'ils se déroulent dans des territoires mal contrôlés par les autorités, ou bien parce que certains ont intérêt à affirmer leur volonté d'asseoir leur mainmise sur une aire géographique donnée. Ces zones grises ou en passe de le devenir sont donc un enjeu fort dont les politiques doivent se préoccuper. Les investigations policières ont révélé la présence de caches d'armes importantes, de quantités non négligeables de stupéfiants et de monnaie, sans commune mesure avec une petite délinquance de quartier. Qu'elles soient criminelles ou à caractère politique, il est indéniable que des organisations illicites aux intentions peu

louables ont pris pied dans certaines de ces cités dans lesquelles le droit ne s'exerce plus que de façon aléatoire. Elles y ont trouvé un terrain propice au développement de leurs activités, un vivier de recrutement relativement aisé à gérer, mais aussi sans doute un havre protecteur, un sanctuaire au sein duquel elles se sentent à l'abri. Il est intéressant de noter de quelle façon s'est faite la récupération politique et médiatique des incidents qui se sont produits au cours des dernières années. On élude soigneusement les motifs réels pour focaliser l'attention sur la seule dimension sociale du phénomène. Chaque infraction, notamment si elle met en cause des individus issus de l'immigration et fussent ils, comme l'on dit "bien connus des services de police", est rituellement sortie de son contexte criminel pour être replacée dans une logique ségrégative. Bien que la France soit l'un des pays dans lesquels les comportements racistes ou xénophobes soient le plus sévèrement et à juste titre réprimés ; le thème même du racisme demeure extrêmement sensible et mobilisateur. Sans doute les thèses véhiculées par le Front National et la répulsion qu'elles inspirent n'y sont elles pas pour rien. Le caractère fédérateur de ce thème n'échappe à personne et notamment ni aux jeunes des banlieues, ni aux hommes politiques.

Les uns se réfugient ainsi derrière la présomption d'atteinte aux droits individuels qui permet avec habileté de déplacer les problèmes des cités de banlieue du registre de l'agresseur à celui de l'agressé, victimisant et ce faisant innocentant le délinquant.

Les autres, de manière réflexe et quasi conditionnée, comme s'ils étaient porteurs d'un gigantesque complexe de culpabilité, se laissent systématiquement entraîner sur ce terrain, s'y engouffrent, occultant pour les plus naïfs la problématique sécuritaire, aveuglés par un humanisme dépourvu de tout sens critique ; les plus pervers ou les plus irresponsables s'évertuant avec un rien de mauvaise foi à démontrer que la violence constatée n'est que la résultante du racisme, quand ils ne vont pas jusqu'à la justifier.

Cette extrême ambiguïté dans l'approche des problèmes des banlieues va totalement au rebours des objectifs de sécurité préalables entre autre à toute intégration réussie, en ce qu'elle revient à légitimer en quelque sorte la pérennité des situations de non droit.

Une telle vision à très court terme, médiatique et / ou électoraliste, outre qu'elle ne résout rien, est particulièrement dangereuse et irresponsable, elle fait (sans le savoir ?) le lit de tous les extrémismes et nourrit l'exaspération du corps social qui ne comprend pas les attendus de l'excès de complaisance.

### ***Déstabilisation économique***

#### **Génération de déséquilibres**

Que ce soit au niveau de certains Etats ou au plan local, le développement des activités criminelles met en péril les grands équilibres économiques, mais aussi les principes et les mécanismes de fonctionnement de nos sociétés.

Si nous reprenons le simple exemple du jeune veilleur<sup>18</sup> de banlieue qui "gagne" plusieurs milliers de francs par semaine . . . par quel prodige peut-on tenter de l'insérer socialement, comment lui faire saisir l'intérêt d'une formation et de l'exercice d'un métier pour lequel il percevrait en un mois ce qu'il récolte sur le trottoir de sa cité en huit jours ?

Il y a là un décalage fabuleux entre la prescription théorique, vecteur du message de la société, et la réalité quotidienne que seule une politique volontariste et déterminée peut espérer parvenir à réduire.

Autrefois, la réalité c'était le salaire de misère de l'ouvrier spécialisé ; et le rêve, la richesse que pouvait réserver une réussite inespérée.

On voudrait aujourd'hui parvenir à faire rêver un adolescent de devenir plombier pour un salaire de 8000 francs par mois, quand la marginalité lui offre autant chaque semaine. Comment faire ? Le mécanisme du choix individuel est identique à celui qui fait préférer au paysan Colombien la culture de la feuille de coca à celle du café ; le licite s'avérant infiniment moins lucratif que l'illégal. L'une des toutes premières conséquences de ce décalage se situe au niveau de l'emploi, notamment dans les secteurs de l'industrie, du bâtiment et des services pour lesquels les employeurs ne parviennent plus à recruter de personnels qualifiés, alors que les systèmes éducatifs et de formation peinent à remplir les sections correspondantes. On ne vient à reparler sérieusement de faire appel à de nouveaux contingents de travailleurs immigrés pour occuper ces emplois, alors même que nous ne sommes pas parvenus à intégrer de manière satisfaisante dans le corps social les générations issues des vagues d'immigration précédentes. Les chiffres annoncés pour l'ensemble de la communauté européenne se compteraient en dizaines de millions d'individus.

Ce développement d'une économie parallèle ou souterraine dans le contexte des banlieues ne peut échapper à personne ; et pourtant, évoquée en présence d'acteurs politiques elle est couramment balayée avec mépris d'un revers de main :

"Ce n'est qu'un épiphénomène sans signification particulière "

s'entend-on fréquemment répondre avec une pointe d'agacement. Le refus de voir et de considérer une telle dérive à sa juste importance peut être comprise de deux manières différentes qui, l'une comme l'autre, disqualifient la classe dirigeante :

Dans une hypothèse optimiste, ils sont atteints de cécité et se révèlent inaptés à l'analyse d'une problématique simple malgré tous les signaux d'alerte que peuvent émettre les services déconcentrés de l'Etat et notamment ceux de la police, de l'éducation, de la santé publique. . .

L'alternative pessimiste pourrait laisser penser que cette situation connue constitue de fait à leurs yeux une soupape de sécurité, un substitut à des mesures énergiques pour l'emploi

que l'on ne veut ou ne peut mettre en place et accompagner d'une volonté affirmée de dire enfin la loi et de la faire respecter. Comme si l'on se contentait de ne pas voir pour ne pas devoir justifier l'immobilisme.

Laisser sciemment perdurer une telle situation en imaginant qu'elle différera ou empêchera une explosion locale ou généralisée, confine au delà de la négligence à une complicité de fait avec une forme de criminalité organisée. C'était le discours tenu à propos de la situation économique et sociale en Italie voici une vingtaine d'années, quand on affirmait que le travail illégal rendait supportable un chiffre du chômage impossible à déterminer et contribuait au dynamisme économique du pays. On a pu voir à qui réellement profitait une telle situation, notamment dans les régions du sud, les plus pauvres, mais aussi les plus étroitement contrôlées par la mafia.

Directement alimenté par l'immigration illégale, le développement et la multiplication des ateliers clandestins, au delà des infractions à la loi, a une incidence économique qui peut devenir conséquente. L'industriel qui s'oblige à respecter la législation sur le travail perd rapidement tout ou partie de sa compétitivité quand il est ainsi menacé sur son secteur d'activité. Il ne peut pas réduire ses prix en deçà des coûts de revient. Dans un contexte où la concurrence est déloyale, il n'a d'autre alternative que se déclarer en faillite ou délocaliser sa production vers l'île Maurice, la Tunisie, l'Afrique, là où la rémunération locale du travail est comparable aux pratiques clandestines. Dans un cas comme dans l'autre, il ne contribue plus à l'enrichissement national et alimente conjointement les chiffres du chômage.

Ce faisant, l'industriel ignore cependant souvent qu'il part se mettre sous la coupe des racketteurs de mafias locales qui exigeront à leur tour des "taxes" en échange de la protection de son activité, voire à terme parviendront à s'emparer "légalement" de son outil de travail.

A travers ces exemples simples et localisés on comprend aisément quels dangers les activités criminelles et mafieuses font courir aux circuits économiques traditionnels en générant des déséquilibres insupportables.

La stratégie est somme toute élémentaire : à partir de territoires fragiles dont on s'efforce de prendre le contrôle en y développant la petite criminalité, on installe de véritables fiefs, zones grises dans lesquelles le droit commun n'a plus cours et dont la population comme le tissu économique sont mis en coupe réglée par quelques hommes de main aux ordres des grandes organisations. La base étant établie, il ne reste plus qu'à développer et à diversifier les activités en prenant soin d'évincer les acteurs économiques traditionnels d'une façon ou de l'autre. La machine lancée, rien ne peut plus s'opposer à cette dynamique, notamment lorsque ces entités criminelles acquièrent pour une bouchée de pain et en toute légalité les entreprises et commerces dont elles ont préalablement ruiné les propriétaires.

La respectabilité économique et sociale n'est là encore pas une fin en soi, mais vise essentiellement à ménager des façades qui permettront aux profits illicites d'être réinjectés en toute quiétude, en toute impunité, dans le circuit légal.

Les choses deviennent autrement préoccupantes lorsque ce sont les systèmes étatiques eux-mêmes qui se mettent au diapason et adoptent à leur profit les mœurs et les pratiques mafieuses. L'exemple Russe, tout comme celui des États Balkaniques devrait donner à réfléchir.

Il n'y a pas une infinité de méthodes, mais simplement une variation d'échelle selon les lieux et les activités développées. Ce qui rend la contre attaque excessivement complexe tient justement à la similitude des processus : les groupes criminels ou mafieux ne font qu'adapter à leurs besoins et à leurs objectifs les modes opératoires pratiqués au grand jour par les acteurs économiques légaux. La volonté politique qui visait à libéraliser la presque totalité des échanges au lendemain de la guerre froide, a largement contribué à "booster", à stimuler les activités criminelles transnationales dont les donneurs d'ordres n'ont plus eu qu'à se mettre au goût du jour en adoptant les technologies de communication et de gestion qu'avec un angélisme désarmant et consternant les experts économiques n'imaginaient que destinées à leur seule intention.

De même, la confusion des genres adoptée par l'ex nomenklatura soviétique s'adonnant simultanément ou successivement, aux activités mafieuses et à la prise de contrôle de pans entiers de



l'activité économique Russe, a fait école. Le même scénario préside à l'ouverture au marché mondial de la République Populaire de Chine. Le passage d'une orthodoxie marxiste pure et dure au concept d'économie de marché semble ne pas avoir généré trop d'états d'âmes parmi les dirigeants chinois. C'est la gérontocratie militaire qui s'est du jour au lendemain, ou presque, retrouvée aux commandes [via le complexe militaro industriel] des activités économiques et des entreprises d'Etat brusquement converties aux charmes de l'économie de marché et à l'ouverture sur l'occident.

De véritables dynasties familiales ont éclos "sui generis" avec un encadrement constitué de fils et de filles de dignitaires du régime majoritairement issus du milieu militaire. Les parkings des hôtels internationaux de Pékin, de Xian, de Shanghai, de Canton sont encombrés de "Mercedes, BMW " et autres limousines de prix, toutes affublées de plaques minéralogiques militaires. . . Les bars des mêmes hôtels sont bondés à partir de 17 heures de ces mêmes dignitaires en civil. . . on discute "affaires". . .

Des artères commerçantes issues du néant ont vu le jour à Canton, à Shanghai : s'y succèdent les magasins de luxe les plus prestigieux, identiques à ceux de Madison avenue, des Champs Elysées, du Kurfurstendamm, dans lesquels on ne distingue curieusement aucun client du matin jusqu'au soir.

Rencontrant en 1995 le Consul Général de France en poste à Shanghai, il émettait en confidence l'hypothèse que l'on avait peut-être sous les yeux la version "fin de siècle" de la plus belle série de "blanchisseries automatiques d'argent gris".

Cette succession d'exemples illustre, même s'il n'est pas aisé d'en démonter avec précision et certitude les mécanismes subtils, la prolifération, le développement, la généralisation de "modus operandi" aux similitudes troublantes, qui procèdent tous de principes fonctionnels de base identiques, liés à la fois à la génération de gains occultes et à la volonté de leur donner une légitimité, une respectabilité.

En ce qui concerne l'Empire du Milieu, les profits recyclables ne manquent pas, depuis la production des stupéfiants jusqu'aux armes, en passant par la contrefaçon industrielle de produits audiovisuels ou informatiques (logiciels, compacts discs, cartes bancaires, etc). Le visa pour le marché mondial validé par l'Organisation Mondiale du Commerce présumant une façade d'honorabilité, on consent les efforts et sacrifices nécessaires, même s'il est de notoriété universelle que la criminalité d'Etat chinoise est parmi les plus actives et prospères au détriment des opérateurs économiques occidentaux.

Au prix de l'exécution sommaire de quelques menus escrocs malchanceux chaque mois sur le stade de Shanghai, les apparences sont sauvées, on maintient ainsi l'image de

marque traditionnelle et un peu brutale au demeurant de la République Populaire ; même si dans la foulée les corps des suppliciés alimentent les trafics internationaux d'organes humains fraîchement prélevés, contre espèces sonnantes et trébuchantes (en dollars de préférence !). Les quelques timides protestations enjoignant au respect des droits de l'homme n'entament pas la sérénité traditionnelle des dirigeants chinois, mais donnent bonne conscience à l'humanisme occidental de bon aloi, sans entraver en quoi que ce soit la longue marche en avant du "business".

Nous nous retrouvons dans un contexte d'extrême confusion, le pouvoir politique et l'autorité des Etats sont directement mis en péril par des acteurs plus ou moins respectables, selon qu'ils s'apparentent à la galaxie des grandes firmes transnationales ou aux réseaux de la grande criminalité internationale qui de fait imposent, dictent leurs propres règles et lois aux Etats ; aggravé par le fait que de place en place apparaît une tendance préoccupante de collusion de plus en plus lisible entre ces acteurs et le pouvoir politique lui-même.

L'incompétence ou la vénalité des hommes politiques, les a fait délaissés progressivement la plupart des attributs de la souveraineté qui leur était confiée, que ce soit en matière économique comme dans le domaine financier et monétaire, puisque ces deux champs leur échappent aujourd'hui totalement en vertu des règles nouvelles de l'économie mondiale.

Souvenons nous que de tous temps, la monnaie a toujours eu une signification fondatrice et symbolique pour l'Etat ou le souverain qui avait le privilège de la "battre" et de la mettre en circulation. Sa puissance se mesurait à l'aune des réserves dont il disposait pour garantir sa valeur.

De même, le prestige d'un Etat s'évaluait au regard des richesses matérielles qu'il était en mesure de susciter, de générer, de développer. COLBERT n'avait pas d'autre objectif quand il suggérait à LOUIS XIV de créer les manufactures royales.

Toutes ces prérogatives ont été successivement abdiquées au nom d'une pensée unique dominante prônant la suppression progressive de toutes les formes de contrôles exercés et diluant par conséquent tous les domaines dans lesquels l'autorité régaliennne avait vocation à s'appliquer. Au delà d'un certain seuil, la renonciation devient irréversible, puisque les leviers de commande traditionnels sont délégués, délaissés, abandonnés en d'autres mains.

Nous évoquions, plus haut le glissement du champ lexical affectant le registre traditionnel des échanges, qui emprunte aujourd'hui beaucoup à celui du vocabulaire polémologique : c'est désormais le langage de la guerre qui soutient curieusement les argumentaires économiques.

Le combat des puissants à quitté progressivement (mais pour combien de temps ?) les terrains de manœuvres militaires, y gagnant au passage, la disparition des images de guerre aidant, une réputation désormais plus flatteuse ; et s'est engagé sur le terrain des échanges commerciaux qui, plus proprement en apparence, peuvent réduire l'adversaire à l'inaction, à la dépendance, voire au néant. Cette stratégie nouvelle, en grande partie initiée par les USA, est parvenue aujourd'hui à mettre en coupe réglée le marché planétaire, à faire plier plus aisément et plus efficacement à la volonté d'un seul la plupart des Etats, que n'avaient tenté de le faire des guerres post coloniales contre les divers mouvements de libération.

Le contexte global ayant été unilatéralement modifié, le terrain des affrontements et des conflits s'étant déplacé, il n'est pas surprenant que des équilibres cherchent aussi à se reconstituer.

En l'absence d'un véritable terrain idéologique de confrontation et du fait de la disparition de la bipolarité, l'alliance de circonstance entre les guérillas dégénérées privées de leurs soutiens respectifs et une criminalité globale menaçant les intérêts transnationaux, ne devrait étonner personne. On voit même apparaître depuis quelques années de nouveaux acteurs, relativement difficiles à identifier, mouvements anarcho écologistes en déshérence opposés aux règles du nouvel ordre économique, qui parviennent à entraver le bon déroulement des conférences de l'OMC et du FMI, comme ce fut le cas tout récemment à Seattle, à Washington ou à Davos, voire qui par collusion

avec des organisations locales s'attaquent désormais aux symboles du capitalisme américain triomphant tels Coca Cola ou Mac Donald's. Quelles réponses apporterait-on, dans un registre somme toute similaire, si demain une mouvance écologiste dure se mettait en tête de faire sauter une centrale aux seules fins de prouver à l'opinion publique que le nucléaire constitue un danger véritable ? De tels "scenarii" ne sont pas la pure vue de l'esprit issue d'une imagination débridée, quand on sait avec quelle détermination les "Verts" allemands s'attaquent régulièrement aux transports de matières fissiles par voie ferroviaire ou routière. Aucun de ces cas d'école, crédibles sinon probables, ne sont sérieusement pris en considération par les pouvoirs publics.

### **Mise en péril des opérateurs économiques légaux**

A quelque échelle qu'elles se développent, les activités illicites, qu'elles soient le fait de grandes entreprises de dimension intercontinentale ou celui de groupements d'intérêts criminels, constituent un risque majeur de déstabilisation économique.

Ce fut le cas pour quelques établissements financiers complaisants, brutalement débités de fonds d'origine criminelle qu'ils hébergeaient, et qui ont entraîné dans la faillite tout une série d'organismes, par le jeu des garanties sur avoirs que s'octroient les banques les unes aux autres et qui sont censées couvrir les risques bancaires. On a vu ainsi un véritable syndrome des "dominos" frapper et ruiner toute une série de Caisses d'Epargne étroitement liées entre elles et disséminées dans les différents Etats des USA.

Les retraits brutaux des fonds spéculatifs, qu'ils soient d'origine criminelle ou plus légalement issus des fameux fonds de pension des caisses de retraites américaines, peuvent du jour au lendemain déstabiliser le fonctionnement financier d'une entreprise ou d'un pays, générant du même coup, des faillites en chaîne, des mouvements de panique chez les petits épargnants, prémices d'éventuels troubles politiques.

Le scénario de la crise Albanaise en 1997 et 1998 ; où les mafias étaient parvenues à drainer vers des banques peu scrupuleuses dont elles avaient pris le quasi contrôle, la presque totalité de l'épargne populaire, le jeu de la pyramide financière ayant attiré presque toute une population se prenant à rêver de richesse et de réussite après les années de férule d'Enver Hojda, peut sans nul doute se reproduire ailleurs et générer les mêmes effets : début de guerre civile et exode massif de populations ruinées n'ayant plus rien à perdre.

Les fonds publics sont également menacés, quand par le biais d'appels d'offres truqués et de sociétés écran, ils sont détournés de leur destination initiale. Corrélativement, les entreprises évincées de ces marchés sont mises en péril.

Le commerce de proximité, ruiné par la petite délinquance des banlieues finit par disparaître, fournit son contingent de chômeurs et nourrit le sentiment d'exclusion dans les quartiers sensibles.

Le marché de l'immobilier qui peut fluctuer dangereusement en fonction du degré d'insécurité qui règne dans les quartiers contribue à dévaluer le bien du petit possédant.

On pourrait ainsi dresser un "inventaire à la Prevert" de toutes les incidences économiques des délinquances installées, qu'elles soient petites ou majeures. Un pays dont le climat économique se verrait à ce point fragilisé aurait quelque peine à attirer des investisseurs ou simplement des pourvoyeurs d'emploi. C'est bien pour tenter, avec un succès au demeurant mitigé, que l'on a créé en France, dans les régions déshéritées des zones dites franches, avec l'espoir d'y attirer des opérateurs économiques que l'on croyait capables et désireux d'inverser une tendance dont on sentait confusément qu'elle conduisait à l'impasse économique, sociale et par conséquent politique. Il faut garder présent à l'esprit que si toutes les formes de délinquance et de criminalité ont pour constante et finalité dernière l'enrichissement, elles sont par ailleurs interconnectées les unes aux autres et fonctionnent en réseau. Là où les Etats ne savent

que peu ou mal mettre leurs moyens en synergie, les organisations criminelles et c'est leur force, ont sur ce plan encore une longueur d'avance.  
Sans céder à une quelconque paranoïa qui dépeindrait "l'empire du crime" comme une seule et même structure tentaculaire, il serait tout aussi irresponsable et dangereux de sous estimer ses aptitudes et de ne pas distinguer, serait ce au fil de l'analyse des grands dossiers criminels de dimension planétaire, les étroites relations d'interdépendance qui apparaissent entre les acteurs majeurs.

Au sommet de la Grande Arche de la Défense en juillet 1989, à l'initiative de la France, les Etats membres du G7 ont semblé avoir pris conscience de la nécessité impérieuse d'intervenir et ce sur le point le plus sensible : l'argent. Cette volonté enfin affirmée d'engager la lutte contre les profits illicites n'a pas, à quelques exceptions près, donné les résultats escomptés si l'on en juge par les estimations de la progression depuis cette date des enrichissements criminels. Au delà des déclarations d'intention, rien n'a été réellement accompli pour venir à bout des places financières "off shore", jalousement protégées par les pays qui les hébergent et qui en vivent, aucune disposition réellement applicable du droit international ne semble devoir être prochainement mise en œuvre. Jean Louis Herail et Patrick Ramael, faisant référence à l'ouvrage d'Edouard Chambaud identifient trois types majeurs de paradis fiscaux<sup>19</sup>.

Type "Anglo-Saxon" : avec secret bancaire garanti, même si dans certains cas l'identité des opérateurs peut apparaître.

Type dit "Helvétique" : pas de contrôle des changes et la mention du nom du titulaire n'apparaît que dans le seul contrat de fiducie<sup>20</sup>.

Enfin, les paradis fiscaux garantissant l'anonymat total, exemple le plus connu : les Iles Caïman

Mais sans aller chercher si loin, au sein de l'Union Européenne certaines places financières attirent en nombre les capitaux de ceux qui veulent bénéficier d'une discrétion à toute épreuve :

Le Luxembourg

Les Iles Anglo Normandes

Andorre

Monaco

La Confédération Helvétique

... un peu plus loin certes, mais en France tout de même, La Polynésie  
Comment alors concilier des déclarations comme celle du sommet de l'Arche, suivies de la création de structures telles le GAFI ou TRACFIN<sup>21</sup> et l'incapacité de s'opposer aux Etats ou micro Etats qui prospèrent grâce à l'accueil complaisant d'argent sale ? Que dire quand au sein même des pays qui disent vouloir mettre fin à ces pratiques se situent des espaces de non droit ?  
Comment espérer voir mettre fin à ces activités quand le législateur français lui même se fait tiède et timoré, rejetant au nom des principes de la justice républicaine, l'amendement proposé par le député Pierre Lellouche qui proposait qu'en matière de procédure criminelle sur les affaires de délinquance financière et plus spécifiquement de blanchiment supposé d'argent sale, la charge de la preuve soit exceptionnellement inversée ? Ce refus s'appuyait sur la volonté de respecter la règle de la preuve et par conséquent du principe d'innocence. On peut certes comprendre les scrupules des parlementaires, les risques de dérive, voire de jurisprudence d'une telle entorse au droit. .  
. mais le crime organisé est-il aussi respectueux des institutions et de la légalité ? Ne pouvait on en la matière tenter de s'entourer de toutes les garanties et considérer nonobstant qu'en certaines circonstances la fin puisse, fût-ce à terme seulement, voire de manière exceptionnelle, justifier les moyens ?

Comment interpréter cet immobilisme politique ? Ne peut-on supposer, imaginer de manière sans doute très perverse, que subsiste un fossé entre les discours et les faits, que ce non passage à l'acte protège qu'on le veuille ou non des activités criminelles et qu'en poussant ce raisonnement malveillant jusqu'à son terme on puisse en conclure que les activités criminelles ont leurs ramifications jusque dans les étages supérieurs de la vie publique.

#### Déstabilisation politique

Le monde a vécu au cours du demi siècle qui va se terminer des accélérations fulgurantes dans tous les domaines : historique, scientifique, technologique, social. En termes de perceptions spatio temporelles, donc en valeur relative, la planète s'est réduite aux dimensions d'un gigantesque village entre les différents points duquel tout circule désormais extrêmement vite : les informations, les hommes, les marchandises, les richesses. Au cours de cette même période, les structures des Etats se sont, dans le meilleur des cas, efforcées de s'adapter et dans la pire des hypothèses sont restées pétrifiées. De fait, tous les repères traditionnels ont été bouleversés au point que certains n'hésitent pas à remettre en cause les fondements de l'Etat Nation, aux motifs que les évolutions géopolitiques, la libre circulation des personnes et des biens, l'avènement d'un régime de libre échange sans limites et sans entraves lui ôtent toute forme de signification.

Nous avons vu que les forces criminelles s'installent de préférence dans les régions anomiques, peu contrôlables par les autorités, dans les mégalo-pôles ingérables, dans les espaces géographiques particulièrement troubles.

Ainsi les régions ravagées par les conflits inter ethniques ou les guerres civiles ont elles spontanément attiré vers elles des cohortes de prédateurs venus y installer leurs bases. Rien ne permet de réfuter "a priori" la thèse selon laquelle des "scenarii" inverses ne puissent se mettre en place et qu'à partir de territoires simplement instables, une lente mais efficace pénétration d'acteurs criminels ne parvienne, le moment venu à catalyser, déclencher des situations de type insurrectionnel.

On ne s'est pas outre mesure étonné de l'ampleur prise par les émeutes de San Francisco voici quelques années, tant on sait qu'aux USA la réglementation sur la détention d'armes à feu est laxiste.

Mais quand dans un pays de culture moins martiale et belliqueuse les armes sortent comme par enchantement à l'occasion d'une manifestation qui dégénère :

quand brutalement les casseurs brandissent des cocktails molotov ;

quand les services d'ordre de certains partis politiques paradedans des treillis qui ressemblent à s'y méprendre à ceux des forces de l'ordre, arborent des armes ;

quand des colleurs d'affiches sont froidement abattus à bout portant ;  
quand les chauffeurs routiers peuvent impunément organiser le blocus des axes routiers ;  
quand des bandes organisées peuvent mettre des quartiers grands comme des  
arrondissements à feu et à sang plusieurs nuits de suite ;

on peut légitimement s'interroger, se demander si, avec un minimum d'organisation concertée, de grands groupes criminels agrémentés le cas échéant d'une vague coloration politique ne pourraient pas, si tel était leur intérêt, pousser leur avantage un peu plus loin, profiter de l'effet de surprise et de l'impréparation de la force publique pour déstabiliser durablement, sinon un Etat, du moins un gouvernement ?

De tels concours de circonstances ont déjà préexisté. . . la vigilance s'impose au simple constat de l'histoire contemporaine ou de l'actualité récente.

En ex Yougoslavie, le rétrécissement géographique de la Serbie et son repli consécutif à l'intervention armée de l'OTAN ont fait du régime de Slobodan Milosevic un conglomérat "politicomafieux" avec pour acteurs des hommes tel Arkane, successivement commandant d'une milice (para militaire ou para criminelle ?) qui pratiqua l'épuration ethnique avant de se reconvertir aux activités mafieuses, son antérieur terrain de prédilection et de finir comme le vulgaire truand qu'il n'avait jamais cessé d'être.

Au Congo, Laurent Désiré Kabila, trafiquant d'armes, de gemmes et de stupéfiants, propriétaire des plus grands bordels de Khartoum, s'est à l'issue de combats fratricides assuré le contrôle d'un Etat dont il est devenu le Président auto proclamé et qu'il a rebaptisé non sans quelque cynisme "RDC", République "Démocratique" du Congo.

En 1982, Pablo Escobar<sup>22</sup> est élu député suppléant de Medellin, alors que ses activités de narco trafiquant sont de notoriété publique. Au début de la décennie 90, le même Escobar, craignant que n'entre en vigueur une loi autorisant l'extradition vers les USA des dirigeants de cartels, propose de racheter la dette extérieure de la Colombie. Il semble, selon les estimations des experts, qu'il en ait amplement les moyens. Aujourd'hui en Colombie, la dérive de la situation est devenue telle, la confusion entre la puissance des cartels et les forces révolutionnaires antigouvernementales si étroite que l'on en arrive à un partage tacite du territoire qui échappe en partie au contrôle de l'Etat<sup>23</sup> ; lequel, comme on l'a vu récemment se trouve réduit, en la personne du Président de la République, à négocier avec le commandant en chef des Forces Armées Révolutionnaires<sup>24</sup>.

De même, il est aujourd'hui difficile de déterminer avec assurance qui, des politiques fraîchement convertis aux délices de l'économie de marché ou des criminels, dirige effectivement la Russie. De forts soupçons pèsent quant au détournement d'aides internationales conséquentes au profit du clan de Boris Elstine, lequel s'est d'ailleurs auto amnistié par avance en échange de la transmission du pouvoir à son successeur désigné, puis tout récemment élu. Il est également instructif de constater que les actuels opérateurs économiques de premier plan en Russie, ont tous ou presque un lourd passé politique, voire politico policier, statut qui les mettait en position de premier choix pour opérer avec bonheur leurs reconversions.

### **3 De la Fragilité des Etats démocratiques.**

Il est toujours plus confortable intellectuellement, de poser un regard critique sur l'autre, tendant en cela à considérer ses propres valeurs comme universelles ou pour le moins d'un niveau qualitatif justifiant leur adoption généralisée. Cette tentation se traduit notamment et de façon plutôt amusante dans la représentation géopolitique qui varie en fonction de celui qui s'exprime, traduisant inmanquablement une vision ethnocentriste.

Ainsi la planisphère se trouve-t-elle centrée sur la France lorsqu'elle est étudiée dans l'hexagone ; mais sur l'Empire du milieu dans les instituts d'études politiques de Pékin.

Nous sommes également plus prompts à dénoncer les travers de nos voisins qu'à pratiquer l'autocritique, voire seulement l'analyse objective de nos propres dysfonctionnements. Notre attention est volontiers attirée par ce qui nous est différent, ce qui change ou modifie nos modes de penser. Tout comme la maladie ou l'accident ne surviennent dans nos représentations mentales qu'aux autres, nous ne prêtons une attention soutenue aux événements du monde que lorsque survient l'intuition sinon la certitude qu'ils peuvent représenter une menace sérieuse, mais surtout quand cette menace a perdu sa dimension virtuelle pour se métamorphoser en réalité bien concrète.

Les pratiques mafieuses dans feu le système soviétique n'ont ainsi commencé à nous inquiéter qu'à partir de l'instant où, les frontières ayant perdu tout ou partie de leur étanchéité, les parrains russes ont pris pied dans la vieille Europe.

Si les dérives criminelles les plus patentes concernaient jusqu'alors les pays émergents ou en phase de déstabilisation politique, suscitant une indignation de bon ton dans le microcosme politique occidental prompt en toutes circonstances à prodiguer ses leçons ; le raccourcissement inouï des distances et du "concept temps", la quasi totale liberté de circulation des hommes, des biens, de l'information et de l'argent, ne doivent pas faire perdre de vue la fragilité de nos propres structures rendues perméables à toutes les formes de pénétrations du fait entre autre du développement exponentiel et incontrôlé des nouvelles technologies.

La criminalité internationale, de façon somme toute naturelle et qu'elle soit de nature mafieuse ou terroriste dégénérée, s'est développée de façon préférentielle comme nous l'avons vu, dans les zones opaques au sein desquelles la législation était inexistante ou balbutiante ; et ce, que l'anomie ait été structurelle ou consécutive à la chute d'un régime dit "fort". Sa généralisation montre qu'elle n'exprime aucune préférence quant à la nature des régimes des pays dans lesquels elle se développe, tout au plus sait elle saisir les opportunités qui peuvent se dégager de situations de transition, notamment si elles sont génératrices de troubles sociaux ou politiques et mettent l'Etat en position de faiblesse.

Nous tenterons d'explicitier au chapitre 5 en quoi la disparition des antagonismes de blocs à compter des années 1990, a pu ouvrir de nouveaux horizons aux organisations criminelles transnationales. L'Europe en construction, quant à elle, se trouve dans une position sensible, voire fragile. Elle s'efforce de constituer un pôle alternatif occidental à la position américaine actuellement dominante et doit pour ce faire lutter économiquement contre les USA, mais également tenter de s'imposer face au challenger que constitue le pôle asiatique en s'efforçant de se maintenir à la seconde place sur le podium planétaire.

Héritière de la tradition judéo-chrétienne, elle s'efforce aujourd'hui de réaliser la synthèse des acquis de ses Etats constitutants, tous fondés sur des principes de gestion politique à caractère démocratique dominant, même si certains ont connu dans un passé encore récent des modes de fonctionnement plus autocratiques [Espagne, Portugal, Grèce], sans remonter pour autant au Troisième Reich, à l'Italie de Mussolini ou à l'Etat Français de Philippe Pétain.

L'Union européenne se bâtit autour de quelques thèmes forts : monnaie unique, régimes de représentation démocratiques et n'en est qu'au tout début de son existence :

Incertaine quant à la persistance en son sein d'Etats nations ou d'Etats fédérés.

Malhabile à donner des lignes directrices claires relatives à la cohérence sinon à l'unification des divers systèmes administratifs et judiciaires.

Hésitante sur ses prises de position en matière de politique internationale ou de réglementation de l'immigration.



Ce flou artistique fragilise l'édifice en devenir, tant vis à vis du grand frère américain qui ne se conçoit d'alliés que strictement inféodés à sa cause, que par rapport aux acteurs transnationaux non étatiques, qu'ils soient économiques ou criminels, à l'affût des faiblesses et des espaces interstitiels exploitables pour leurs causes, qu'elles soient nobles ou illicites.

Loin de constituer une protection face à ces dangers, la caractéristique démocratique commune à l'ensemble des Etats composant l'Europe recèle en elle même ses propres faiblesses. La vraie question à poser est la suivante :

"Une démocratie peut elle, au nom de la démocratie, feindre d'ignorer ceux qui veulent la fin de cette même démocratie ; peut elle, au nom de la tolérance, tolérer ceux qui prônent l'intolérance ?"

### ***Les faiblesses du système***

Les hommes politiques quand ils ont accédé au pouvoir perdent toute forme de contact avec la réalité, entourés par des cohortes de conseillers pour la plupart issus de la haute fonction publique qui accomplissent leur parcours de carrière, ils ne reçoivent l'information que filtrée, aseptisée, reconditionnée en fonction de ce que leurs collaborateurs imaginent qu'ils ont envie d'entendre et de savoir.

Un éphémère Secrétaire d'Etat du gouvernement de Michel Rocard m'expliquait que les fonctions ministérielles dépossèdent le titulaire du portefeuille de toute initiative personnelle et l'isolent presque hermétiquement du monde extérieur.

Un ministre ne lit plus son journal, il ne prend connaissance que d'une revue de presse préparée par ses services, dans laquelle les articles sont soigneusement sélectionnés, voire résumés.

Un ministre ne conduit plus sa voiture, n'emprunte plus qu'en des occasions exceptionnelles méticuleusement préparées les moyens de transport en commun.

Un ministre n'écrit plus, il lit les discours qui lui ont été préparés par les membres de son cabinet.

Un ministre ne gère plus lui même son emploi du temps ou son agenda.

Les rumeurs du monde ne lui parviennent plus que filtrées, nettoyées des scories qui ne sont pas "politiquement correctes" ; il vit dans une sorte de "caisson autistique", ne parlant, ne voyant, n'entendant, ne vivant en quelque sorte que par collaborateurs interposés.

Il n'est plus qu'un composant du système en place, il joue un rôle dont les répliques même lui sont dictées ; le véritable pouvoir est entre les mains de techniciens, de spécialistes, de conseillers qui n'ont aucun mandat électif et n'agissent que pour permettre au système de s'autogénérer, de se perpétuer en préservant au passage leurs plans de carrières.

Tout est fait pour que les messages émis aillent dans le sens de ce que les dirigeants, tout comme l'opinion publique au demeurant, ont envie d'entendre. Ce n'est plus l'information qui nourrit la réflexion et l'action dans une dynamique de progression, de recherche de solutions adaptées, mais c'est l'information qui doit se mettre au diapason de ce qu'en attendent les gens.

Cette tendance ne fait que s'amplifier depuis un certain nombre d'années, gagnant du terrain à tous les échelons fonctionnels de l'appareil d'État, dans la mesure où à chaque degré, celui qui rend compte au niveau supérieur des activités qui le concernent est jugé, apprécié, promu ou limogé en fonction de la recevabilité, de la résonance "convenable" des informations qu'il transmet.

Le commissaire de district dont les hommes font du chiffre, s'il valorise son efficacité en transmettant fidèlement le nombre croissant des interpellations effectuées et des affaires élucidées, alimente dans le même temps les statistiques nationales de la criminalité qui, si elles sont en augmentation, peuvent mettre en difficultés le ministre rendant compte de son action. Venu le jour des questions au gouvernement, l'opposition, au lieu de saluer une efficacité avérée, critiquera sévèrement une montée de la criminalité ; car pour l'opinion publique, l'efficacité de la police doit se mesurer à la chute des

infractions et non à la croissance du nombre des affaires résolues.

Un Directeur de l'Institut des Hautes Etudes de la Sécurité Intérieure en faisant apparaître publiquement le décalage énorme qui existait entre les chiffres déclarés de la criminalité et les divers préjudices n'ayant pas donné lieu à dépôt de plainte, en a fait récemment l'amère expérience.

Aujourd'hui, la victime d'un vol ou d'une agression, lorsqu'il se déplace pour porter plainte est souvent "amicalement persuadé" par les fonctionnaires qui le reçoivent de se contenter du dépôt d'une "main courante", au motif que le parquet ne poursuivra probablement pas.

Cette tendance ne viserait-elle pas, les dites "mains courantes" n'entrant pas dans les statistiques nationales de la criminalité recensée, à minorer pudiquement, mais de manière sensible, les chiffres qui seront rendus publics ?

Ce fonctionnement n'est pas sans rappeler celui des cours de l'ancien régime au sein desquelles l'important n'était pas de rendre compte de la réalité, mais de plaire.

On ne doit pas dire, même si c'est vrai, que le Roi est nu !.

Le caractère par essence éphémère des mandats électifs confiés par le peuple n'est pas étranger à ces comportements, les hommes politiques étant soumis à intervalles réguliers au verdict des urnes, ils s'efforcent de combattre la précarité de leur situation en inversant les termes de leur rôle.

Elus pour agir, ils en viennent à n'agir que pour être réélus et vivent au rythme des sondages d'opinion qui, bien que n'ayant aucune valeur légale, fondent au quotidien les actes de gouvernance.

### ***Des lois qui protègent***

Si toutes les sociétés, dans quelque environnement qu'elles se situent et dès lors qu'elles organisent la cohabitation d'êtres humains entre eux, sont appelées à mettre en place des règles du jeu ; les lois au sens où elles sont perçues dans les États démocratiques, procèdent d'une démarche beaucoup plus élaborée.

Dans l'histoire proche, le premier texte qui tente de définir les droits du citoyen est signé de Guillaume III d'Angleterre sous le titre de "Bill of Rights"<sup>25</sup>.

Le second : "La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen"<sup>26</sup>, inspire encore, pour ce qui concerne la France, très largement l'actuelle constitution de la cinquième république et se trouve être à l'origine de la "Déclaration Universelle des Droits de l'Homme" votée le 10 décembre 1948 par l'Assemblée générale des Nations Unies.

Par delà les principes qui fondent l'État démocratique, l'arsenal juridique vise à codifier les modes de fonctionnement du corps social en édictant des règles applicables à tous ; règles censées protéger le citoyen et les institutions dont il s'est doté au travers de ses représentants.

Tel est le corpus qui fonde la loi au sens large. Dans l'État démocratique, la loi est réputée incarner une volonté populaire majoritaire telle que la mettent en place les assemblées représentatives désignées au travers du suffrage universel.

### ***Des institutions qui appliquent les lois***

Ce sont les institutions, créées selon les mêmes modalités, qui ont pour mission de faire respecter et appliquer les lois, mais aussi de gérer au quotidien en fonction de ces mêmes lois ; "a fortiori" de se les appliquer à elles-mêmes. La première entorse à la règle démocratique apparaît lorsque le législateur ou celui qu'il mandate pour appliquer la loi, s'en exonère ou tente seulement de s'en affranchir. La seconde dérive potentielle survient quand le pouvoir politique ou ceux qu'il mandate cèdent à la tentation d'utiliser les textes juridiques de manière univoque et contraire à l'esprit de la loi, que ce soit au bénéfice d'une idéologie ou d'intérêts spécifiques, particuliers ou catégoriels.

Bien qu'il soit contradictoire de constater au quotidien combien le poids de l'Etat peut être contesté, notamment par les divers opérateurs économiques, alors même que la protection due par ce même Etat est réclamée avec péremption chaque fois que surgit une difficulté imprévue ; la fonction régaliennne de l'Etat apparaît comme une absolue nécessité, une garantie que les politiques ont de plus en plus de difficultés à assurer, ce qui peut à terme de mettre en péril la notion même d'Etat. Fixer des règles et de veiller à ce que nul n'y déroge, relève de sa seule prérogative. Il convient pour ce faire que les hommes en charge de la marche de l'Etat demeurent certes impliqués dans toutes les composantes du fonctionnement de la nation, en ce que leurs décisions et orientations fassent à chaque fois valoir l'intérêt général et supérieur fixé par des projets politiques clairement énoncés et assignés ; mais qu'ils ne puissent à aucun instant être suspectés de servir des intérêts

particuliers. En d'autres termes, il conviendrait de renouer étroitement avec une éthique irréfutable, une remise au goût du jour de la notion de service public au sens où l'entendaient au lendemain de la libération les fondateurs de l'École Nationale d'Administration. Avec le temps, les hommes issus de cette institution, n'ont cessé de naviguer au gré de leurs aspirations personnelles, de postes politiques en emplois du monde économique et financier, au point qu'il n'est pas aberrant de douter, où qu'ils soient, de la réalité de la cause qu'ils sont censés servir.

### ***Des principes non négociables, une éthique forte***

La représentation politique dans un Etat démocratique est théoriquement irréprochable en ce qu'elle est censée émaner des divers courants d'opinion exprimés dans le pays au travers de l'élection.

L'instauration du suffrage universel, (pour idéal qu'il soit), n'a pas loin s'en faut atteint aujourd'hui un niveau de perfection acceptable. Que l'on se souvienne seulement qu'à l'époque de la 3<sup>ème</sup> république en France, seuls les hommes pouvaient participer aux scrutins ; le droit de vote pour les femmes ayant été annoncé par Charles De Gaulle en 1944 et accordé seulement en 1946.

Pour ne nous intéresser qu'aux cinquante dernières années, pas un ministre de l'intérieur ne s'est privé de jouer avec la carte des circonscriptions électorales, la découpant, la redécoupant pour constituer des fiefs favorables à sa sensibilité politique,

pour en disloquer d'autres afin de minimiser "in fine" l'expression parlementaire de l'opposition.

Ce jeu subtil, maintes fois dénoncé, vise à tronquer la validation des opinions, mais surtout à assurer une majorité sinon solide, du moins durable. Il n'a d'ailleurs été l'apanage d'aucune tendance, toutes l'ayant pratiqué quand elles avaient entre les mains les attributs du pouvoir, au point que dans les milieux politiques, ces manipulations étaient vécues comme une inéluctable fatalité jusqu'au retour de balancier suivant. On protestait pour la forme quelques jours sur les bancs de l'assemblée, dans les colonnes de journaux d'opinion, mais avec une certaine forme de pudeur, tant pour faire oublier les pratiques passées que peut-être pour ménager l'avenir. Même la réintroduction du scrutin proportionnel, qui, affirmait-on, ne visait qu'à prendre en compte toutes les sensibilités politiques de la nation, n'a été mise en œuvre que pour fractionner l'électorat d'une opposition virtuellement majoritaire et comme telle menaçante pour le pouvoir en place. Ces méthodes adoptées par tous n'ont de fait qu'une seule finalité : se maintenir aux commandes de l'appareil visé.

On peut schématiquement fixer la date de naissance de la "politique spectacle" au début des années soixante quand John Fitzgerald Kennedy parvient à la tête de l'exécutif américain. Le phénomène s'est depuis lors amplifié tout au long des quarante années suivantes.

Des campagnes électorales de plus en plus somptueuses et onéreuses.

Un glissement progressif du discours politique vers un discours strictement médiatique. [que l'on se souvienne et il suffit pour cela de consulter les archives des assemblées, des morceaux d'anthologie sinon de littérature, que déclamaient les tribuns de la troisième république, voire ceux de la quatrième dans une moindre mesure ; quel décalage avec les pauvres répliques que l'on peut aujourd'hui entendre sur les bancs du Palais Bourbon ou du Sénat !].

Des stratégies de communication directement inspirées des campagnes de lancement des produits détergents ou des nouveaux modèles d'automobiles.

La puissance croissante des publicitaires en charge de construire l'image du ou des candidats.

Que l'on se remémore quelques slogans récents:

La force tranquille. . .

Au secours la droite revient. . .

Quelques faits :

Le limage des canines d'un présidentiable.

Les leçons de diction prodiguées à son challenger.

Trois contre exemples édifiants sur la scène politique internationale :

Shimon Perez alors leader du parti travailliste Israélien n'a pas cru nécessaire d'honorer l'offre de Jacques Séguéla qui proposait de lui construire une campagne "Mitterrandienne". Il a joué une carte traditionnelle. Il a perdu. Benyamin Netanhyahou a gagné.

Si Helmut Kohl a perdu en 1999 les élections législatives allemandes, c'est moins pour une réunification mal achevée en dépit de ses promesses, que parce que le SPD dans ses affiches de campagne l'avait affublé d'une caricature végétale, celle du chou [en allemand Kohl signifie chou], mais sans doute aussi pour les rumeurs de corruption qui le mettaient directement en cause dans le financement de son parti : la CDU.

Un procureur indépendant acharné, livrant en pâture aux médias et à l'opinion internationale les mensonges de Bill Clinton relatifs à ses frasques extra conjugales, a mené un président des USA



au seuil de la destitution, suspendant six mois d'affilée la vie politique américaine à d'éventuelles confirmations de poursuites.

Ultime et très récente illustration de cette dérive, un ex président de la République Française ne répugne pas à user, pour faire passer son message, d'une émission de variétés du dimanche après midi.

Ces quelques évocations mettent en exergue le glissement progressif du spectacle politique de la tribune vers la scène. Anecdотiques prises isolément, leur enchaînement et leur répétition sont hautement significatifs d'une modification fondamentale des mœurs et des pratiques en la matière. Le strass, les paillettes peuvent bien sûr séduire et c'est le but recherché, mais ils sous tendent :

des besoins financiers croissants ;

une prééminence du paraître sur l'être ;

en conséquence, une fragilité accrue qui ne laisse pas d'inquiéter.

Indépendamment des faiblesses individuelles qui de tous temps sont apparues depuis que les sociétés ont accepté de déléguer tout ou partie de leur souveraineté entre les mains de représentants et qui se sont soldées par ce que l'on appelle pudiquement des "affaires" :

[Suez ; l'affaire Stavisky ; la Garantie Foncière ; Vibrachoc ; Américan Can. . . ] ;

ces écarts sont imputables au mariage contre nature entre la politique et le monde de l'argent. Elles ont pris une telle proportion que le législateur, lui même suspect à titre individuel ou collectif, s'est trouvé contraint de tenter d'y mettre un coup d'arrêt en réglementant le financement des appareils politiques et en déclarant illégal l'enrichissement personnel lié à l'exercice de fonctions électives.

La tentation est en effet forte et nombre d'édiles locaux ou nationaux, particulièrement dans les périodes qui précèdent les échéances électorales, savent mal résister à certaines tentations.

Comment ne pas céder à la perspective de la construction d'un site industriel, d'une grande surface, d'un ensemble résidentiel qui va générer de l'emploi dans votre fief, même s'il faut pour cela prendre quelques libertés avec le code de l'urbanisme et surtout si en prime, les affiches de la campagne sont gratuites ou que l'on propose d'offrir de votre part aux anciens de la ville une croisière ou des vacances de rêve ?

### ***De la difficulté de contrôler les appareils***

Ce glissement fort vers la "politique spectacle" et l'inflation des coûts se trouvent aggravés par le poids qu'ont pris aujourd'hui les appareils politiques.

On peut au demeurant se poser des questions de fond au constat de l'ampleur prise par les partis qui confisquent en quelque sorte toute une phase du processus démocratique. En effet, les états majors qui sont les seuls interlocuteurs reconnus organisent, en amont des consultations électorales, le réseau potentiel des futurs candidats dont la désignation relève de la seule initiative des partis.

Sans doute une représentation pyramidale stricte alourdirait elle considérablement la machine électorale et comporterait un risque de paralysie du système ; dans le même temps, le faible taux de politisation et de militantisme prive l'électorat d'une part de son pouvoir réel. En effet, dans un système de forte politisation, la désignation des candidats pourrait constituer une forme de consultation primaire d'un poids significatif.

Dans la droite ligne de ce que nous évoquions au paragraphe précédent, le candidat devient, à quelque niveau qu'il sollicite les

suffrages, une sorte de champion, de poulain porté par l'appareil. La réalité du pouvoir des partis se matérialise en outre par l'élaboration d'une plate forme souvent liée à une doctrine dans laquelle tout candidat est tenu de s'inscrire, sous peine de ne pas obtenir l'investiture ; voire de se trouver exclu si, une fois élu, il déroge aux consignes édictées.

L'élu, théoriquement tenu de ne rendre compte qu'à son électorat, est en réalité étroitement surveillé, dépendant de la ligne politique du groupe auquel il a adhéré, amicalement persuadé ou contraint parfois de se compromettre dans des tractations douteuses visant à faciliter le financement de son parti en se prêtant à des manœuvres hasardeuses.

Le poids des appareils est devenu tel qu'il est aujourd'hui inconcevable, inimaginable, qu'une trajectoire politique puisse exister en dehors de leur emprise.

Alors que le parti politique a pour vocation première de soutenir le candidat dans sa démarche électorale, on peut affirmer aujourd'hui "a contrario", que le candidat est prisonnier de la structure. La lourdeur et la complexité du montage d'une campagne la rendent hors de portée à titre individuel, serait-ce pour de simples questions de logistique et d'apport financier. La récente loi sur le financement des organisations politiques représentatives ne permet pas, faute d'un recul suffisant, de constater une évolution quelconque des mœurs en la matière. Antérieurement à la loi, les divers groupes d'intérêt procédaient à ce que l'on pourrait pudiquement dénommer des "achats d'intentions". Ces gestes ou ces dons étaient, notamment lors des phases d'incertitude, plus ou moins équitablement répartis à tous les gagnants potentiels, qui, qu'on le veuille ou non, se trouvaient pris en otages.

Peut-on être certain que les nouvelles dispositions législatives réglementant ces financements, modifieront sensiblement et fondamentalement des pratiques installées depuis la nuit des temps ? Ne risque-t-on pas au contraire, de voir se développer des mœurs beaucoup plus complexes et de fait plus difficiles à mettre en évidence ?

Le respect des usages interdit que l'on commente une décision de justice, de même, toute forme d'appréciation formulée sur une affaire en cours de traitement judiciaire constitue une entorse aux conventions. Pour autant, et en l'état des informations rendues publiques qui mettent en cause un grand

groupe français<sup>27</sup> aux multiples secteurs d'activité, et dont l'un des anciens responsables est actuellement en fuite, on peut tenter de mesurer, d'estimer, le champ d'intervention que tente de s'octroyer l'économique au détriment du politique. On parle volontiers d'abus de biens sociaux, mais en vertu de la mode du "politiquement correct", on répugne à employer le terme de corruption qui cependant qualifie parfaitement la façon dont certaines décisions relevant du seul pouvoir politique, ont été induites par des rémunérations directes ou occultes, dans le seul but de contribuer à orienter les choix.

### ***Qui sont les vrais décideurs ?***

Aujourd'hui, les véritables décideurs sont les opérateurs économiques de dimension transnationale, qu'ils agissent à visage découvert et de façon légale quand ce sont des entreprises, des groupes ou des consortiums ayant pignon sur rue ; ou masqués quand les acteurs œuvrent au profit de la grande criminalité. L'analyse des méthodes laisse perplexe en ce qu'elle met en évidence nombre d'analogies quant aux procédures et moyens utilisés. Il serait sans doute osé d'affirmer de manière péremptoire ; mais judicieux de formuler cependant l'hypothèse ; que le mélange des genres puisse transcender la seule similitude des procédures en usage.

La dissimulation fiscale, la corruption, l'intimidation, la monopolisation des moyens ou des marchés sont autant de dénominateurs communs qui, la mondialisation aidant, font se rejoindre dans leurs pratiques les grands groupes industriels et la criminalité mafieuse.

De là à imaginer que la confusion puisse devenir plus étroite, que les acteurs se rejoignent et se superposent, il n'y a qu'un pas. Est-il totalement absurde de le franchir ?

Quelle différence de fond en vérité entre une escroquerie aux subventions communautaires mise en place par une mafia et telle entreprise coréenne ou japonaise qui perçoit des subsides d'un Etat et bénéficie d'exonérations fiscales pour installer une unité de production dans le Nord ou en Lorraine, pour, deux, trois ou

cinq ans plus tard, les fonds et avantages empochés, fermer l'usine et mettre plusieurs centaines de salariés au chômage ?

N'y a-t-il pas une évidente ressemblance entre les organisations criminelles qui mettent des mineurs sur les trottoirs de Manille ou de Bangkok et les multinationales des vêtements et équipements sportifs qui font coudre chaussures et ballons dans les ateliers de Karachi ou de Bombay par des fillettes de huit ans pour quelques roupies par jour ?

De même l'acquéreur bourgeois d'un coûteux tapis d'orient qu'il paye plusieurs dizaines de milliers de francs n'est il pas peu ou prou complice de celui qui, au Cashmere ou en Iran fait travailler douze heures par jour des petites filles et des petits garçons de cinq à neuf ans pour des salaires de misère, car il faut des doigts très fins pour réaliser les dizaines de milliers de nœuds de laine qui constituent un tapis de prix ?

Le système dans son ensemble est perclus d'ambiguïtés ; il tend à maintenir, voire à recréer un système basé sur la théorie du moindre coût, quand bien même il devrait être générateur d'esclavagisme, pour ménager au terme de la chaîne, les plus values les plus importantes possibles.

C'est la règle du "pas vu pas pris" qui prévaut. Les délocalisations moralisent les apparences, parce qu'elles masquent des pratiques que notre niveau de civilisation ne pourrait tolérer de voir se dérouler sous ses yeux. Or le mode de fonctionnement des sociétés occidentales est étroitement dépendant de la notion de profit maximal et de croissance, alors même que cette fuite en avant ne fait que creuser les écarts en poussant plus avant l'exploitation des matières premières qui sont souvent la seule richesse du tiers monde et celle des hommes. La logique est identique, quel que soit le donneur d'ordre occulte ou légal ; l'un comme l'autre progressent, c'est à dire s'enrichissent de manière parallèle et en usant de technologies voire de pratiques strictement semblables.

Les hommes politiques s'efforcent de distinguer le licite de l'illégal alors même que leurs sphères respectives tendent à se confondre chaque jour un peu plus et qu'ils utilisent eux mêmes les lacunes juridiques exploitées pour asseoir ou conforter leur pouvoir.

## 4 La nouvelle donne internationale

Le crime sous toutes ses formes est fort probablement aussi ancien que l'humanité elle-même : les annales historiques tout comme celles de la littérature foisonnent d'exemples et de descriptions terrifiantes aussi loin que l'on puisse remonter dans la mémoire collective. De même, la collusion circonstancielle entre criminalité et politique ne date pas d'hier, qu'il se soit agi des bandes de "routiers" du 13<sup>ème</sup> siècle, soldats en rupture d'armée qui écumaient la campagne à l'arrière des troupes et agissaient souvent (mais pas toujours) à leur propre compte ; des "corsaires" dégénérés devenus pirates ou forbans ; voire des mafieux qui ont progressivement occupé le terrain libéré par les troupes du Pacte de Varsovie. Aujourd'hui encore, le cœur des preneurs d'otages de l'île de Jolo balance entre l'argumentaire politique d'affiliation islamiste et des revendications d'une nature strictement crapuleuse.

Rien donc de bien nouveau sous le ciel de la planète, sinon que jusqu'à peu, le crime avait ses lois, ses cultures, ses identités et que les modes opératoires, les traditions du bandit Calabrais, celles du truand Parisien ou Marseillais, chers à la littérature policière, obéissaient à des traditions établies avec des codes, des règles, mais aussi des limites, qu'elles soient catégorielles ou géographiques.

A quelques exceptions près les activités criminelles étaient dès lors identifiables, en quelque sorte signées et localisées. On pouvait presque parler de conventions tacites entre les milieux délinquants et les représentants de la loi, une manière de règle du jeu avec une forme de respect mutuel, chacune des parties connaissant ses propres limites.

Un demi siècle de guerre froide a eu pour effet de cloisonner en espaces étanches les zones d'influence respectives des deux grands blocs, rendant difficile, voire impossible le franchissement de

frontières étroitement contrôlées de part et d'autre par des cohortes de policiers et de militaires.

Dans ce contexte, chacun gérait "intra muros" ses propres dysfonctionnements et hormis les filières du narco trafic et celles des armes (souvent indirectement contrôlées ou téléguidées), les organisations criminelles se cantonnaient dans leurs espaces géographiques d'origine, ne prenant pas le risque de s'aventurer en "terra incognita".

Ici et là s'étaient cependant établies des têtes de pont, terroristes ou mafieuses, notamment au moment de la période active en Europe des Brigades Rouges, de la RAF ou d'Action directe, ou par pénétration des milieux immigrés. C'étaient en quelque sorte les prémices d'un bouleversement ultérieur qui n'allait pas tarder à se manifester. Dans le même temps, la spectaculaire explosion des innovations technologiques, surtout dans le domaine des communications à distance, ébranle le monde dès le début de la décennie 80. Les produits, leurs capacités et leurs performances évoluent de jour en jour et permettent aux informations de tous ordres de circuler presque sans limites ou contraintes. Si les frontières ne sont pas encore tombées pour les hommes et les marchandises, elles n'existent pour ainsi dire plus pour ce qui relève de l'immatériel : l'information et l'image. On est d'ailleurs fondé à considérer que ce foisonnement subit d'informations, cette ouverture virtuelle sur le monde a été le véritable facteur déclenchant, l'amorce qui a fait s'effondrer le mur de Berlin et partant, se dissoudre, se réduire à néant la chape de plomb qui maintenait dans l'isolement le bloc oriental. Il faut aussi admettre que les pays du monde dit libre ont quelque peu aidé à cette diffusion.

Quand implose le rideau de fer, c'est à l'ouest l'euphorie d'une victoire pour le moins inattendue et somme toute facile.

S'il n'y a plus d'ennemis, nous sommes donc tous frères !

Pourtant. . .

Le plus modeste des secouristes, le moins compétent des médecins sait fort bien que si le garrot est un efficace moyen de juguler l'hémorragie (ce qu'avaient bien compris les dirigeants des pays de l'est), son relâchement brutal et non contrôlé peut avoir d'irréversibles conséquences. L'obstacle surmonté, les toxines accumulées ne demandent qu'à se répandre.

## ***L'éclatement du Monde bipolaire***

Le seuil de déclenchement de ce que d'aucuns n'ont pas hésité à appeler "Le nouveau désordre International" a été symboliquement matérialisé par la chute du mur de Berlin en novembre 1989. Cet événement majeur suscita des réactions excessivement diversifiées parmi lesquelles celle de l'auteur américain Norman Beller qui agita le spectre d'une Allemagne potentiellement déstabilisatrice pour une Europe en construction. On pouvait en effet imaginer que l'Allemagne se détourne de la communauté pour regarder vers l'est au détriment de la sphère occidentale, répondant à son attirance séculaire vers les espaces de l'Europe centrale. Le renforcement des liens au sein de l'Union Européenne et l'implosion de l'URSS dès après les événements du 21 août 1991 l'en ont sans doute dissuadé.

A quarante années d'affrontements strictement idéologiques entre l'Est et l'Ouest sans qu'un coup de canon ait été tiré sur le continent européen, succède une période où dès le vacillement du bloc oriental les bruits des chenilles se sont de nouveau fait entendre, tant dans les républiques du sud de l'URSS, dans les Balkans que sur les rives de la mer Baltique.

La guerre est donc redevenue un élément du théâtre européen, même s'il s'agit de conflits localisés et non plus de la hantise de l'apocalypse thermonucléaire.

Cette modification du contexte induit un relâchement des vigilances et corrélativement on constate des entorses aux règles du droit international notamment lorsqu'il s'agit de respecter les résolutions d'embargo sur les armes et sur les produits stratégiques qui frappent les différentes parties du conflit dit "Yougoslave". La Roumanie, qui piétine aux portes de l'Europe transgresse allègrement et quotidiennement ces mesures, mais la Grèce, membre à part entière de la communauté, fait de même.

Dans ce contexte, tout peut se trouver remis en cause, y compris partie des 38700 kilomètres de frontières que compte l'Europe et dont la moitié ont été définies au lendemain des deux conflits mondiaux. Ces frontières se retrouvent de facto plus ou moins contestées par le biais de revendications



nationales ou ethniques qu'induisent les importantes minorités qui constituent les états de l'ancien bloc soviétique. Cette tendance est également présente à l'Ouest où s'agitent en France, en Italie, en Espagne, des mouvements contestataires des autorités nationales ne cachant pas leurs aspirations autonomistes, voire indépendantistes.

Ce n'est pas le moindre des paradoxes, de constater que la plupart des états de l'Europe géographique revendiquent tout à la fois leur intégration dans sa dimension politique, tout en affirmant parfois avec violence des velléités de nationalismes, voire de régionalismes forts.

Dans le même temps, les piliers de la construction européenne et notamment la France et l'Allemagne peinaient à trouver des lignes de conduite politique claires, cohérentes et communes. Que l'on se souvienne du tropisme de la France pour les Serbes ou de la reconnaissance quasi immédiate de la Croatie renaissante par l'Allemagne !.

Face à ces séismes géopolitiques et à l'indécision de l'Europe, la suprématie Américaine sur les plans économique, monétaire et militaire émerge et se confirme, devient une évidence, une référence seule à même d'influer sur un échiquier international bouleversé. Cette marque américaine se traduit notamment lors de la signature d'accords internationaux par des décisions parfois hâtives et aux conséquences qui peuvent se révéler désastreuses. La consécration du partage de la Bosnie, lors des accords dits de "Dayton", le 21 septembre 1995 est fondé sur une contradiction fondamentale ; affirmant d'une part l'intégrité territoriale de la Bosnie et dans le même temps prenant la lourde décision de la partager en deux entités ethniques : la Fédération Croato-Musulmane d'une part et la république Serbe de Bosnie d'autre part. Cela revient à valider la purification ethnique entreprise en établissant notamment une ligne de démarcation, pour ne pas dire une frontière. Simultanément, l'ONU se trouve mise à l'écart au profit de l'OTAN dont les troupes s'installèrent dans la région sous la contrôle effectif et constant de l'état major américain.<sup>28</sup>

L'examen d'une carte géopolitique datée de juin 1989 permet de comptabiliser 36 états qui se réclamaient alors du marxisme léninisme . . .

En juin 1999, soit dix ans plus tard, seules la Chine, Cuba et la Corée du Nord persistent à maintenir ouvertement ce cap . . .

Si l'on a pu un instant penser que l'ère d'un monde unipolaire se mettait en place avec des États Unis tout puissants ; si leur position dominante via l'OTAN pendant la guerre du golfe et dans la tentative de sauvetage du Kosovo les faisait apparaître en "gendarmes du monde" ; il ne faut pas perdre de vue les limites structurelles de cet engagement qui s'articulent autour de quelques concepts simples et déterminants de la politique américaine :

Le syndrome Vietnamien et la volonté de ne pas perdre un seul "boy" au-delà des frontières des États Unis.

Une situation sociale interne artificiellement équilibrée, mais de fait tendue et fragile.

Une monnaie qui joue à l'étalon mondial mais qui demeure excessivement fragile du fait d'un déficit budgétaire considérable. La valeur virtuelle du dollar sera sans nul doute mise à mal, les soubresauts du bras de fer "Euro # Dollar" pouvant à terme réserver des surprises.

Le désintérêt profond des populations des "lower" et "middle class" américaines pour tout ce qui n'est pas Américain.

Si les USA sont toujours une méga puissance, ont-ils la volonté réelle de conduire une politique étrangère ?

Quelles sont alors les conséquences pratiques de la disparition de cet affrontement idéologique d'un presque demi-siècle entre l'est et l'ouest ? :

La résurgence de nationalismes exacerbés que l'on croyait oubliés et qui ont survécu à l'étouffement de la chape de plomb, la réactivation d'antagonismes ethniques ou religieux avec leurs cortèges de massacres, de viols, de pillages et d'exactions, leurs cohortes d'exilés. Un gigantesque bégaiement de l'histoire.

Un monde qui tend à se subdiviser en zones diversifiées que nous pourrions cataloguer comme suit :

Les zones à intérêt stratégique élevé [le Golfe], là où nous intervenons parce que nos intérêts directs sont menacés.

Les zones à intérêt lourd avec des risques forts de dérapages [Kosovo, Macédoine. . . ] dans lesquelles il est déjà plus difficile de mettre tout le monde d'accord pour procéder à une intervention.

Les zones de gesticulations dans lesquelles on s'agite pour se donner bonne conscience ; c'est le terrain des ONG et des missions sans lendemain de l'ONU. [Afrique de l'Ouest et des grands lacs, Somalie. . . ].

Enfin les zones de désintérêt total qui ne représentent aucun enjeu immédiat pour les pays développés et dans lesquelles on laisse complaisamment s'étendre l'opacité. [les grands espaces de l'Amérique Latine, les confins de l'Asie et de l'Europe. . . ].

Mais par delà ces subtiles distinctions, le monde est de fait divisé entre :

Les pays riches, le Nord, qui impose ses règles au reste du monde, veut garder la haute main sur la plupart des matières premières et tente de préserver ses acquis.

Les pays du Sud émergents ou en voie de développement qui subissent une croissance démographique galopante et aspirent à tenter de survivre.

Plus le nord s'enferme dans ses privilèges, se barricade, tente de se protéger, oubliant le partage et la nécessaire solidarité, plus il s'isole et laisse se développer des foyers de conflits qu'il ne parviendra pas à gérer, mais encore moins à affronter que ce soit de façon directe ou indirecte.

Les craintes anciennes s'étant estompées à défaut d'avoir totalement disparu (que l'on se souvienne tout de même des menaces à peine voilées proférées en décembre 1999, peu avant

sa démission, par Boris Elstine, Président de Russie, rappelant au monde occidental que les armes nucléaires détenues par son pays étaient toujours opérationnelles) ; anticipant sans doute sur une redistribution globale des rôles, de nouveaux acteurs para étatiques ou privés de type criminel ou mafieux agissent avec plus ou moins de transparence, utilisant à plein les nouvelles opportunités induites par un libéralisme effréné et par les failles béantes que l'implosion du système bipolaire a générées.

Nous entrons à n'en pas douter dans une nouvelle époque et si nous n'avons pas l'intelligence de modifier nos approches, de réviser nos conceptions stratégiques, les Etats risquent de se dissoudre, de se laisser submerger par des dangers qu'ils n'auront su prévoir et dont ils ne sauront pas se protéger faute d'avoir eu l'aptitude à anticiper et le courage politique d'assumer le changement de la donne.

C'est de fait un système global qui s'effondre ; sans doute s'agit-il d'une révolution à l'échelle de la planète et l'humanité a su survivre à bien d'autres bouleversements.

Il peut cependant ne pas être superflu de méditer une vieille malédiction chinoise qui prophétisait :

**"Puisse ton fils vivre des temps historiques"**

et qui signifie de fait : "le pire serait que votre descendance vive des temps historiques".

Plus récemment un haut dignitaire de l'ex-Union Soviétique, pressentant l'implosion du bloc oriental confiait à l'un de ses interlocuteurs :

**"Nous allons vous faire une chose terrible : vous priver d'ennemi".**

De fait, le monde du vingt et unième siècle conjugue deux structures de natures différentes :

Une répartition Nord Sud de plus en plus accentuée au fur et à mesure que les règles drastiques du Nord confinent le Sud dans sa situation de dépendance.

Par ailleurs, à la bipolarité ne succède pas plus l'unipolarité que le chaos, mais une quatrième voie ouverte, celle de la multipolarité.

Aujourd'hui on peut distinguer trois pôles d'influences, de décisions et de richesses :  
Celui du continent américain dominé par le binôme USA Canada ;  
Celui de l'Europe en construction qui, en termes d'hégémonie économique peut à terme menacer le pôle Américain ;  
Celui de l'Asie Orientale qui a tout d'abord effrayé (on parlait des Tigres et des Dragons !), puis a montré sa crédibilité en surmontant une crise que d'aucuns (les mêmes qui pensaient l'Asie infaillible) ont crue un moment fatale.

En 1993 et 1999, le rapprochement des masses démographiques et des PNB, d'une part, du ratio du PIB mondial d'autre part permettait les comparaisons suivantes :<sup>29</sup>

<b>1993</b>	<b>population</b>
Pôle Européen	360 Mh
Pôle Américain	370 Mh
Pôle Asiatique <sup>30</sup>	520 Mh

<b>1993</b>	<b>PNB Mds\$</b>
Pôle Européen	+/- 6800
Pôle Américain	+/- 6400
Pôle Asiatique	+/- 4000

<b>1998</b>	<b>population</b>	<b>PNB mds \$</b>	<b>PIB mds \$I</b>
Pôle Européen	375.3	8598	6830
Pôle Américain	303	8525	7400
Pôle Asiatique	362	5261	4296

Il y a là un net décalage quand on rapproche les écarts relativement minimes en termes de population et ceux beaucoup plus marqués sur les critères de richesse ; cependant dans les grandes masses nous sommes bien en présence des pôles économiques les plus prospères en regard du reste du monde. Les similitudes toutes relatives masquent des disparités locales à l'intérieur de mêmes espaces. On peut déjà noter des écarts significatifs sur la simple comparaison du PIB par habitant dans les trois régions concernées.

Les disparités sont encore plus criantes à l'intérieur d'une même région ; [(USA # Mexique) ; (Allemagne # Portugal) ; (Japon # Indonésie)] ; l'exemple le plus significatif étant sans doute celui des états asiatiques :

mais qui démontre que l'élargissement de la surface des pôles d'influence génère en quelque sorte la prospérité en répartissant d'une autre façon la richesse.

Cette image ne préjuge pas du développement possible d'autres pôles qui peuvent surgir à partir du sub continent indien, mais ne permet pas de se prononcer sur le développement plus hypothétique de la zone sud américaine et de la zone africaine. Nous verrons plus loin comment cette nouvelle organisation, en modifiant la plupart des règles du jeu a pu favoriser le développement de menaces d'une toute autre nature que celle des craintes nucléaires qui ont accompagné la seconde moitié du 20<sup>ème</sup> siècle.

### ***La mondialisation de l'économie***

Les quelques exemples précédents illustrent l'emprise dominante exercée désormais par la réalité économique dont le champ d'action transcende toutes les notions géographiques et

politiques telles qu'elles peuvent apparaître sur une carte. Les mécanismes de régulation du commerce international, se sont mis en place au lendemain du second conflit mondial, ils ont leurs origines dans la conférence de "Bretton Woods" qui s'est tenue du 1<sup>er</sup> au 22 juillet 1944.

Le GATT<sup>31</sup> est né de cette conférence et a organisé huit cycles successifs dont les plus importants ont été :

Le Kennedy Round            1964 1968

Le Tokyo Round                    1973 1979

L'Uruguay Round            1986

Ces cycles de négociations visaient à unifier et à libéraliser les pratiques commerciales et devaient aboutir après d'âpres discussions à la signature d'un accord concernant les échanges de marchandises et de services (hors audiovisuel) par 117 pays en décembre 1993. Paraphé par 120 pays lors de la conférence de Marrakech en 1994, il s'est conclu par la création de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) en 1995.

De facto, cette organisation planétaire reste étroitement dépendante de la volonté et de la politique conduite par les USA. Elle est censée lutter contre les attitudes protectionnistes et les monopoles abusifs dont cependant les américains ne se privent pas d'user impunément et unilatéralement à leur propre profit.

La réalité consacre également la toute puissance du dollar qui tente de maintenir son statut d'étalon monétaire international alors que cette valeur ne repose sur rien de tangible.

En effet, depuis 1971 le dollar n'est plus convertible en or, mais 60% des réserves mondiales sont libellées dans cette monnaie. Il s'agit d'une situation de monopole de fait qui explique entre autre l'âpre lutte entre dollar et euro. Nul ne peut dire ce qui se passera si demain les achats de pétrole, de matières premières, d'avions, de gros équipements issus des accords internationaux devaient se régler en euros !

Actuellement encore, les trois pôles décisionnaires et dominants majeurs gravitent autour des leaders suivants :

USA

Europe

Japon

Ces trois pôles représentent 15% de la population mondiale mais détiennent plus de 60% des richesses globales.

Selon Robert Erbes<sup>32</sup>, les moyens de domination économique et politique reposent sur six types principaux d'oligopoles :

Oligopole des armes décisives

Oligopole de la recherche scientifique

Oligopole de la communication

Oligopole des modes de gestion

Oligopole commercial [position dominante, réseaux, délocalisation, capacité de projection]

Oligopole financier [réseau mondial des flux monétaires et financiers dominés quasi exclusivement par les institutions financières d'une dizaine de pays occidentaux]

L'une des premières conséquences lisibles de cette concentration de moyens en un nombre limité de mains est comme nous l'avons déjà évoqué précédemment, sémantique. On parle désormais comme nous l'avons vu précédemment d'attaques, de raids, d'offres réputées amicales ou hostiles, de débâcle, autant de mots lourds de sens illustrant le glissement dans le registre de la polémologie, le passage du discours du domaine de l'économie à celui de la guerre. Il s'agit d'un déplacement de centre de gravité thématique hautement significatif.

La concentration des leviers de décision dans les Etats les plus riches ne fait que creuser les écarts entre le Nord et le Sud, entre pays développés et pays émergents (mais le sont-ils encore ?).

L'analyse des items définissant les six oligopoles attributs du pouvoir montre que ces registres recèlent en eux-mêmes les dangers qui les menacent, dans la mesure où les volontés monopolistiques se traduisent par une généralisation des pratiques liées aux plus modernes des technologies, donc à leur diffusion, leur banalisation et à leur appropriation par d'autres acteurs.



## ***Les nouvelles technologies et leurs impacts***

L'effet le plus spectaculaire de la montée en puissance des nouvelles technologies au cours des cinquante dernières années et avec une accélération foudroyante sur l'ultime quart de siècle a été la modification fondamentale du concept de communication dans l'acception large du terme.

Développement de la mobilité individuelle.

Croissance du parc automobile.

Densification du réseau routier et autoroutier.

Développement de l'aéronautique [vitesse, implantation, capacité des appareils]. Entre 1960 et 1994, le transport aérien commercial a été multiplié par le facteur 30<sup>33</sup>.

Abaissement du coût des liaisons.

Capacité de stockage et d'appropriation de l'information.

Le moindre ordinateur peut receler autant de données qu'une belle bibliothèque municipale des années 60

Rapidité du traitement de l'information

Développement des réseaux de communication.

Téléphonie

Interconnexions des réseaux

Autoroutes de l'information [WEB]

Cette évolution a fondamentalement modifié notre perception du temps et de l'espace : la plupart des lieux décisionnels de la planète sont désormais accessibles de façon physique, électronique ou virtuelle dans un délai inférieur à vingt heures ; il est possible de

communiquer en temps réel entre deux points du globe que ce soit de manière vocale, scripturale ou visuelle.

De façon tout à fait anecdotique, il est intéressant de noter que jamais les hommes, dans les temps mêmes où ces technologies leurs sont accessibles, n'ont éprouvé autant de difficulté à rompre leur isolement personnel, à s'investir dans une relation inter individuelle de qualité. Comme s'il y avait un décalage majeur entre la libre disposition des outils de communication les plus performants et une inhibition qui verrouillerait la communication de proximité.

L'informatique

Aussi longtemps que cette technologie n'a concerné que de gigantesques centres de calcul à finalités militaires, industrielles ou bancaires dont l'accès était conditionné par l'appropriation d'une connaissance technologique pointue et que par ailleurs ces centres étaient physiquement protégés de toute intrusion, on ne s'est pas trop posé de questions. A partir du moment où, vers la moitié des années 80, s'est développé le concept du "Personal Computer", ou de l'ordinateur individuel, conjointement à la naissance des réseaux d'interconnexions, il a fallu songer à limiter certains accès réputés confidentiels ou sensibles.

C'est de cette époque que date l'une des premières escroqueries de taille liée à l'utilisation de l'informatique dont a été victime une grande banque française.

Pendant des mois, un employé indécrot procédait quotidiennement à des virements extrêmement faibles, arrondissant les lignes des opérations de comptes clients au décime ou au franc inférieur, au bénéfice d'un compte caché qui stockait ainsi les sommes minimes. L'escroc pariait à juste titre sur le fait qu'en principe aucun client ne poussait la précision jusqu'à vérifier au centime près le montant des opérations hébergées sur son compte.

Lors d'une veille de jour férié avec pont, juste avant la fermeture, l'employé vira le montant conséquent du compte caché au profit d'un autre compte sur une banque sud américaine qu'il savait ouverte le samedi.

Le soir même il s'envolait pour l'Amérique du sud.

Le samedi matin (décalage horaire aidant), il retirait l'argent du compte de la banque destinataire et disparaissait.

La banque française ne découvrit l'existence du virement qu'au début de la semaine suivante, sans s'inquiéter de l'absence de l'agent qui avait posé des congés réguliers. Il semble qu'aucune plainte n'ait jamais été déposée.

Quel client engagerait un procès pour une indécrotte de quelques centimes ?

Quelle banque rendrait publique une telle fragilité de son système de gestion ?

Internet

La rapidité du traitement de l'information a littéralement explosé au fil des mois et des années avec l'arrivée sur le marché de processeurs de plus en plus rapides et performants. L'interconnexion en réseaux de l'informatique par le biais des télécommunications est beaucoup plus difficile à contrôler que le système "transpac" centralisé précédemment utilisé. Cette quasi liberté totale de la circulation de l'information est rapidement devenue un synonyme de risque majeur, les organisations criminelles ayant rapidement compris quel parti elles pouvaient tirer d'un accès libre et d'une telle rapidité de la transmission de l'information.

De tous temps, la criminalité sous toutes ses formes a su exploiter le facteur temps dans son bras de fer quotidien et ininterrompu contre les institutions, mettant de son côté la rapidité et la mobilité. Le jeu consiste à conserver en permanence une longueur d'avance sur les éventuels poursuivants. Tel fut le cas des truands anarchistes de la "Bande à Bonnot" qui innovèrent dans l'utilisation de l'automobile quand la maréchaussée se déplaçait encore à cheval ou à bicyclette.

Pierrot le fou et ses complices l'avaient bien compris en faisant leurs les plus grosses cylindrées produites à l'époque, véhicules dont n'étaient pas nécessairement dotées les forces de police.

Nous aurons l'occasion de revenir sur ce décalage perpétuel entre attaquant et poursuivants ; mais dans la même logique, les acteurs criminels ont vite très intégré quel

avantage ils pouvaient tirer d'une presque libre circulation de l'information à l'échelle planétaire.

Les organisations criminelles internationales recrutèrent des techniciens de haut niveau peu scrupuleux quant à l'origine de leurs gains ou imperméables à toute forme d'éthique, occupés à explorer les failles du système et les possibilités de détournement ou de dissimulation qu'offrait un tel réseau ; pendant que les Etats piétinaient laborieusement en tentant d'adapter une législation obsolète à de nouvelles formes de dérives, se heurtaient à l'incompatibilité de leurs systèmes juridiques réciproques et se vouaient à l'inaction et à la passivité. Evoquer la nécessité d'un contrôle de la circulation de l'information apparaissait totalement incongru et provoquait l'ire et l'indignation des hommes politiques totalement dépassés par cette évolution technologique majeure et qui en étaient encore à s'extasier sur ce miracle qui nous faisait, disaient-ils, passer de "l'ère GUTENBERG" à "l'ère MAC LUHAN", à cent lieues d'imaginer sérieusement les effets secondaires et pervers d'une telle évolution.

Nous savons tous, quel que soit notre terrain d'exercice social ou professionnel, que ce qui garantit le pouvoir, c'est le savoir et par extension l'accès à, mais plus encore, le contrôle de l'information.

La naissance de ces réseaux libres de toute contrainte, le formidable encouragement donné à leur développement en vertu du courant de pensée unique qui, dans l'euphorie de la chute du mur de Berlin et de l'implosion du bloc soviétique, prônait la disparition de toutes les barrières, a constitué une incitation sans précédent à de nouvelles formes de criminalité, ou plutôt à l'occupation d'un nouveau territoire. Si les décideurs politiques ont mis beaucoup de temps à comprendre quels effets pervers pouvaient receler des systèmes dont ils disaient avec un angélisme désarmant qu'ils étaient l'outil de rêve pour permettre aux hommes de communiquer sans contrainte, d'aucuns n'hésitant pas à proclamer que cette libre circulation de l'information aidant, le risque de guerre serait désormais écarté ; les organisations criminelles transnationales ont par contre vite saisi quel parti elles pouvaient espérer tirer d'une telle aubaine. Les risques sont en effet considérables et concernent tous les niveaux de l'organisation et du fonctionnement social des Etats<sup>34</sup>.

L'une des premières difficultés à lever consista à caractériser ce qui pouvait constituer le délit d'intrusion à l'intérieur d'un système immatériel ne contenant que de l'information. En effet, si la dimension concrète d'un vol d'objet, d'une agression physique, d'un dommage causé aux biens est relativement aisée à établir, il en va tout autrement de l'accès frauduleux à une source d'information. D'une part il faut pouvoir constater l'intrusion, établir de façon certaine l'identité de l'auteur ou sa localisation, enfin il faut être en mesure d'évaluer le dommage ou le préjudice qui peut n'apparaître que très tardivement par rapport à la commission des faits. De plus, le caractère virtuel, dématérialisé de l'infraction, tout comme de la proie du prédateur ne s'inscrit pas nécessairement dans la nomenclature des crimes répertoriés par la législation, voire dans le registre même des compétences juridiques.

Comme souvent, on ne s'est véritablement préoccupé des parades qu'une fois les faits avérés constatés, et il n'est pas certain que l'on soit aujourd'hui en mesure d'évaluer les domaines dans lesquels cette criminalité est à même de s'exercer, tant ils sont vastes et fluctuants. Personne, ni aucune institution publique ou privée, n'est aujourd'hui réellement protégé contre les dégâts que peuvent générer des actes délictueux de ce type.

Le particulier, dont l'identité peut être usurpée à son insu au hasard du pillage de n'importe quelle base de donnée, qu'elle soit bancaire ou administrative.

Les grandes entreprises dont les systèmes sont quotidiennement la cible d'attaques malveillantes, qu'elles soient initiées par des concurrents avides de connaître des secrets de fabrication, des procédures de marchés en cours, ou que des partenaires peu fréquentables tentent de s'introduire dans le cercle de leurs actionnaires au gré de souscriptions ou de marchés ouverts. C'est l'un des dangers indirects les plus redoutables qui guettent les grandes entreprises transnationales, ainsi que l'a mis en exergue Jean Pierre Bonnot<sup>35</sup> ; ces entreprises peuvent à terme se voir reprocher d'avoir sciemment ou non, contribué au recyclage d'argent suspect venu à leur insu, abonder telle ou telle augmentation de capital, ou tromper leur vigilance à l'occasion d'acquisitions menées conjointement avec une structure financière mal identifiée ou masquée.

Les Etats eux-mêmes au gré de conflits internes ou de volontés externes de nuisance. Qui peut affirmer qu'un jour on ne puisse détruire les programmes de rémunération de la fonction publique en pénétrant les ordinateurs du ministère du budget, voire simplement les perturber et empêcher pour plusieurs semaines ou plusieurs mois le versement des salaires ? Quelles seraient les conséquences d'un tel scénario en année électorale par exemple ?

On pourrait ainsi énumérer la totalité des secteurs sensibles dont toute la logistique dépend de systèmes informatiques et de télétransmissions et dont le dysfonctionnement provoquerait des désordres d'un niveau stratégique majeur :

Régulation des transports terrestres ferroviaires ;  
Régulation des transports aériens nationaux et internationaux ;  
Réseaux de télécommunications ;  
Réseaux de distribution : eau, électricité, gaz, chauffage urbain. . . ;  
Réseaux bancaires.

Par delà des actes visant à porter préjudice à des tiers [individus, entreprises, institutions. . .] les acteurs criminels ont vite su tirer avantage de l'espace de liberté quasi totale qu'offrait un tel réseau, en se jouant des législations différenciées d'un Etat à l'autre ou des privilèges fiscaux accordés ici où là : transferts de sommes conséquentes, fractionnées, déplacées un nombre incalculable de fois, puis reconstituées pour finalement être hébergées dans des Etats aux systèmes bancaires complaisants. Ces masses financières devenues difficilement soupçonnables, dont l'origine effective ne peut plus être déterminée du fait de leurs parcours cahotiques, aléatoires et des multiples opérations de change dont elles ont été l'objet, peuvent alors avec un minimum de précautions être injectées dans les circuits financiers licites et aboutir à des investissements parfaitement honorables. Là où il fallait auparavant faire transiter des masses de monnaie considérables, encombrantes, difficiles à cacher au point que certaines organisations n'hésitaient pas à les vendre au poids pour les blanchir tant il était dangereux et difficile de les écouler et d'en justifier l'origine lors de contrôles aléatoires ; des opérations de blanchiment primaires suivies de transferts électroniques en chaîne aboutissant à des investissements "respectables", ont permis à la criminalité transnationale, non seulement de jouir de ses profits en toute impunité, mais, ce qui est plus grave, de devenir au terme du processus des acteurs économiques à part entière. Rien ne permet d'affirmer que ces profits criminels aujourd'hui évalués à quelques centaines de milliards de dollars par an, ne vont pas continuer de croître au fil des années, constituant à la fois des bulles financières susceptibles de déséquilibrer brutalement telle ou telle économie nationale, mais aussi une disponibilité financière capable de permettre "incognito" ou presque, la prise de contrôle d'entreprises à haute valeur stratégique, ou bien encore de générer des difficultés insurmontables pour d'autres que souhaiteraient supplanter des intérêts mafieux.

Avec toutes les conséquences qui peuvent en résulter dans le fonctionnement global d'un pays, et notamment lorsque l'on songe aux Etats développés dans lesquels la quasi totalité des activités quotidiennes sont dépendantes du fonctionnement de l'infrastructure.

Cette évocation sommaire de la réalité des menaces multiples que peut véhiculer le gigantesque espace de non droit qu'est déjà le réseau Internet devrait inciter à la prudence et à la circonspection. La frénésie concurrentielle, le mirage permanent d'une croissance en expansion continue pousse à la marche forcée en avant et finit par obérer les capacités de réflexion, de jugement, faute de se ménager les délais nécessaires à l'analyse des conséquences possibles préalablement à toute décision. Nous sommes ainsi à l'exact rebours des caractéristiques de l'esprit scientifique et philosophique sur bases desquels s'est édifiée notre culture. On agit d'abord, on fonce, puis seulement on réfléchit quand on en a encore le temps, ou lorsque les conséquences de décisions hâtives rendent inévitables la recherche de parades, voire remettent fondamentalement en cause ce qui a été hâtivement arrêté.

### Les grands déséquilibres financiers

En 1994, les flux commerciaux légaux et réguliers annuels [importations + exportations] étaient de l'ordre de 10 000 milliards de dollars ; alors que les mouvements de capitaux sans finalité commerciale immédiate étaient eux de 1000 milliards de dollars par jour, soit +/- 360 000 milliards de dollars par an. Nous pouvons comparer avec les chiffres estimés de 1999<sup>36</sup> ( en milliards de \$).

Import/jour	Export/jour	Import-Export/an	Flux séculatif/jour	Flux spéculatif/an
96     14	14		10 000	1 000
	360 000			
99     17	17		12 000	1 500
	540 000			

En l'espace de cinq années le ratio entre les capitaux dits productifs réguliers et ceux réputés spéculatifs est passé de 1/36 à 1/45.

Pour tenter de mesurer les déséquilibres, nous pouvons les rapprocher de quelques chiffres.

Les 1500 milliards de dollars des échanges financiers quotidiens correspondent au cumul des réserves des banques centrales suivantes :

Fédéral Reserve  
Banque d'Angleterre  
Bundesbank  
Banque de France  
Banque de Chine

La banque centrale la plus puissante aurait une durée de résistance de l'ordre d'une heure en cas d'attaque déterminée contre sa monnaie et en vendant toutes ses réserves !

En août 1993 [gouvernement d'Edouard Balladur], la France a été la cible d'une attaque monétaire. La Banque de France dans son intervention a perdu 100 milliards de dollars en six heures, soit pour l'époque, le dixième des transactions mondiales quotidiennes. En prime elle a été contrainte de s'endetter pour de nombreuses années de plusieurs dizaines de milliards de dollars.

Les flux spéculatifs concernent les transactions réputées non productives liées au seuls jeux boursiers ou du marché des changes monétaires à l'intérieur desquels peuvent s'insérer discrètement les mouvements de capitaux de la criminalité internationale. Les mêmes services estiment les profits criminels à +/- 600 milliards de dollars, ce qui représente le coquet ratio de +/- 3% du PIB mondial, ou encore +/-5% des produits du commerce légal [importations + exportations].

A titre comparatif, ces sommes représentent une fois et demie le PIB des Pays Bas.

L'analyse de ces quelques données financières conduit à se poser les questions suivantes :

Comment asseoir l'autorité économique des Etats quand le rapport entre les flux monétaires productifs et les flux monétaires spéculatifs varie de 1 à 40 ?

Au regard des nouvelles règles de l'économie mondiale concentrée entre les mains de quelques sociétés multinationales, que pèsent réellement les décisions politiques à caractère économique que sont encore en mesure de prendre des Etats souverains ?

Que penser quand on sait que les 1500 milliards de dollars de transactions spéculatives quotidiennes correspondent également à la totalité de la dette des pays en voie de développement. . .

## 5 Que faire ?

On observe depuis quelques années les frémissements de l'émergence d'une volonté de fédérer les efforts pour faire échec au développement du crime organisé sous toutes ses formes, mais le moins que l'on puisse dire est que les décideurs ne semblent s'éveiller que sous la pression de constats impossibles à éluder.

Ils sont encore sous l'emprise dominante de ce que d'aucuns appellent la pensée unique que l'on peut par simplification sans doute excessive, résumer en deux concepts de connotation économique : l'obsession de la croissance et le credo de la compétitivité. L'aune à laquelle les politiques s'auto-évaluent est celle des indicateurs des places boursières, outil de référence universel, comme chacun le sait.

Longtemps les signaux d'alarme lancés par quelques universitaires, chercheurs ou hommes de terrain curieux de comprendre et de tenter de prévoir ce qui se préparait quand ils croisaient des informations apparemment sans rapport les unes avec les autres, relatant des faits atypiques ou insolites, furent tenus pour quantités négligeables. Leurs auteurs étaient dans le meilleur des cas tenus pour d'aimables fantaisistes, voire qualifiés d'oiseaux de mauvais augure. En bref, des gens peu sérieux et pas dignes de foi.

Le schéma mental du technocrate "type" se veut avant tout rationnel et efficace ; cartésien de plus quand il est immodeste, ce qui est fréquent.

Il ne croit que ce qu'il voit, mais surtout il ne veut voir que ce en quoi il croit.

Dans son système de références :  
les ghettos n'existaient qu'aux USA ;

les bombes de terroristes n'explosaient qu'à Dublin ;

la mafia n'était qu'une spécialité Italienne ;

la corruption une spécificité Africaine ;

ainsi que, comme nous le avons tous, le Rhin était la seule barrière efficace pour faire obstacle au passage du nuage radioactif de Tchernobyl.

De plus, admettre que le crime, le trafic de drogue ou le terrorisme prospèrent à l'intérieur de nos frontières revient à faire aveu que nous ne sommes pas aussi compétents que nous l'affirmons avec péremption, bref que nous ne sommes pas les meilleurs.

Ce sont donc une fois de plus les événements bruts qui vont lentement, mais parfois aussi très brutalement et à contre cœur contraindre les hommes politiques à s'intéresser enfin d'un peu plus près aux questions sécuritaires.

Sans enthousiasme cependant, tant les mesures induisant réglementation et vérification sont difficiles à vendre à un public plus au fait de ses droits que de ses devoirs et par là même rétif à toute forme de contrôle, "a priori" suspect de porter atteinte aux libertés individuelles.

Il a donc fallu que nous connaissions aussi les détournements d'aéronefs, les attentats meurtriers, les accumulations de malversations, de corruptions de tous ordres, la découverte de réseaux infiltrés, quelques assassinats aux confins du politique et du crapuleux, pour que l'on se souvienne subitement des cris de Cassandra de quelques chercheurs obsessionnels, de la paranoïa aiguë de quelques petits juges zélés.

Chacun dans leur coin, les Etats européens ont commencé à mettre en place des parades spécifiques que le bon sens revenu les a enfin amenés à mettre en interconnexion, réalisant en cela un embryon de dispositif communautaire.

Comment réagir autrement quand on finit par comprendre que les explosifs utilisés par l'ETA proviennent de carrières de granit bretonnes, ou quand les réseaux Islamistes se révèlent implantés dans toutes les capitales Européennes ? Pour ne prendre que les exemples les plus probants.

De même la collusion entre des mouvements nationalistes pratiquant l'attentat et le meurtre, avec des organisations mafieuses adeptes du racket et de l'extorsion de fonds sous couvert "d'impôt révolutionnaire", a fini par sauter aux yeux des moins perspicaces, que ce soit en France, en Espagne ou ailleurs.

L'ultime protection qu'ont encore jusqu'alors su conserver les Etats pour tenter de lutter contre les effets induits et secondaires de la déréglementation protéiforme se concentre dans l'arsenal législatif censé pouvoir garantir leur bon fonctionnement. Encore faut-il considérer ce garde fous avec circonspection tant il est décalé dans le temps, mal adapté aux pratiques contemporaines, excessivement lourd et malaisé à faire évoluer et réagir.

Il faut donc accepter de se battre avec des armes du moment, investir le terrain de l'adversaire en évitant d'abandonner béants des espaces de non droit qui seront avec le temps d'autant plus difficiles à investir ; généraliser des initiatives comme celle de la création du Tribunal Pénal International de la Haye, afin qu'à l'instar des criminels de guerre, les mafieux, les terroristes, les narcotrafiquants, les commanditaires de la criminalité transnationale soient enfin intimement convaincus qu'aucun havre de paix ne saura les protéger des poursuites de la justice.

Eviter ainsi par exemple qu'un assassin multirécidiviste puisse jouer sur des législations différenciées au sein même de l'Union Européenne. L'appropriation au titre de la justice des technologies militaires avancées ajoutées à celles de la Police Scientifique et Technique est de nature à contrecarrer sérieusement les initiatives criminelles, si au même titre que le TPI, la Convention Internationale sur le Crime Organisé peut accoucher d'autre chose que de vœux pieux et déboucher sur une législation sinon unique du moins coordonnée et cohérente, capable de mettre en vigueur où que ce soit des lois nouvelles et surtout efficaces pour lutter contre le blanchiment de l'argent criminel ou contre les formes émergentes de terrorisme. Si les organisations criminelles transnationales ont su adapter leurs activités aux nouveaux espaces ouverts par la mondialisation en utilisant toutes les ressources des technologies nouvelles, que n'exploite-t-on les mêmes outils pour traquer le crime où qu'il se trouve ? Les moyens techniques ne manquent pas, depuis la détection satellitaire jusqu'à la traçabilité des individus qu'autorise aujourd'hui l'identification par l'ADN.



Une vision idéaliste, pour ne pas dire angéliste du monde aurait pu faire croire qu'une forme d'unipolarité allait faire suite à la bipolarité qui a régné au cours du demi siècle écoulé, jusqu'à l'implosion du bloc communiste provoquée par l'effondrement de l'URSS.

Si une telle hypothèse s'était vérifiée, et le positionnement des Etats Unis fait encore aujourd'hui penser que l'idée n'a pas déserté tous les esprits, nous aurions peut-être assisté à l'avènement d'un nouvel ordre mondial universalisant les pratiques dans tous les domaines possibles, y compris pourquoi pas dans celui de la lutte concertée contre les situations monopolistiques et toutes les formes de la criminalité transnationale.

Il n'en a fort heureusement rien été et nous ne pouvons que nous en réjouir à la seule évocation de nos souvenirs de lecture de *Georges Orwell*<sup>37</sup>.

Les conséquences vont "a contrario" d'un recentrage unique, l'atomisation des centres de décisions, justement favorisée par le développement des technologies de communication dans un cadre multipolaire qui prospère au gré de la prolifération de systèmes interconnectés auxquels sont reliés de manière lisible ou occultée les divers acteurs transnationaux, qu'ils soient légaux ou illicites, constitue en soi un terrain de libre exercice du crime que nos imaginations ne sont pas parvenues à anticiper. Les parades seront certainement coûteuses à mettre en place, compte tenu du retard pris qui est considérable. Il convient donc tout à la fois de réparer, de rattraper le temps perdu, mais surtout de reprendre l'initiative sur le terrain en mobilisant les énergies dans une perspective d'anticipation. L'imagination et l'inventivité ne doivent pas rester l'apanage ou le privilège des criminels de tous poils.

C'est en explorant systématiquement le champ des possibles que l'on peut espérer mettre en échec le crime dans les formes nouvelles qu'il tentera de se donner demain.

Qui par exemple, aurait pu supposer que les pratiques mafieuses pourraient contaminer l'Université jusqu'en son sein comme on vient de le constater en Italie<sup>38</sup> avec l'organisation d'examens d'Etat truqués permettant d'acquérir à défaut de concourir pour les obtenir, des diplômes d'avocat ou de professeur ?

Certes il n'y a pas en l'occurrence mort d'homme, mais la suspicion est jetée, on peut supposer qu'à l'identique, des thèses de médecine ou de chirurgie aient pu être vendues, qu'une qualification de pilote de ligne peut aussi aisément s'acheter.

A travers un tel fait divers, on peut mesurer l'étendue et la profondeur du champ de la corruption, l'aptitude sans limites apparentes des organisations criminelles à diversifier leurs activités partout où le moindre profit peut surgir.

On peut y voir aussi une volonté d'humilier l'université et à travers elle l'Etat sur lequel on jette l'opprobre en le ridiculisant publiquement, en le discréditant.

Ce peut être une version nouvelle des cadavres exquis, une forme de message.

## CONCLUSION

La difficulté majeure tient aujourd'hui dans l'hypothétique volonté (en espérant qu'elle ne soit pas improbable) des hommes politiques et décideurs :

à s'affranchir des contraintes monopolistiques du monde des entreprises comme de celui des mafias, dans leur fonctionnement quotidien ;

d'affirmer leur aptitude à coordonner leurs efforts avec une efficacité suffisante pour faire échec à toutes les manœuvres de contournement des lois ;

de bannir toute confusion des genres entre le microcosme politique et le domaine des affaires ;

de s'obliger à respecter scrupuleusement une véritable éthique visant à la tolérance zéro tant pour ce qui relève de la corruption qu'en matière criminelle ;

de définir des missions claires aux organismes en charge de la lutte contre toutes les formes de criminalités et d'y consacrer les moyens adéquats.

Cette impérative clarification des divers registres d'action doit primer sur toute autre considération. On ne peut plus tolérer qu'un magistrat en charge de la lutte contre le blanchiment de l'argent à l'échelle d'un pays, dispose en tout et pour tout d'un enquêteur et demi pour alimenter ses dossiers.

Il est urgent de recadrer les priorités d'action des services fiscaux qui devraient pouvoir consacrer tout leur potentiel à traquer la grande fraude, plutôt qu'à s'acharner sur le petit contribuable pour une erreur de quelques centaines de francs dans sa comptabilité ou dans sa déclaration de revenus.

Il est des registres dans lesquels les gouvernants ne devraient avoir aucun état d'âme.

En effet, est il plus "moral" de faire intervenir l'armada du monde des nantis contre l'Irak de Saddam HUSSEIN, dont nul ne nie au demeurant qu'il soit un abominable tyran, avec les cortèges de souffrances que cela impliquait pour une population soumise à la dictature ; que d'utiliser les moyens technologiques les plus sophistiqués à disposition des forces armées, pour venir à bout du repaire de Ben Laden, ou pour détruire les quartiers généraux des narcos Colombiens ? Encore faudrait-il pour que l'on puisse agir ainsi, que les dirigeants politiques des Etats s'obligent à des lignes de conduite irréprochables et que les mêmes qu'il conviendrait aujourd'hui de réduire au silence, n'aient pas été en d'autres circonstances les amis d'hier et pour des causes difficilement avouables, stipendiés par ces mêmes Etats.

En un mot comme en cent, il faut que les Etats se donnent les moyens de venir à bout d'une gangrène qui menace les institutions jusque dans leurs fondements.

Le véritable danger qui guette les démocraties si elles persistent dans l'apathie, c'est la globalisation, non du seul commerce cette fois, mais de la confusion et du crime à l'échelle planétaire avec l'émiettement des autorités légitimes, l'émergence d'une certaine forme de chaos qui pourrait générer une autre forme d'ordre mondial.

Les opinions sont versatiles, lasses des excès et des désordres, elles peuvent d'un jour à l'autre ouvrir les bras à ceux là même qui œuvrent à saper les fondements de la liberté individuelle.

**Acceptons de considérer les réalités pour ce qu'elles sont et non pour ce que nous voudrions qu'elles soient.**

## BIBLIOGRAPHIE

- Le Crime Organisé : X.RAUFER / S.QUERE PUF  
Que Sais-je 2000
- Europe, la nouvelle donne stratégique : P.CHAIGNEAU SEPEG  
International 1993
- Les aspects économiques de l'économie de marché : J.BAILLARGEAU Gaétan  
Morin 1992
- Le Sud et le Nord : M.BONNEFOUS  
Economica 1997
- Histoire de la Mafia : S.LUPO Flammarion  
1999
- La criminalité informatique : D.MARTIN Criminalité  
Internationale PUF 1997
- Stupéfiants, crimes et profits : M.C.DUPOIS Criminalité  
Internationale PUF 1996
- Mafias du monde : T.CRETIN Criminalité  
Internationale PUF 1997
- Les superpuissances du crime : X.RAUFER Plon  
1993
- Blanchiment d'argent et crime organisé :  
JH HERAIL / P RAMAEL  
Criminalité Internationale PUF 1996
- Drogue : Cahiers de la sécurité intérieure  
D.F 1998
- La criminalité organisée : Dir M.LECLERC  
D.F 1996

Narcotrafic et nomos de la terre : du futur oct 1994	X RAUFER	Forum
Du narcotrafic aux cités de la drogue, jonction des zones grises : F HAUT	Forum du futur oct 1994	
Planète mafieuse : de l'Institut 06/94	X RAUFER	20 <sup>èmes</sup> journées
Stupéfiants prix et profits : du futur oct 1994	X RAUFER	Forum
La marée noire de l'Argent du Crime : de l'Institut 10/94	X RAUFER/MC DUPUIS	20 <sup>èmes</sup> journées
Les menaces non militaires CHEAR 1995	de niveau stratégique : X RAUFER / GR 12	
Essai sur la Démocratie au Pouvoir : Ediprim 94	R SANVITI	

## ANNEXES

### **1/ BOSNIE, le partage de DAYTON**

21 septembre 1995

#### Légende

République Serbe de Bosnie

Fédération Croato Musulmane

Gains territoriaux Serbes

Gains territoriaux Croato Musulmans

Lignes de délimitations "Dayton"

Limite des trois secteurs -----

### **2/ FORCES PARAMILITAIRES ET GUERILLAS EN COLOMBIE**

## Le Partage tacite du territoire

### **3/ LE SYSTEME ECHELON Par PHILIPPE RIVIÈRE**

Avec un budget annuel de 26,7 milliards de dollars - autant que pendant la guerre froide -, les services de renseignement américains sont les mieux dotés de la planète. Des alliances stratégiques et une technologie puissante leur permettent d'espionner de manière routinière téléphone, fax et courrier électronique dans le monde entier.

Les Etats-Unis sont-ils désormais si puissants qu'ils ne craignent plus les réactions de leurs alliés européens ? Il avait fallu l'obstination d'un chercheur néo-zélandais, Nicky Hager, pour dévoiler l'existence d'un formidable réseau de surveillance planétaire, le système Echelon, en place depuis les années 80... Son enquête exposait en détail, pour la première fois, comment l'Agence de sécurité américaine (National Security Agency, NSA), un des organismes américains les plus secrets, surveille, depuis presque vingt ans, l'ensemble des communications internationales. M. Zbigniew Brzezinski, conseiller à la sécurité nationale sous la présidence de M. James Carter, avoue, non sans cynisme : «Quand vous avez la capacité d'avoir des informations, il est très dur d'imposer des barrières arbitraires à leur acquisition. (...) Devons-nous refuser de lire ? » L'embryon du réseau d'espionnage américain date du début de la guerre froide lorsqu'un premier pacte de collecte et d'échange de renseignements, dénommé Ukusa, fut établi entre le Royaume-Uni

et les Etats-Unis. A ces deux Etats se sont joints le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Depuis les années 70, des stations d'écoute implantées dans ces pays captent les signaux retransmis vers la Terre par les satellites de type Intelsat et Inmarsat. Et une centaine de satellites d'observation « écoutent » les ondes : radio, téléphones cellulaires, etc Par ailleurs, affirme Duncan Campbell , tous les réseaux de communication sont écoutés, des câbles sous-marins (des capteurs sont déposés par des plongeurs spécialisés) au réseau Internet (la surveillance du réseau mondial est particulièrement aisée : la quasi-totalité des données transitent par des « noeuds » situés sur le territoire américain, même lorsqu'il s'agit de connexions européennes ! Ainsi, chaque jour, des millions de télécopies, de télex, de messages électroniques et d'appels téléphoniques du monde entier sont passés au crible, triés, sélectionnés, analysés« Le système Echelon, explique Nicky Hager, a été conçu de manière à interconnecter [tous les systèmes d'écoute] pour leur permettre de fonctionner comme les composants d'un tout intégré» Les stations de réception satellitaire captent l'ensemble des faisceaux des satellites Intelsat, la plus importante d'entre elles, localisée à Menwith Hill, en Angleterre, étant placée sous le contrôle direct de la NSA. La masse d'informations recueillies est toutefois trop importante pour pouvoir être exploitée sans traitement préalable par les effectifs - pléthoriques, mais pas infinis - des services de renseignement« La clé de l'interception, continue Nicky Hager, repose sur de puissants ordinateurs qui scrutent et analysent ces masses de messages pour en extraire ceux qui présentent un intérêt. Les stations d'interception reçoivent les millions de messages destinés aux stations terrestres légitimes et utilisent des ordinateurs pour dépêcher ceux qui contiennent des adresses ou des mots-clés préprogrammés. » Adresses et mots-clés que les services de renseignement s'échangent sous forme de « dictionnaires » reflétant leurs préoccupations du moment. Il suffit que des mots comme terrorisme, drogue, guérilla, ou des noms comme Castro, Kadhafi, Saddam Hussein, etc. soient émis pour que la communication entière soit identifiée, retenue, analysée. Un peu à la manière des moteurs de recherche sur Internet, ces « grandes oreilles », munies des meilleurs systèmes automatiques de reconnaissance vocale, de lecture optique et d'évaluation des contenus, sélectionnent les communications à surveiller. Duncan Campbell précise toutefois que, si les ordinateurs de la NSA sont en mesure de reconnaître automatiquement les locuteurs lors d'une conversation téléphonique, ils ne sont pas encore capables d'en retranscrire le contenu. D'autres chercheurs ont établi le scénario suivant, correspondant certainement plus à la réalité de la fin des années 80 qu'aux capacités actuelles du système. Chaque jour, les analystes des diverses agences examinent la moisson de la veille, qui arrive marquée de dates, d'indications de provenance et de destination, et de chiffres-clés : 5 535 représente, par exemple, les communications diplomatiques japonaises ; 8 182, les échanges concernant les technologies de chiffrement, etc. Les données sont transcrites, déchiffrées et traduites sous forme de rapports détaillés, de gists donnant l'essence d'une conversation ou de résumés reprenant les informations dans leur contexte. Le document ainsi produit reçoit une estampille « Moray » (secret), « Spoke » (plus secret que « Moray »), « Umbra » (top secret), «Gamma » (interception de communications russes) ou « Druid » (destiné à des pays non membres d'Ukusa). Un dernier code («Alpha » pour les services britanniques (GCJQ), « Echo » pour le DSD australien, « India » pour l'agence néo-zélandaise GCSB, «Uniform » pour le CSE canadien et « Oscar » pour la NSA) indique à qui le message doit être transmis via « Platform », le système nerveux central d'Ukusa. Ce système diffère des écoutes téléphoniques « classiques » par deux caractéristiques particulièrement préoccupantes. La première constitue un problème majeur de souveraineté nationale pour les petits pays de l'alliance Ukusa : dans les années 80, à la suite du refus du premier ministre travailliste de l'époque, M. David Lange, de laisser entrer dans les eaux territoriales néo-zélandaises un navire, l'USS Buchanan, doté de capacités nucléaires, les Néo-Zélandais croyaient leur pays coupé des renseignements de la NSA. Mais, en réalité, sans en référer à leur gouvernement, les services néo-zélandais avaient, au contraire, accru leur collaboration avec la NSA et accéléré le déploiement d'Echelon. Parallèlement, la presse néo-zélandaise déclenchait une campagne de désinformation sur le thème : « Que ferons-nous sans les renseignements américains ? »

#### Surveiller des mots-clés

De plus, le fait même qu'Echelon permette des échanges de «dictionnaires » aboutit à faire de chaque service de renseignement un agent de collecte, sur son territoire, d'informations destinées à des partenaires étrangers. Mais la transmission système, il ne permet pas à la partie néo-zélandaise de connaître se fait... de manière automatisée et, en raison du mode de programmation du les mots-clés utilisés par ses partenaires. La réciproque, on s'en doute, n'est pas vraie... Cela aurait, par exemple, pour permettre aux Etats-Unis d'utiliser les infrastructures néo-zélandaises pour espionner les communications de l'association Greenpeace, lors de sa campagne de protestation contre les essais nucléaires français autour de l'atoll de Mururoa en 1995, sans en informer Wellington! Autre originalité par rapport aux écoutes mots-clés, et non pas en plaçant sous surveillance systématique des numéros de téléphone, de fax, ou des adresses Internet de « classiques », les interceptions menées par Echelon sont pilotées à partir de personnes précises. Cet aspect technique, certes très prometteur en termes de renseignement, efface toute possibilité de définition - par décision judiciaire, militaire ou politique - de la source surveillée : toute personne est susceptible d'être

écoutée pour peu que sa conversation soit jugée « intéressante » par le logiciel ! Les dérives sont inévitables. Un ancien espion canadien, Mike Frost, accuse ainsi Mme Margaret Thatcher d'avoir fait venir à Londres, en février 1983, des opérateurs canadiens pour surveiller deux des ministres de son propre gouvernement qui - naïfs - ourdissaient quelque trahison politique... en communiquant avec leurs téléphones cellulaires. Il est tentant d'utiliser un système si secret et si puissant pour les renseignements généraux et les opérations de basse police : en 1992, des opérateurs de haut rang des services secrets britanniques, fâchés de certaines dérives, dévoilèrent qu'Amnesty International, entre autres organisations non gouvernementales, avait été écoutée... à partir de mots-clés relatifs au trafic d'armes. Et, pour l'exemple, ils montrèrent au journaliste de l'Observer comment ils procédaient pour intercepter les conversations relatives au mot-clé « aide au tiers-monde ». Le choix de ce journal était tout indiqué : les propriétaires de l'Observer, après la publication d'une enquête, en 1989, sur les agissements du fils de M me Thatcher, avaient également été mis sur écoutes par cette dernière. Dérives isolées ? Comme l'explique M. Steve Wright, chercheur à la Fondation Omega, une organisation britannique de défense des droits humains, dans le prérapport qu'il remit au Parlement européen en janvier 1998, « Echelon est principalement dirigé contre des cibles non militaires : gouvernements, organisations et entreprises dans virtuellement tous les pays. (...) Bien que beaucoup d'informations [recueillies par le système] concernent de potentiels terroristes, il s'y produit beaucoup d'intelligence économique, notamment une surveillance intensive de tous les pays participant aux négociations du GATT ». Les systèmes d'écoutes ne se cantonnent donc pas à la surveillance des activités terroristes ou mafieuses. Le renseignement économique et, partant, les renseignements généraux d'ordre politique en sont aussi un enjeu central. Chacun des pays impliqués est censé empêcher que ses propres citoyens soient écoutés, mais, en l'absence de tout contrôle extérieur, cette disposition reste largement théorique. Cela inquiète notamment le Congrès des Etats-Unis, où un projet d'amendement à la loi de finances 2000 vise à contraindre la NSA à dévoiler le mode de fonctionnement d'Echelon et à confirmer sa compatibilité avec la Constitution... ce qui, au vu du sinistre bilan des écoutes illégales pratiquées de tous temps par l'agence américaine, est hautement improbable !

Tous les messages contrôlés

Déjà la Cour suprême avait imposé, en 1967, l'arrêt du projet « Minaret », fichage de milliers d'organisations et d'individus sur des « listes de surveillance » où figuraient des « dissidents » tels que Martin Luther King, Malcom X, Jane Fonda ou Joan Baez ; en 1975, c'est le directeur de la NSA qui, face au tollé déclenché au Congrès, mettait un terme au projet « Shamrock » de surveillance, avec la complicité des principales compagnies de télégraphe, de tous les messages télégraphiques entrant ou sortant des Etats-Unis... Dans un rapport remis, début novembre 1998, au Congrès, le chercheur Patrick Poole montre que les principales firmes bénéficiant du produit de l'espionnage mené par Echelon sont celles qui fabriquent l'équipement du réseau Echelon, notamment Lockheed, Boeing, Loral, TRW et Raytheon : « Une relation incestueuse si forte, assure le rapport, que les renseignements recueillis sont parfois utilisés pour écarter des fabricants américains de marchés convoités par ces contractants majeurs des secteurs de la défense et du renseignement, qui sont par ailleurs souvent la source de grandes contributions financières aux deux partis qui dominent la vie politique américaine. » « Des entreprises européennes ont déjà fait les frais [d'Echelon], expliquait M. Alain Pompidou, président du comité d'évaluation des choix technologiques et scientifiques (STOA) du Parlement européen. Mais, comme elles commercent avec les Etats-Unis, elles se taisent. » A la décharge de ces entreprises, le fait qu'il n'existe aucun texte de droit international réglementant les écoutes mais également la difficulté d'obtenir des informations fiables. La participation britannique embarrasse les instances européennes qui, à l'instar de M. Martin Bangemann, alors commissaire européen en charge du commerce, attendent « des preuves de l'existence du système » avant que de risquer de nuire aux « bonnes relations commerciales avec les Etats-Unis ». Si le Foreign Office nous certifie qu'« il n'existe aucune incompatibilité entre la position du Royaume-Uni dans l'Union européenne et son devoir de garantir la sécurité nationale », les députés européens demandent toutefois l'instauration d'un « code de bonne conduite » ainsi qu'un complément d'enquête, qui pourrait les amener à interroger... la NSA. Des « preuves » ? Suite à un reportage diffusé à la télévision australienne, M. Martin Brady, le directeur du DSD, a mis un terme à plus de cinquante années de secret officiel et lâché les mots tabous : l'agence australienne « coopère en effet avec ses homologues étrangères, les organisations d'interception des communications des pays réunis dans le pacte Ukusa », écrit-il au producteur du programme.

PHILIPPE RIVIÈRE.



#### **4/ LE RENSEIGNEMENT AMÉRICAIN EN ACCUSATION**

(18 avril 2000) Petits débats sur Echelon

S'exprimant à Bruxelles alors que son gouvernement préside l'Union européenne, le ministre portugais de l'intérieur, M. Fernando Gomes, affirme qu'il n'a « pas de doute sur l'existence d'un système d'interception des télécommunications ». Difficile en effet de continuer à se voiler la face quand l'ex-directeur de la CIA James Woolsey lui-même confirme l'« honnêteté intellectuelle » du rapport sur le système Echelon présenté au Parlement européen par le journaliste britannique Duncan Campbell.

Echelon est le produit du pacte Ukusa, signé au tout début de la guerre froide par les Etats-Unis et le Royaume-Uni - qui furent rapidement rejoints par le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. L'écoute et l'analyse routinières des conversations téléphoniques, fax et courriers électroniques permettent de rapporter vers la National Security Agency (NSA) américaine quantité d'informations, secrètes ou non, concernant l'ensemble des domaines d'intérêt stratégique : données économiques, stratégies des décideurs, milieux concernés par tel ou tel enjeu, etc. Au fil des découvertes se dessine une formidable machine de contrôle, secrète et d'une envergure fascinante. Au Parlement européen se posait une question centrale : les échanges de données pratiqués par les services de renseignements d'un pays membre de l'Union (les services britanniques principalement) peuvent-ils conduire à l'espionnage des citoyens et des entreprises européennes pour le compte de services américains ? A Washington, le Congrès s'interroge sur la surveillance par la NSA de citoyens américains - une pratique qui serait contraire à la Constitution. Qui espionne qui et au nom de quoi ? Mais la nature d'Echelon soulève aussi d'autres questions. Ce réseau est construit sur les « échanges » d'informations entre services de renseignements de différents pays. Echanges inégaux, bien sûr, les services alliés étant largement dépendants de la NSA (qui décide ce qu'elle prend dans les données collectées chez ses partenaires et choisit ce qu'elle leur répercute). Echanges systématiques, surtout, qui de plus peuvent se dérouler à l'insu des gouvernements concernés - comme a pu en témoigner l'ancien premier ministre néo-zélandais David Lange. Si bien souvent les militaires motivent leur coopération internationale par la « lutte contre le terrorisme », faut-il leur faire grâce d'une définition de ce terme ? Considérer, par exemple, que la collaboration du Bundesnachrichtendienst (BND) allemand avec le Service fédéral de sécurité (FSB, ex-KGB) russe pour l'échange d'informations concernant les « terroristes tchéchènes » relève d'un très normal échange de bons procédés ? Accepter sans débat le fait que la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) française entretienne des contacts étroits avec la NSA depuis... les années 70, portant notamment sur des échanges de technologie ? Les récentes révélations sur les agissements des services européens sont à rapprocher de l'arrogance avec laquelle l'ancien directeur de la CIA pointe, comme justification d'Echelon, la corruption pratiquée par les entreprises européennes pour conquérir les marchés extérieurs. L'Europe, qui pourrait à bon droit considérer Echelon comme une agression d'une gravité exceptionnelle, hésite à poursuivre ses investigations. Car elle pourrait alors se trouver confrontée à des questions identiques à celles qu'elle souhaite poser à la NSA. Conjuguées aux pressions britanniques, ces craintes ont eu raison du projet de création d'une commission d'enquête, repoussée le 13 avril 2000 par la conférence des présidents du Parlement Européen.

**PHILIPPE RIVIÈRE** Philippe.Riviere@Monde-diplomatique.fr Tous droits réservés © 2000 Le Monde diplomatique

#### **5/ ECHELON DÉVOILÉ Pourquoi l'Amérique espionne ses alliés**

**Par R. JAMES WOOLSEY** Avocat à Washington et ancien directeur de la CIA  
Parce que ces derniers pratiquent la corruption. La question devrait être Pourquoi  
pratiquent-ils la corruption ? Adam Smith détient la réponse

A quoi correspond donc cette gifle au sujet d'Echelon et des Etats-Unis espionnant les industries européennes ? Nous commencerons par un peu de franchise du côté américain. Oui, chers amis du continent européen, nous vous avons espionnés. Et il est vrai que nous utilisons des ordinateurs pour trier les données grâce à des mots clés. Vous êtes-vous posé la question de savoir ce que nous cherchons ?

Le récent rapport au Parlement européen sur Echelon, écrit par le journaliste britannique Duncan Campbell, a déclenché de furieuses en provenance de l'Europe continentale stipulant que les services de renseignement des Etats Unis volent les technologies avancées des compagnies européennes pour que nous puissions - notez le- les donner aux compagnies américaines pour les aider à rivaliser. Mes amis européens, revenez sur terre. C'est vrai, dans une poignée de domaines la technologie européenne surpasse l'américaine, mais, pour le dire aussi aimablement que possible, ces domaines sont en très, très, très petit nombre. La plupart des technologies européennes ne méritent même pas que nous les volions Pourquoi, donc, vous avons-nous espionnés ? La réponse est largement apparente dans le rapport Campbell - dans la discussion des deux seuls cas dans lesquels on dit que des compagnies européennes auraient été les cibles de la collecte américaine de renseignements. A propos de Thomson-CSF, le rapport indique ; «On a dit que la compagnie a corrompu des membres du comité de sélection du gouvernement brésilien. » D'Airbus, il dit que nous avons pu établir que « les agents d'Airbus offraient des pots-de-vin à un officiel saoudien. » Ces faits sont inévitablement omis dans les articles de presse européens.

### **Plus coûteux, moins avancés**

Eh oui, chers amis continentaux, nous vous avons espionnés parce que vous distribuez des pots-de-vin. Les produits de vos compagnies sont souvent plus coûteux, moins avancés sur le plan technologique, ou les deux à la fois, que ceux de vos concurrents américains. En conséquence de quoi vous corrompez beaucoup. Vos gouvernements sont tellement complices que dans plusieurs pays européens les pots-de-vin sont encore déductibles des impôts

Lorsque nous vous avons pris à ce jeu, voulez-vous savoir, nous n'avons pas dit un mot aux compagnies américaines concurrentes. Nous sommes allés, au contraire, voir les gouvernements que vous soudoyez pour prévenir les officiels que nous ne prenions pas cette corruption à la légère. Ils réagissent souvent en accordant à l'offre la plus méritoire (parfois américaine, parfois non) tout ou partie du contrat. Ceci vous choque, et crée parfois des récriminations entre vos corrupteurs et les corrompus des autres pays, et devient à l'occasion un scandale public. Nous adorons cela. Pourquoi pratiquez-vous la corruption ? Ce n'est pas parce que vos compagnies sont fondamentalement plus corrompues. Ni parce que vous seriez de manière intrinsèque moins doués en technologie. C'est parce que votre saint-patron économique est Jean-Baptiste Colbert, quand le nôtre est Adam Smith. En dépit de quelques récentes réformes, vos gouvernements dominent encore largement vos économies, ce qui fait que vous éprouvez une difficulté beaucoup plus grande que nous à innover, à encourager la mobilité du travail, à réduire les coûts, à attirer le capital vers les jeunes secteurs industriels qui bougent si vite et à vous adapter rapidement aux changements des circonstances économiques. Vous préféreriez ne pas avoir à subir le tracasserie d'actions vous éloignant du dirigisme. Il est tellement plus facile de continuer à verser des pots-de-vin. La Central Intelligence Agency collecte aussi d'autres [types de] renseignements économiques, mais dans leur vaste majorité ce ne sont pas des secrets volés. La Commission Aspin-Brown il y a quatre ans a établi qu'environ 95 % des renseignements économiques des Etats-Unis provenaient de sources ouvertes. Le rapport Campbell décrit une sinistre rencontre à Washington où - j'en frémis ! - du personnel de la CIA est présent et où les participants - tenez-vous bien - « identifient les contrats majeurs

ouverts à proposition » en Indonésie. M. Campbell, je suppose, imagine quelque chose comme ceci : Un espion malin sort à pas feutrés d'une maison sûre, change de tenue, vérifie qu'il n'est pas sous surveillance, se coordonne avec un satellite espion et... achète un journal indonésien. Si vous autres Européens croyez réellement que nous allons jusqu'à l'absurde pour obtenir des informations disponibles de manière publique, pourquoi ne vous moquez-vous pas juste de nous au lieu de vous montrer offensés?

### **Technologie à usage dual**

Quels sont les secrets économiques, au-delà des tentatives de corruption, que nous avons voulu obtenir par l'espionnage ? Un exemple en est les tentatives de certaines compagnies de masquer le transfert de technologies à usage dual. Nous suivons de près les ventes de super ordinateurs et de certains produits chimiques, car ils peuvent être utilisés non seulement pour des objectifs commerciaux mais aussi pour produire des armes de destruction massive. Un autre en est les activités économiques dans les pays soumis à des sanctions - l'activité bancaire serbe, le trafic de pétrole irakien. Mais collectons-nous, ou même trions-nous des renseignements secrets au bénéfice de compagnies américaines spécifiques ? Même M. Campbell admet que nous ne le faisons pas, bien qu'il ne réussisse à le formuler qu'à l'aide d'une double négation : « En général ce n'est pas incorrect. » La Commission Aspin-Brown était plus explicite : « Les agences de renseignement américaines n'ont pas pour mission de s'engager dans "l'espionnage industriel" - c'est-à-dire d'obtenir des secrets industriels et commerciaux pour le compte d'une ou de plusieurs compagnies des Etats-Unis. » Le gouvernement français est en train de former une commission pour enquêter sur tout ceci. J'espère que les commissaires viendront à Washington. Nous devons organiser deux séminaires à leur intention. L'un couvrirait notre Foreign Corrupt Practice Act [décret sur les pratiques de corruption à l'étranger], et comment nous l'utilisons, assez efficacement, pour décourager les compagnies des Etats-Unis de corrompre des gouvernements étrangers. Le second aborderait pourquoi Adam Smith est un meilleur guide que Colbert pour les économies du XXIe siècle. Puis nous pourrions parler d'espionnage industriel, et nos visiteurs pourraient nous expliquer, s'ils réussissent à garder leur sérieux, qu'ils ne le pratiquent pas. La prochaine commission s'intéressera-t-elle au sujet du manque de politesse des maîtres d'hôtel américains ? Européens, soyez sérieux. Cessez de nous critiquer et réformez vos propres politiques économiques étatiques. Vos compagnies deviendront plus efficaces et innovantes, elles n'auront plus alors besoin de la corruption pour faire face à la concurrence. Et nous n'aurons plus besoin de vous espionner.

Texte original publié par  
The Wall Street Journal  
Europe, Bruxelles, 22 mars 2000  
Traduit de l'américain par Philippe Rivière  
TOUS DROITS RÉSERVÉS © 2000 Le Monde diplomatique.

## **Index des noms propres et des organisations**

(ordre alphabétique)

<b>Allègre Claude</b>	Ministre Français de l'Education Nationale de 1997 à 2000
<b>ANC</b>	African National Congress Parti Politique d'Afrique du Sud en lutte contre l'apartheid ayant porté Nelson Mandela au pouvoir en 1994.
<b>Andréotti Giulio</b>	Homme politique Italien, membre de la Démocratie Chrétienne, plusieurs fois Président du Conseil, impliqué dans des scandales politico mafieux.
<b>Arkane</b>	Milicien Serbe ayant participé activement au nettoyage ethnique de la Bosnie et du Kosovo,

reconverti dans les trafics mafieux et assassiné en 1999.
<b>Balladur Edouard</b> Homme politique Français, premier Ministre de 1993 à 1995
<b>Bande à Bonnot</b> Organisation criminelle se réclamant de la doctrine anarchiste ayant semé la terreur en France au début du 20 <sup>ème</sup> siècle ; Bonnot est mort à Choisy le Roi en 1912 sous les balles de la police.
<b>Ben Laden</b> Leader d'un groupe terroriste islamiste d'origine saoudienne et retranché en Afghanistan
<b>Bush Georges</b> Président des Etats Unis de 1988 à 1992 lors du déclenchement de la guerre du golfe en 1991
<b>Cartel de Medellin</b> Organisation criminelle Colombienne spécialisée dans la production, l'écoulement et le trafic des stupéfiants.
<b>Cartels</b> Forme d'organisation criminelle née en Amérique du Sud, dont la particularité est de contrôler une filière de bout en bout, de la production jusqu'à la vente.
<b>CDU</b> parti politique Allemand Chrétien Démocrate
<b>Churchill Winston</b> Homme politique Anglais, Premier Ministre de 1940 à 1945, il fut l'un des principaux artisans de la lutte armée contre l'Allemagne Nazie. Rappelé au pouvoir entre 1951 et 1955.
<b>CIA</b> Central Intelligence Agency. Agence Fédérale Américaine spécialisée dans le renseignement extérieur.
<b>Clinton Bill</b> Président des Etats Unis de 1992 à 2000.
<b>Colbert</b> Homme Politique Français (1619 1683), on lui doit notamment la création des manufactures royales.
<b>Conseil d'Etat</b> Organisme juridictionnel suprême de l'Etat en France.
<b>Contras</b> Mouvement contre révolutionnaire nicaraguayen stipendié par le gouvernement américain.
<b>Dalla Chiesa Carlo Alberto</b> Général de gendarmerie Italien, fut préfet de Palerme en charge de la lutte contre la mafia et qui sera assassiné sur ses ordres.
<b>De Gaulle Charles</b> Homme politique Français, militaire de carrière, Chef de la France Libre de 1940 à 1946. Président de la République de 1958 à 1969.
<b>Duncan Campbell</b> Journaliste Anglais auteur d'une enquête sur le fonctionnement du système ECHELON.
<b>Elstine Boris</b> Homme de l'appareil politique soviétique, devenu président de la CEI puis de la Russie consécutivement à l'implosion du système soviétique au cours de la décennie 90.
<b>ENA</b> Ecole Nationale d'Administration, Institution Française créée en 1945 1946 et destinée à former les cadres de la République.
<b>Escobar Pablo</b> Chef du Cartel de Medellin (Colombie) spécialisé dans la production de le trafic de cocaïne.
<b>ETA</b> Organisation séparatiste basque pratiquant couramment le terrorisme ciblé ou aveugle.
<b>Falcone Giovanni</b> Magistrat Italien en charge de la lutte contre la corruption et la mafia. Victime d'un spectaculaire attentat qui lui coûta la vie.
<b>FARC</b> Forces Armées Révolutionnaires de Colombie, d'obédience marxiste et supposées contrôler en partie le narcotrafic.
<b>FIS</b> Front Islamiste du Salut Organisation terroriste algérienne adepte des attentats et des massacres de populations civiles.
<b>FLN</b> Front de Libération National (Algérie), organisation de lutte armée qui déclencha la guerre d'indépendance en 1954. Au pouvoir en Algérie depuis 1962.
<b>FMI</b> Fonds Monétaire International Organisme International ayant un droit de regard sur les finances publiques des Etats qui veulent intégrer l'OMC.
<b>GATT</b> General Agreement on Trades and Tariffs ; organisation internationale ayant précédé la création de l'OMC qui en est issue, en charge de codifier les règles applicables au commerce international.
<b>Giscard d'Estaing Valéry</b> Homme politique Français, Président de la République entre 1974 et 1981.
<b>Gorbatchev Michail Sergueevitch</b> Homme politique soviétique, cadre du PCUS puis Ministre de l'Agriculture. Devenu Premier Secrétaire du PCUS, il est l'artisan de la glasnost et de la pérestroïka, du dégel des relations Est Ouest, mais aussi de l'implosion du système à partir des années 90.
<b>Guillaume III</b> 1650 1702 Roi d'Angleterre. Il est à l'origine de la première déclaration des droits de l'homme.
<b>Hitler Adolph</b> Homme Politique Allemand Créateur du Parti National socialiste, Chancelier, puis Führer du 3 <sup>ème</sup> Reich. Il est à l'origine du second conflit mondial et de l'assassinat programmé de plusieurs millions d'individus (Juifs, Tziganes, opposants politiques, etc).
<b>Hojda Enver</b> Homme politique Albanais qui exerça sa dictature jusqu'à l'implosion du bloc communiste au début des années 90.
<b>Hussein Saddam</b> Homme politique Irakien à l'origine de la guerre du golfe en 1991.
<b>Kabila Laurent Désiré</b> Président autoproclamé de la République Démocratique du Congo.
<b>Kennedy John Fitzgerald</b> Président des Etats Unis de 1960 à 1963, assassiné à Dallas en novembre 1963.
<b>Khmers Rouges</b> Mouvement politique Cambodgien dirigé par Pol Pot, auteur du massacre de plusieurs millions de citoyens cambodgiens.
<b>Loge P2</b> Structure maçonnique italienne impliquée dans des scandales financiers (banque Ambrosiano située au Vatican) dont on pense qu'elle est en liaison directe avec des structures mafieuses.
<b>Mafia</b> Organisation criminelle protéiforme et généraliste dont l'origine est située en Sicile et dans le sud de

l'Italie avec des ramifications sur les cinq continents. Son crédo est le seul profit.
<b>Mandela Nelson</b> Homme politique Sud Africain, organisateur de la lutte contre l'apartheid, créateur de l'ANC. Premier Président noir de l'Afrique du Sud entre 1995 et 1999.
<b>Milosevic Slobodan</b> Homme politique Serbe, instigateur des guerres ethniques en Bosnie et eu Kosovo.
<b>Moro Aldo</b> Homme politique Italien de la Démocratie Chrétienne, plusieurs fois Chef du Gouvernement. Assassiné par les Brigades Rouges en 1978.
<b>Mussolini Benito</b> Duce, Dictateur à la tête de l'Italie entre 1922 et 1943.
<b>Netanyahu Benyamin</b> Leader de la droite Israélienne, premier ministre entre 1996 et 2000.
<b>Nomenklatura</b> Expression qui désignait dans les anciennes républiques communistes du bloc oriental, le réseau des hommes aux pouvoirs et de leurs proches qui bénéficiaient de régimes de faveur.
<b>NSA</b> Agence de renseignement américaine.
<b>NYCPD</b> New York City Police Department Structure organisationnelle de la police dans la ville de New York
<b>OCDE</b> Structure de coopération et de développement économique dont le siège est à Paris.
<b>OMC</b> Organisme de régulation du Commerce International qui est directement issu du GATT.
<b>ONU</b> Organisme International né au lendemain de la seconde guerre mondiale, succède à la Société des Nations. Est censée réguler les tensions et les conflits.
<b>OTAN</b> Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, structure d'alliances militaires nées de la seconde guerre mondiale visant à prévenir une agression soviétique et dominée dans les faits par les Etats Unis.
<b>Pacte de Varsovie</b> Pendant de l'OTAN pour les Pays de l'Est de l'Europe.
<b>Perez Shimon</b> Homme Politique Israélien leader du parti travailliste il fut premier ministre et plusieurs fois ministre. Candidat malheureux à l'élection présidentielle en 2000.
<b>Pétain Philippe</b> Militaire de carrière, vainqueur de Verdun pendant la première guerre mondiale, il fut chef de l'Etat pendant la période de l'occupation allemande.
<b>PKK</b> Parti des Travailleurs du Kurdistan, organisation politique ayant des ramifications internationales et ne dédaignant pas le recours au terrorisme.
<b>Prévert Jacques</b> Poète et scénariste français.
<b>Raytheon</b> Entreprise américaine spécialisée dans la conception et la commercialisation de matériels de surveillance d'un haut niveau technologique.
<b>Reagan Ronald</b> Homme politique américain, Président des Etats Unis de 1980 à 1988.
<b>Rocard Michel</b> Homme politique Français, Premier Ministre entre 1988 et 1991.
<b>Roosevelt Franklin Delano</b> Homme politique américain, Président des Etats Unis entre 1932 et 1945.
<b>SA</b> Sturm Abteilungen Sections d'Assaut : structures paramilitaires ayant permis l'accession au pouvoir des nazis entre 1930 et 1934.
<b>Séguéla Jacques</b> Publicitaire Français, artisan des campagnes électorales du Président François Mitterrand.
<b>Sentier Lumineux</b> Organisation révolutionnaire péruvienne d'obédience maoïste ne dédaignant pas le recours au terrorisme et au narcotraffic.
<b>SS</b> Schutzstaffel formation de police militarisée du parti nazi directement issue des SA
<b>Staline Joseph Vissarionovitch Djougachvili</b> Dirigea l'Union Soviétique entre 1929 et 1953
<b>Sun Yat Sen</b> 1866 1925 Homme politique Chinois.
<b>Thomson</b> Entreprise française spécialisée dans la conception et la commercialisation de matériels de surveillance d'un haut niveau technologique.
<b>Tigres Tamouls</b> Organisation séparatiste Sri Lankaise ne dédaignant pas de recourir au terrorisme, mais également à des activités criminelles pures.
<b>TPI de La Haye</b> Tribunal International en charge d'instruire et de juger les crimes contre l'humanité.
<b>Triades</b> Formes d'organisations mafieuses typiques de la Chine.
<b>Verts Allemands</b> Organisation politique allemande d'obédience écologiste née à l'époque où le parti communiste était interdit en République Fédérale Allemande.
<b>Yakusas</b> Formes d'organisations mafieuses typiques du Japon.

Préambule

1 Les formes émergentes de la criminalité transnationale

La sphère terroriste

La sphère mafieuse

De leurs interférences

Intégration des technologies nouvelles à des fins criminelles

2 Quand la criminalité internationale menace le fonctionnement des Etats.

Territoires de nuisances

Déstabilisation économique

3 De la Fragilité des Etats démocratiques.

Les faiblesses du système

Des lois qui protègent

Des institutions qui appliquent les lois

Des principes non négociables, une éthique forte

De la difficulté de contrôler les appareils

Qui sont les vrais décideurs ?

4 La nouvelle donne internationale

L'éclatement du Monde bipolaire

La mondialisation de l'économie

Les nouvelles technologies et leurs impacts

5 Que faire ?

CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXES

1/ BOSNIE, le partage de DAYTON

2/ FORCES PARAMILITAIRES ET GUERILLAS EN COLOMBIE

3/ LE SYSTEME ECHELON Par PHILIPPE RIVIÈRE

4/ LE RENSEIGNEMENT AMÉRICAIN EN ACCUSATION

5/ ECHELON DÉVOILÉ Pourquoi l'Amérique espionne ses alliés

Index des noms propres et des organisations